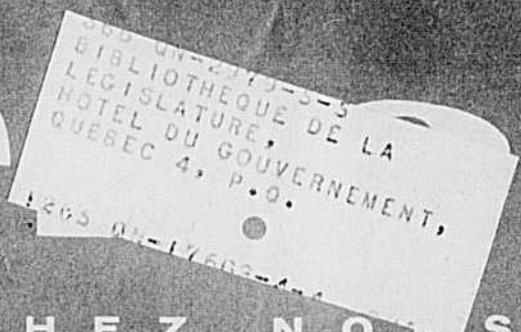


la terre



LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE

DE CHEZ NOUS
FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Montréal

Vol. XXXVII - NO 8 - Montréal, 5 mai 1965



La désunion fait la
force des adversaires

page 3

Quel genre d'agriculture
souhaite le cultivateur...?

page 8

L'envers de la médaille...
en agriculture !

page 10

Mémoire de l'UCC
du Saguenay sur les projets
de scieries
des grosses compagnies

page 12-13

Mesures d'assistance aux
agriculteurs

page 15

Femme du Québec,
qui es-tu ?

page 17

C'est la grande semaine
nationale des jeunes ruraux

page 20

Les travailleurs "spécialisés" de la forêt démontrent qu'ils veulent "vivre de la forêt"

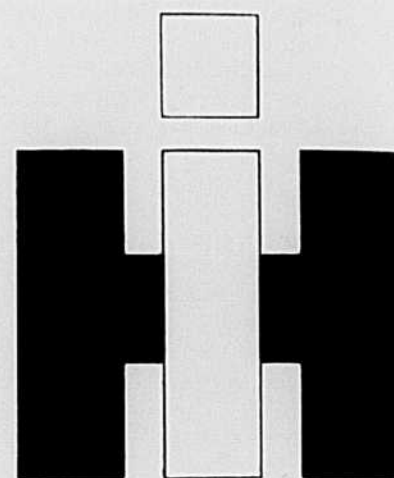
(voir page 5)

PLUS

**de qualité, de puissance,
de perfectionnements
pour votre argent... avec le B-414**

Voici pourquoi le B-414 est le plus demandé de tous les tracteurs au Canada: il offre une puissance utile supérieure pour son prix. Son équipement standard comporte plus de perfectionnements que tout autre tracteur: 10 vitesses dont 2 arrière, système "Vary-Touch" de contrôle automatique de traction avec réglage de position, système hydraulique constant, prise de force indépendante, attelage 3 points à contrôle de traction, barre de traction oscillante, freins à disque, blocage du différentiel doublant la force de traction. C'est aussi un champion de l'économie de carburant, diesel ou essence. De plus, l'excellent service IH est partout et toujours à votre disposition pour les années à venir. Votre marchand IH est l'homme qu'il faut voir. Renseignez-vous sur le crédit IH "payez en gagnant".

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY OF CANADA, LIMITED, HAMILTON, CANADA
Fabricants de machines agricoles, camions, matériel industriel et de construction, ficelles pour presses et lieuses.



Le nombre de cultivateurs diminue sans cesse et il semble bien qu'il continuera à décroître au moins encore un certain temps. Par ailleurs, les difficultés de la classe agricole se multiplient et les problèmes auxquels elle a à faire face, ne cessent de s'aggraver. D'où la nécessité pour les cultivateurs d'être de mieux en mieux représentés auprès des autorités de toutes sortes et du grand public. Seule une action collective toujours plus intense et concrète peut permettre d'accomplir cette tâche. Pour compenser la perte du nombre et afin de faire face à une situation qui se détériore constamment, l'union de toutes les forces agricoles et de tous ceux qui sont au service du cultivateur s'impose donc comme une nécessité vitale.

C'est cette préoccupation et cet objectif qui ont amené l'U.C.C. à multiplier les contacts et les rencontres surtout depuis quelques mois. Sous l'initiative de l'U.C.C., une première réunion eut lieu avec les dirigeants de la Corporation des Agronomes de la province et une deuxième est projetée dans un avenir assez rapproché. Il y a une quinzaine de jours, les officiers de l'U.C.C. rencontraient des dirigeants des associations de jardiniers-maraîchers afin de discuter des problèmes de ce groupe de producteurs. Une action commune s'amorce avec des groupes spécialisés de producteurs particulièrement importants tels ceux des marchés de lait nature de Montréal, de Québec, de Trois-Rivières, etc. De part et d'autre, on ressent la nécessité absolue de se serrer davantage les coudes, de coordonner son action et même de l'unifier dans la mesure du possible.

Depuis déjà plusieurs mois et même quelques années, la Coopérative Fédérée et l'U.C.C. collaborent étroitement sur des problèmes spécifiques. Les contacts sont passablement fréquents et même réguliers et des positions identiques ont été adoptées sur nombre de questions particulières, comme les politiques laitières par exemple. Il est tout à fait normal qu'entre ces deux groupements qui sont profondément et largement engagés dans le milieu, la collaboration devienne de plus en plus intense et complète.

Les cultivateurs l'ont d'ailleurs compris depuis longtemps. Dans plusieurs régions de la province,

des formes structurées d'échanges de services entre les coopératives et l'U.C.C. ont été implantées ou sont en voie de l'être. Comme c'est un seul et même homme qui est en cause, soit le cultivateur, il est tout à fait logique qu'il exige une coordination appropriée en vue d'un rendement maximum, des divers outils ou moyens qui sont à sa disposition pour améliorer son sort. Afin de compléter en quelque sorte cette action du champ et même si possible la couronner, un comité conjoint "Syndicalisme - Coopératisme", composé de représentants de la Fédérée et de l'U.C.C. a été formé récemment. Il est à espérer que les résultats de son travail qui seront communiqués aux dirigeants des deux groupements, permettront de franchir un pas important dans la voie d'une plus grande unité d'action.

Car il ne suffit pas de multiplier les rencontres et les contacts personnels si utiles et agréables, puissent-ils être. Il faut à tout prix s'entendre sur des points de base et des objectifs fondamentaux. Il est grand temps de se fixer sur ce que sont les véritables besoins des cultivateurs ou encore sur ce que représente exactement le bien commun de la classe agricole. Cela devrait rendre possible une définition de la nature et du champ d'action exact des divers organismes du milieu. Tout en évitant la pure spéculation et les grandes théories, il faut tout de même tenir compte de certains principes pour poser ces fondements. L'ignorance et le manque de précision sont souvent la cause de la confusion et des conflits qui existent dans la pratique.

Des divergences persisteront sûrement et il pourra même en surgir davantage. Des critiques pourront encore s'imposer et même devenir plus nombreuses et mieux définies. Mais, au moins, elles pourront être jugées selon des normes assez précises et devraient alors être mieux comprises des intéressés. Ainsi on évitera de considérer les jugements sur telle ou telle attitude d'un groupement ou de ses représentants comme une condamnation du groupement lui-même, comme on a malheureusement trop tendance à le faire.

Allons-y de quelques illustrations à ce sujet. Si l'U.C.C. faisait des concessions importantes à des entreprises qui causent des préjudices aux cultiva-

teurs, afin de récolter des avantages financiers qui rendraient peut-être plus efficace son action, pourrait-on dire qu'elle servirait le bien commun? Critiquer alors ces concessions de l'U.C.C. ne serait nullement condamner l'U.C.C. elle-même. Que faudrait-il penser d'une association d'éleveurs de "bêtes à patates" qui se présenterait comme le porte-parole des intérêts de toute la classe agricole? Aurait-on le droit de demeurer silencieux en face d'une entreprise économique même appartenant aux cultivateurs qui utiliserait des méthodes et procédés semblables à ceux des entreprises dont a à se plaindre le cultivateur?... Le bien commun de la classe agricole ne serait-il pas gravement en danger lorsque des groupes importants de producteurs spécialisés ne rechercheraient que leur intérêt en oubliant celui des autres groupes?... Car il faut toujours tenir compte que "l'égoïsme collectif" peut être beaucoup plus dommageable que le traditionnel égoïsme individuel quoique ce dernier doive disparaître le plus complètement et le plus tôt possible.

Il faut en venir au plus tôt à un front uni de toutes les forces du milieu au moins sur l'essentiel. C'est une exigence qui se fera de plus en plus pressante et que les cultivateurs eux-mêmes ont le droit de réclamer avec persistance et énergie. Des ajustements demeureront toujours nécessaires sur cet essentiel et surtout des étapes devront être franchies et des correctifs apportés pour qu'on réussisse à l'atteindre. La coordination et l'unité d'action constituent des objectifs à définir au plus tôt et à rechercher sans relâche, afin de dissiper le plus possible la confusion. Du même coup, il devrait en résulter une élimination de la compromission et de la complicité dans les faits ou dans la pratique.

Car l'éparpillement, la dispersion, les tiraillements inutiles, ou la désunion de tous ceux qui sont supposés être au service des cultivateurs, en plus de réduire dangereusement le rendement de l'action collective, font le jeu et représentent peut-être la plus grande force des adversaires de la classe agricole!

Paul-Henri LAVOIE

la des champs

PAR D. E. GRANDPRÉ

Autres opinions sur les offices agricoles

Personne n'aime la formule obligatoire utilisée par un grand nombre d'offices de mise en marché des produits agricoles. Rares sont les gens qui veulent l'imposer par plaisir ou par malice; rares également ceux qui s'y opposent uniquement par plaisir ou par malice.

C'est que ladite formule a peu d'aspects agréables et beaucoup d'aspects désagréables.

N'empêche qu'elle est fort utile en certaines circonstances pour réaliser quelque chose, atteindre un but qui vous semble louable! Sans elle, bien des agences collectives de vente n'auraient pu rien faire de bien.

Voilà quelques idées exprimées l'autre jour à l'Université de la Saskatchewan par un professeur de l'Université de Nottingham (Grande-Bretagne), M. T.K. Warley. Ce dernier avait intitulé sa conférence: "L'expérience britannique en matière d'office de producteurs agricoles".

Fondamentalement désagréable, la formule obligatoire n'en obtient pas moins un ferme appui de la part des agriculteurs qui font partie de plans conjoints de vente, des plans qui parviennent à réaliser quelque chose pour le bien de leurs adhérents.

Comme dans le cas de bien d'autres organisations, l'intérêt

que portent les agriculteurs aux offices de vente (marketing board) est lorsque les choses se gâtent, surtout en ce qui regarde l'aspect économique de l'agriculture, quand les prix tendent à baisser et à demeurer bas. Ce fut le cas ici pour les oeufs et ce l'est encore dans une certaine mesure. Par contre, dit le conférencier, on manifeste peu d'intérêt aux offices de producteurs agricoles quand tout va bien dans mon pays. Il en est de même de tous les milieux agricoles d'à peu près tous les coins du monde.

DEPUIS 35 ANS

Les chiffres viennent donner raison à M. Warley puisque les premiers offices agricoles de vente virent le jour en Grande-Bretagne il y a 35 ans; c'est-à-dire dès la première d'une dizaine d'années de dépression économique (1930).

Autre fait encore plus surprenant: durant ces 35 années, l'attention qu'on porte à l'expérience britannique en matière d'offices de vente agricoles n'a jamais été aussi vive qu'elle l'est aujourd'hui. Bien plus, d'ajouter le conférencier, on voit aujourd'hui apparaître des "boards" sous des formes entièrement nouvelles; d'autres déjà existants évoluent rapidement vers d'autres formules jusqu'ici insoupçonnées.

Autre observation non moins étonnante: De nouvelles agences à caractère national sont apparues dans le passé et apparaissent encore aujourd'hui pour accomplir des tâches qui étaient autrefois assumées par des offices de producteurs.

PRODUCTION RÉGÉE

D'après l'expérience britannique, les offices dépourvus de la formule obligatoire ont trouvé difficile de gagner l'adhésion et de conserver l'allégeance de leurs membres. A lui seul et par lui-même, l'attrait des services, surtout des campagnes d'annonce et d'information, ne réussissait pas à retenir leurs membres. A ce sujet, M. Warley cite le cas de deux offices qui ont cessé d'exister ainsi que le cas d'un troisième dont l'avenir est menacé.

De fait, la vie et la survie des offices de producteurs agricoles sont étroitement liées, semble-t-il, à la règle ou à la bonne direction de la production. Ce serait là un aspect essentiel à leur efficacité.

Règle de la production non seulement des membres, mais discipline semblable chez les non-membres. Les restrictions chez les adhérents seulement conduiraient vite, on le devine, à la situation suivante: les perspectives de hausses de prix en-

traîneraient vite les non-membres à accroître leur production; à tirer parti de l'état meilleur du marché. La principale besogne des membres consisterait alors "à tenir le parapluie sur la tête" des non-membres en cas d'aversion commerciales.

ARTICLES SPÉCIAUX

Dans le cas de certaines denrées commerciales, comme les pommes de terre, par exemple, il est possible de restreindre les ventes sur un marché donné afin de soutenir les prix et d'acheminer les excédents vers un marché plus souple ou moins rigide.

On peut aussi faire de même en ce qui a trait au lait nature, en détournant vers d'autres usages les quantités offertes en excédent des besoins locaux, vers les fabriques de fromage, par exemple.

Selon M. Warley, les critiques les plus fréquentes contre les offices de vente venaient de gens convaincus que l'amélioration des pratiques commerciales n'était pas le moyen principal de remettre en ordre l'économie agricole et de la sauver.

LES PROFITS SEULS

En fait, les écarts de prix en commercialisation sont relativement bas; le producteur ne gagnerait pas grand-chose à baisser davantage ces profits. Et M. Warley d'aller jusqu'à affirmer: même si les profits des intermédiaires étaient réduits à zéro, cela n'augmenterait que de très

peu le niveau des revenus que touchent les producteurs.

Toujours d'après le même conférencier, la grande raison des faibles revenus que reçoivent nombre d'agriculteurs en Grande-Bretagne tient au fait qu'il y a un trop grand nombre de petites fermes, impuissantes à faire vivre leur propriétaire et sa famille. Certaines exploitations sont tellement petites, dit M. Warley qu'elles ne peuvent même pas produire à des prix concurrentiels ou compétitifs.

FAITS COMPLEXES

Et M. Warley conclut à peu près dans les termes que voici: --Les offices font face à une situation fort complexe par suite des demandes que font leurs membres en faveur de la restriction des importations et des subventions gouvernementales; --Le gouvernement britannique s'est vite rendu compte que les offices de vente étaient des voies commodes pour la distribution des subventions - subventions que le gouvernement n'a pas l'intention d'accroître;

--A la suite de la formation d'offices nationaux de vente, le gouvernement s'est vite rendu compte aussi qu'il lui fallait surveiller l'intérêt du consommateur.

Voilà une situation qui ressemble d'assez près à la nôtre. A noter que les remèdes aux maux dont elle souffre sont cette fois d'un Anglais.

(Suite à la page 5)

La Caisse d'établissement de la Chaudière triple ses effectifs

C'est ce qui ressort du rapport d'activités et du bilan soumis aux membres de la Caisse d'établissement de la Chaudière, réunis à St-Georges de Beauce lors de l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 28 février dernier, sous la présidence de M. Jean-Baptiste Poulin.

Le bilan montre un actif de \$200,462,82 au 31 décembre 1964, comparativement à \$62,184,54 pour 1963. Le nombre de ses membres a été de 421 à 819, et l'épargne souscrite est passée de \$558,000,00 à un million et quart.

Cette Caisse qui a déjà à son crédit 33 établissements, dont 24 pour l'année écoulée, a consenti des prêts pour \$139,252,53 à 91 de ses membres, comparativement à \$44,844,00 pour 1963.

M. Jean-Baptiste Poulin a souligné l'immense progrès accompli au cours de l'année et remercia les différents responsables ainsi que tous ceux et celles qui y ont contribué de quelques façons.

Le Président Provincial de l'Union des Caisses d'établissement, Cuthbert Brousseau, a déclaré que les citoyens du Québec ne pourront tenir le coup sans l'esprit de sacrifice et de ténacité. Selon le même auteur, la Caisse d'établissement est le seul organisme coopératif qui va chercher les économies dans les familles pour les mettre au ser-

vice de ces dernières. Il a signalé qu'au Québec il ne reste que quelques régions qui n'ont pas encore leur Caisse d'établissement, mais que dans deux ans toute la province en sera pourvue.

Parlant du rôle d'un tel organisme, M. Brousseau a signalé aussi qu'il est très important de confier ses économies à une entreprise qui peut nous aider vraiment. Il a ajouté notamment, qu'en milieu rural, une telle Caisse est indispensable: elle peut faire un travail énorme en mobilisant toutes les énergies du milieu.

M. Fabien Roy, gérant de la Caisse, a donné les objectifs à atteindre au cours de 1965, soit un actif de près de \$350,000,00, des ventes totalisant les deux millions et plus de 1,300 membres.

Trois directeurs étaient rendus à leur terme d'office, de même que deux membres de la Commission de Crédit et du Conseil de Surveillance. L'élection s'est déroulée sous la présidence de M. Cuthbert Brousseau, assisté de M. Jacques Labrie, secrétaire. M. J.-Maurice Breton, de la Guadeloupe, fut réélu par acclamation, tandis que MM. Gérard Duval et René Nadeau ont été remplacés par MM. Gérard Parent, de St-Georges, et Jacques Mathieu, de St-Ephrem.

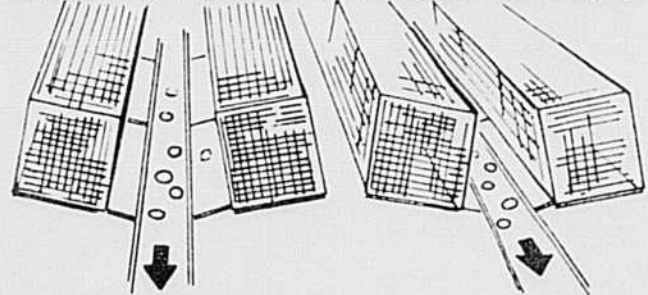
Le Président de la première commission, M. Edmond Louis Deblais, a été réélu sans opposition, cependant que M. Dominique Boutin, de Ste-Marguerite, eut les honneurs du scrutin aux dépens de l'ancien commissaire de Surveillance, M. Jean-Paul Champagne de St-Côme.

("La Voix du Sud"
1er Avril 1965)

Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE ROBIC & BASTIEN

ci-devant
Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 - 288-2152

DÉSORMAIS DEUX GRANDS SYSTÈMES DE CAGES



En plus du système manuel toujours populaire de cages de forte densité, nous offrons le tout nouveau système automatique de ponte en batterie Jamesway CONVEYAMATIC.

Pour tout renseignement
communiquiez avec votre
marchand local ou avec

Jamesway
Jamesway Co. Ltd., Preston, Ontario

la Terre

Propriété de l'U.C.C.
FONDE EN 1929

515, avenue Viger, Montréal - Tél. 288-4285

"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"



DIRECTEUR: Paul-Henri Lavoie, b.s.a.
CHEF DE LA REDACTION: Jacques Laliberté

Membre de l'Audit Bureau of Circulation
Composition/Montage LITHOGRAPHIE RIVE SUD
Imprimé par Imprimerie Montréal Offset Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.00; 5 ans, \$3.00

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé
l'affranchissement en numéraire et l'envoi
comme objet de 2e classe de la présente publication



Le Conseil d'administration de la Caisse d'établissement de l'UCC de la Chaudière. De gauche à droite (assis): MM. le Dr Emmanuel Morin, vice-président, Jean-B. Poulin, président, Cuthbert Brousseau, président provincial, et Armand Gauthier, directeur. Debout, même ordre: Me Gérard Parent, directeur, MM. J.-Maurice Breton, directeur, Jacques Mathieu, directeur, et J.-Louis Roy, secrétaire du conseil.

Le parlement à l'action:

L'AGRICULTURE... VUE DE QUÉBEC

Québec.- Des efforts certains sont consentis au parlement provincial pour que la présente session soit celle de l'agriculture. Même si, selon les observateurs politiques, on ne peut anticiper l'adoption d'une "loi verte" comme le désirait l'U.C.C. au cours de la présente année, législation qui pourrait surgir toutefois, à la suite de la future enquête royale sur l'économie rurale, on constate que le problème de la gent agricole québécoise inquiète aussi bien le conseil des ministres qui multiplie ses législations que la chambre des députés qui scrute régulièrement les doléances des cultivateurs.

UN CONGRÈS À VENIR

Par suite de l'adoption des mesures d'urgence qui allouent \$23 millions additionnels aux cultivateurs suivant la politique énoncée dans le livre blanc déposé par le ministre, M. Alcide Courcy, on peut prévoir d'autres mesures législatives, d'ici la fin de la session, sur l'ensemble du problème rural. Cet écart considérable dans le standard de vie du rural comparé à l'ouvrier en dépit du fait que l'agriculteur produit plus en mieux que par le passé, constitue une situation économique qui deviendra le thème du prochain congrès de la Fédération libérale du Québec, l'automne prochain, à Québec.

FAILLES À COMBLER

L'évolution de la science et de la technique semble dépasser maintenant le rouage de la législation. Dans le secteur ouvrier, l'automation est devenu un cauchemar autant pour la masse des travailleurs que pour les autorités provinciales. Dans le secteur agricole, le progrès doit également suivre cette évolution. On tente, par des politiques indicatives, d'inviter les producteurs à s'unir dans des syndicats ou offices avec pouvoir de négociations sur le marché à partager l'usage (coopératif) de la machinerie très dispendieuse, à s'inscrire dans les cours spécialisés et les forums agricoles, à choisir avec logique des productions selon la vocation des sols qu'ils cultivent et le marché régional.

TERRITOIRE PLUS VIABLE

On accélère également le programme d'éducation, via les écoles de techniques agricoles, les stages universitaires, les bourses à la promotion technique et à la formation d'experts, d'avisés et d'agronomes. Mais le problème rural est beaucoup plus complexe. Il ne sera pas tout d'ajouter à la connaissance des producteurs et des techniciens,

il faudra viser au réaménagement des territoires ruraux. C'est pourquoi on veut mousser la décentralisation industrielle pour rehausser le niveau de vie de la population rurale ordinairement logée en territoire éloigné, augmenter le pouvoir d'achat de cette entité démographique et de coordonner cultures et récoltes pour répondre efficacement tout au moins à la demande du marché local, régional et provincial.

ET LA FORÊT ÉGALEMENT

Cette orientation des politiques agricoles obligera certainement de retourner à la forêt et au reboisement certaines terres incultes, non viables et non rentables. De même également, par la formule du réaménagement rural qui favorise l'agrandissement des territoires agricoles devront envisager (tout comme un certain nombre d'ouvriers libérés d'usines à cause des procédés de l'automation) une nouvelle vocation qui les conduira vers le marché du travail dans les centres urbains où les emplois sont plus stables, plus rémunérateurs et moins ingrats. Mais encore ici, le gouvernement examine l'urgence de créer une banque de crédit spécial dévolu à ces contribuables, cultivateurs ou ouvriers, déplacés.

UNE ANALYSE ENVISAGÉE

Egalement, c'est l'intention du gouvernement de former un comité d'étude qui bientôt devrait convoquer au parlement les représentants des compagnies de pulpe et papier, des syndicats ouvriers, des unions rurales et des organismes économiques pour scruter tout le problème de l'exploitation rationnelle de la forêt au Québec. Il est acquis que le ministère des Terres et Forêts se propose d'allouer à des syndicats coopératifs du monde rural certaines concessions forestières en bordure des centres agricoles pour augmenter les revenus de leurs populations. Cette initiative doit préciser également la politique générale du gouvernement dans l'exploitation de la forêt et aboutir à la réforme intégrale de la loi du ministère.

UN RECUL À RATTRAPER

L'exode rural ne sera pas arrêté. Nombre de familles agricoles s'intégreront à la vie urbaine qui, elle aussi, devra orienter ses avenues économiques pour l'avenir en face, toujours, des exigences de la science et de la technique. Mais l'agriculture devra continuer à subvenir aux besoins des populations urbaines toujours grandissantes. Si le nombre des cultivateurs diminue, par ailleurs, leur production doit

augmenter dans presque tous les secteurs de productions animales et horticoles. La mise en marché constitue toujours un problème majeur mais le plus épineux qui sera analysé par la future commission d'enquête demeure encore le rôle économique tenu par les intermédiaires.

DES RÉALISATIONS

De nouvelles écoles techniques agricoles, une faculté agronomique universitaire, l'enseignement agricole intégré dans les cours diffusés aux écoles régionales (à venir...), les services de recherches spécialisées au ministère et dans les instituts, les lois du crédit agricole, les réformes sur l'impôt foncier en milieu rural, l'étude d'une politique nouvelle de la mise en marché (possiblement par la fixation des prix), le drainage, les travaux

(Suite à la page 10)

Recrutement dans les Fédérations de Québec

"Dans l'vent avec l'UCC"

Devant l'importance des réusites de l'U.C.C. qui ont marqué l'année 1964 et devant les succès qui s'annoncent pour 1965, les Fédérations de l'U.C.C. de Québec ont choisi pour slogan de leur campagne annuelle de recrutement: "Dans l'vent avec l'U.C.C."

Les deux premières étapes de la campagne de recrutement des Fédérations de l'U.C.C. de Québec sont franchies et les recruteurs au nombre de 1,200 n'ont plus qu'à attendre "l'heure zéro" pour se lancer à fond de train à la recherche des quelques 6,325 membres dont l'U.C.C. a absolument besoin pour atteindre l'objectif provincial de 50,000 membres pour 1965.

Si on en juge par l'enthousiasme débordant des recruteurs lors des soirées de secteurs, l'objectif sera atteint et même dépassé. L'U.C.C. a pris la vedette à la radio, dans les journaux et à la télévision à maintes reprises en 1964 et les réalisations marquantes de l'Union augmentent la confiance des anciens membres dans leur association professionnelle et en amènent un grand nombre de nouveaux dans toutes les fédérations.

En 1965, pour être à la page, pour être à la mode, pour être Dans l'vent avec l'U.C.C., tout cultivateur doit-être membre de son association professionnelle.

Maxime L. PLAMONDON,
secrétaire.

Les travailleurs "spécialisés" de la forêt démontrent qu'ils veulent "vivre de la forêt"

● Ils demandent des salaires plus équitables et veulent qu'on "humanise" les conditions de travail.

C'est en clamant qu'ils veulent "vivre de la forêt" ... ou bien ils en sortiront que plus de 100 délégués de toutes les régions forestières du Québec ont étudié leurs problèmes au cours du 4e congrès des travailleurs forestiers tenu sous l'égide de la Fédération des travailleurs forestiers de l'U.C.C. du Québec, à Beauport, les 27 et 28 avril dernier.

Les travailleurs forestiers veulent désormais vivre de la forêt ... ou en sortir comme l'indique le thème du congrès et ils sont bien décidés à ne plus s'en laisser imposer par les compagnies forestières malgré tous les progrès réalisés au cours des dernières décennies par l'action-énergique de l'U.C.C. En fait, les résolutions adoptées par les congressistes démontrent, sans ambage, que le travailleur forestier veut être considéré comme un travailleur à part entière et non comme un citoyen de troisième ordre. Bien plus, les résolutions indiquent clairement que le travailleur forestier se considère comme un ouvrier spécialisé et qu'il entend être traité comme tel. C'est-à-dire que le travailleur forestier exigera un salaire qui tiendra compte des conditions généralement fort difficiles dans lesquelles il travaille, conditions exigeant une résistance physique supérieure à celle des ouvriers confinés aux quatre murs d'une usine.

LES RÉSOLUTIONS

Les délégués ont adopté une quinzaine de résolutions concernant les conditions de travail en forêt. Parmi les plus importantes, résumons : 1- Des salaires ou des gains plus élevés que les travailleurs de l'usine étant donné les exigences du travail en forêt, soit un minimum de \$5,500 par année comme base, toutes dépenses payées. 2- Une semaine de 45 heures, du lundi au vendredi et de 32 heures pour les employés de bureau. 3- Une période de travail d'au moins 10 mois par année. 4- Des vacances de 2 semaines après une saison; de 3 semaines après 10 saisons, d'un mois après 15 saisons. 5- Des jours payés en cas de maladie, à raison d'une journée par mois, jusqu'à concurrence de 10 jours par année et cumulatif jusqu'à 150 jours. 6- Dix jours chômés et payés par année. 7- Assurance groupe; fonds de pension et adoucissement du travail lui-même. Les travailleurs forestiers ont également demandé l'interdiction de l'ensemencement des nuages étant donné que les conditions climatiques normales sont déjà un handicap à l'exercice de leur métier, et que le gouvernement et les compagnies forestières prennent les mesures nécessaires et immédiates pour détruire les mouches en forêt. Concernant les conditions de travail, les congressistes ont ensuite insisté pour qu'on leur fournisse des salles de récréation, des journaux, les revues, des appareils de télévision; enfin, une organisation de loisirs sains. Plusieurs ont fait remarquer qu'encore en 1965 les conditions hygiéniques de bien des camps laissent à désirer. On manque de douches, de toilettes, etc. On demande une nourriture de qualité supérieure et plus variée, etc.

Plus que révoltés des conditions qu'on leur fait dans bien des camps, les délégués ont immédiatement fait parvenir le télégramme suivant aux honorables Alphonse Couturier, Lucien Cliché et Jean Lesage.

TÉLÉGRAMME

"Travailleurs forestiers de l'U.C.C. réunis en congrès à Québec le 8 avril 1965 protestent énergiquement contre les abus qui existent dans trop de



M. Lucien Cliché, ministre des Terres et Forêts, conférencier au banquet de clôture.

camps forestiers concernant les conditions d'hygiène.

Le Congrès demande l'établissement de douches; toilettes; chambres individuelles; salles de récréation; nourriture saine, système de réfrigération, système électrique; viande "Canada Approved"; lait nature; abolition de cuisine à contrat.

Les congressistes exigent que le Ministère de la Santé fasse d'abord respecter la loi actuelle et amende immédiatement ladite loi de façon à donner des conditions de vie dignes de tout être humain au Québec en 1965.

Les congressistes ne voudraient pas que votre ministère soit responsable du thème du congrès d'aujourd'hui : Vivre de la forêt ou en sortir".

SYNDICALISME

Le congrès s'est ensuite élevé contre l'action anti-syndicale de certaines compagnies forestières qui refusent, par exemple, l'entrée des organisateurs syndicaux dans les camps. A ce sujet, les congressistes faisaient parvenir le télégramme suivant aux honorables Carrier Fortin et Lucien Cliché.

TÉLÉGRAMME

"Travailleurs forestiers de l'U.C.C. réunis en congrès à Beauport, protestent énergiquement contre les actions anti-syndicales posées par la compagnie Consolidated Paper Corporation et demandent intervention immédiate des ministres du Travail et des Terres et Forêts auprès des autorités de la compagnie. U.C.C. engage immédiatement campagne publique dans le but d'empêcher Consolidated Paper de bafouer le syndicalisme forestier dans la province de Québec. Campagne durera tant et aussi longtemps que le problème ne sera pas réglé, fusse-t-il nécessaire de sortir de la forêt pour protester".

AUTRES PROBLÈMES

Le congrès s'attaqua à d'autres problèmes et adopta des résolutions concernant l'intégration de la forêt à l'économie rurale, les écoles forestières régionales, l'assurance-chômage, les accidents de travail, le mesurage du bois, la liberté syndicale, l'union obligatoire, la déduction de l'impôt pour dépenses, le salaire minimum, etc.

CONFÉRENCIERS

L'honorable Lucien Cliché, ministre des Terres et Forêts,



Nazaire Beaulieu et Richard Paradis, vice-président et président de la Fédération des travailleurs forestiers de l'UCC du Québec.

et M. Albert Allain, président de la Fédération de l'U.C.C. d'Amos, membre de l'Exécutif de l'U.C.C. de même que son Excellence Mgr G.-L. Pelletier, étaient les conférenciers aubainet qui clôturait ses 4e assises annuelles des travailleurs forestiers.

M. Cliché a déclaré, pour sa part, que "si nous voulons que le Québec maintienne sa position dans la production mondiale des pâtes et papiers, nous devons être prêts à accepter les exigences imposées par la technologie moderne". Le ministre s'en est pratiquement tenu à cet aspect de l'industrie forestière tout au long de son discours. Il traita également du code du travail.

M. Albert Allain a repris, dans l'ensemble de son exposé, les résolutions adoptées au cours de l'après-midi, insistant surtout sur les conditions de travail des ouvriers spécialisés de la forêt. La Terre de Chez Nous reproduira de larges extraits de ce magistral discours dans un prochain numéro.

Le congrès se termina le lendemain par les élections du bureau de direction et la distribution de prix de présence. M. Richard Paradis a été réélu à la présidence et M. Nazaire Beaulieu à la vice-présidence. Les directeurs sont MM. C. Gilbert, G. Hamel, F. Nadeau, L. Couture et I. Lepage.

Dès la semaine prochaine, La Terre de Chez Nous présentera un rapport détaillé des résolutions adoptées à ce congrès des travailleurs forestiers.

J. L.

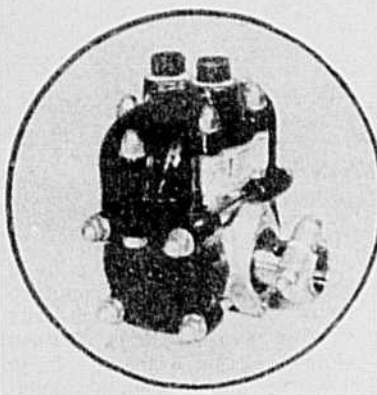
La clef...

(Suite de la page 3)

Qu'en pensez-vous? Qu'en pensez-vous, par exemple, à la lumière du jugement rendu récemment par la Cour suprême sur la régie du tabac jaune? Si un petit groupe de 4 a besoin de protection, les 4,000 autres producteurs en ont encore plus besoin.

Tecnoma UN PULVÉRISATEUR DIFFÉRENT

Réservoir moulé en fibre de verre et résine polyester — régulateur-filtre de construction unique — rampe d'arrosage montée sur supports de caoutchouc.



POMPE PM90

Construction unique — agencement de piston et diaphragmes — le liquide n'est jamais en contact avec le piston — pression 0-400 lb. — 10 gallons à la minute — aucune rouille possible.

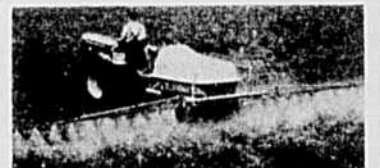
Capacité: 275 gallons (US) 20 gallons à la minute.

FORANO

PLESSISVILLE, QUÉ.

Veuillez m'adresser le plus tôt possible, sans aucune obligation de ma part, de la documentation sur vos pulvérisateurs Tecnoma.

DIFFÉRENT par sa pompe, DIFFÉRENT par sa qualité, DIFFÉRENT par sa construction, TECNOMA offre une gamme complète de pulvérisateurs trainants, portés et à turbine — Demandez nos prospectus.



Modèle 275 gall. — recommandé pour grandes cultures et producteurs de pommes de terre — rampe 28 pi.



Modèle 110 gall., porté, réservoir fibre de verre — idéal pour la ferme moyenne.



Modèle à turbine, idéal pour pomiculteur moyen — déflecteur orientable vers le bas pour cultures spécialisées, fraises, légumes, etc. On peut aussi poser une rampe.

☐ MODÈLE 275, TRAINANT Je cultive acres
☐ MODÈLE 110, PORTÉ Je suis étudiant ☐
☐ MODÈLE À TURBINE

NOM

ADRESSE



LA TRAITE: RÉCOLTE DU LAIT

par Jean CORBEIL, L.S.A.

Facteur mécanique: la trayeuse

La trayeuse opère grâce au vide. Le terme vide est difficile à définir; on l'explique plutôt par un exemple: celui d'un contenant fermé d'où on enlève l'air. Tout usager de trayeuse crée et utilise le vide chaque jour même s'il ne s'en rend pas compte.

Cette machine que l'on appelle à tort compresseur de trayeuse est en réalité une pompe à vide. C'est le cœur de tout le système et de son bon fonctionnement dépend le succès des autres accessoires. Que la pompe à vide soit du type rotatif ou à pistons,

le résultat reste le même si on lui accorde l'attention requise et si on s'assure du maximum de son rendement.

On détermine aujourd'hui la capacité des pompes à vide en pieds cubes d'air évacués en une minute à un niveau de vide déterminé. Une chose est certaine, pour obtenir de bons résultats il faut posséder une pompe de capacité suffisante pour opérer convenablement le nombre de chaudières que l'on a à sa disposition et fournir une certaine réserve en plus.

La détermination de la puissance d'une pompe à vide dépend de plusieurs facteurs:

- 1- Le type et la grosseur des tétines;
- 2- Le nombre de chaudières;
- 3- La longueur et le diamètre de la ligne à vide;
- 4- La perte plus ou moins grande d'air au goulot des tétines;
- 5- Le besoin en vide d'accessoires additionnels tels que bassins, refroidisseurs en vrac, laveuses de lignes, etc...

Quand on connaît ses besoins en vide, on est en mesure de préciser la capacité de sa pompe, exactement de la même façon que l'on calcule la capacité d'une pompe à eau en regard du nombre de robinets à alimenter.

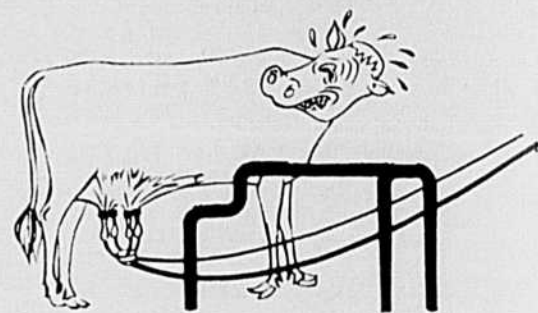
Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'avec des troupeaux, plus considérables, l'addition de nouveaux accessoires fait sentir le besoin de pompes à vide de plus grande capacité. Des études poussées font aussi ressortir la nécessité d'un vide constant au niveau du trayon de la vache. Le vide créé par la pompe au niveau du trayon se fait sentir à l'intérieur du pis lui-même et peut endommager la glande s'il n'est pas appliqué de façon régulière. De plus, un vide constant favorise la collaboration de l'animal dans le sens que la vache, animal d'habitude, s'attache à une routine.

Une pompe de capacité adéquate assure au producteur de lait:

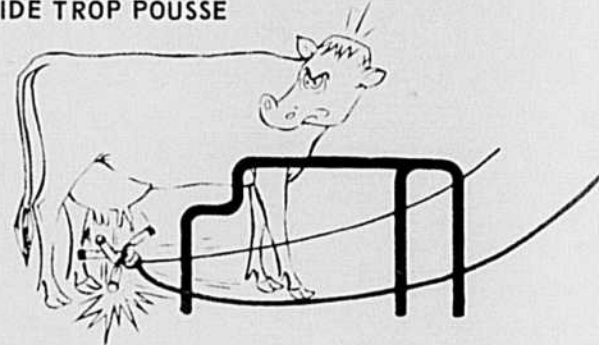
- 1- Une traite plus complète et plus rapide;
- 2- Une récolte plus grande de lait pour un meilleur revenu;
- 3- Une vitesse plus régulière de ses pulsateurs;
- 4- Un vide constant au niveau du trayon;

- 5- Le maintien en place des unités de traite;
- 6- Un massage uniforme du trayon, partant le confort maximum pour l'animal;
- 7- Un mouvement plus rapide du lait vers les chaudières.

Il va de soi que des lignes à vide de fort diamètre, sans augmentation la capacité de la pompe, favorisent beaucoup le déplacement rapide de l'air dans les installations. On ne recommande pas de ligne de moins de 1 pouce de diamètre et on préfère des lignes de 1 1/4" de diamètre quand leur longueur dépasse 125 pieds. Une ligne à vide de 3/4 de pouce se salit très rapidement; la rouille se forme à l'intérieur et pour bien fonctionner, elle doit être lavée trop souvent. Une ligne à vide de 1 1/4" peut laisser passer deux fois plus d'air plus rapidement et la différence du coût d'achat est amplement compensée par l'augmentation de rendement.



VIDE TROP POUSSE



MANQUE DE VIDE

Il est facile à tout producteur de lait de demander à son vendeur d'accessoires laitiers une vérification de la capacité de sa pompe à vide. C'est le travail d'un homme compétent, muni des accessoires appropriés. La vérification est rapide, ne demande pas de déboursés, ni de manipulations compliquées.

Il est toujours intéressant pour le cultivateur d'être au courant des tendances nouvelles, des recherches en cours. Aussi, est-il intéressé à tirer plus de revenus du même animal sans frais additionnels. C'est ce qui s'appelle le profit net et qui fait la différence entre un troupeau plus ou moins rentable.

M. Y. Daneau au Conseil de la Coopération

"La Terre de Chez-Nous" annonçait récemment la nomination de M. Yvon Daneau à titre de directeur général du Conseil de la Coopération. La nomination de M. Daneau donne suite à une décision prise lors de la dernière assemblée générale du Conseil. On se rappellera en effet que lors de cette assemblée, les coopérateurs ont demandé au conseil d'administration du Conseil de procéder à une réorganisation et à une réorientation des activités de cet organisme et, comme premier pas à faire, de retenir les services d'un directeur général pour succéder à M. Léo Bérubé qui acceptait, il y a déjà plusieurs mois, la direction du service de la coopération au Secrétariat provincial.

M. Daneau est bien connu d'un grand nombre de cultivateurs, plus particulièrement des lecteurs de ce journal. En effet, il est l'auteur d'un cours à domicile de l'U.C.C. intitulé "L'aménagement des régions rurales". Diplômé de l'Ecole des Pêcheurs de Ste-Anne-de-la-Pocatière, M. Daneau fut attaché au Centre de Culture Populaire de l'Université Laval pendant deux ans avant de se joindre au Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec où il fut responsable de l'animation sociale avant de devenir secrétaire du Conseil du Plan.

Nous offrons nos sincères félicitations à M. Daneau et l'assurons de la collaboration de la Coopérative Fédérée et des coopérateurs agricoles.

L.P.P.

Lancement du Concours d'Avoine 1965

* Cette année, le concours se tient dans la région No 4

Le Concours d'Avoine 1965 a été lancé officiellement au cours de trois réunions tenues récemment dans la région agricole No 4. Ces réunions ont eu lieu à Hull, le 20 avril, à Joliette, le 21 avril, et à Québec, le 22 avril. Les participants à ces réunions ont étudié les règlements du Concours, la Loi des semences et les règlements de l'Association des Producteurs de Semences du Canada, la désinfection, le désaillage chimique, la rotation, la fertilisation du sol, l'égouttement, les méthodes culturales et le commerce des semences.

La région No 4 comprend les comtés de Berthier, Champlain, Gatineau, Hull, Joliette, Labelle, Laviolette, Maskinongé, Montcalm, Montmorency, Papineau, Pontiac, Portneuf, Québec, St-Maurice et Trois-Rivières. Tous les cultivateurs résidant dans ces comtés sont invités à participer au Concours 1965. Pour s'inscrire, ils n'ont qu'à s'adresser à l'agronome du comté ou au gérant de la coopérative locale. Comme la formule d'inscription doit être remise à l'agronome du comté avant le 1er juin, il est important de s'inscrire immédiatement.

Tenu sous les auspices de la Coopérative Fédérée et des mi-

nistères fédéral et provincial de l'Agriculture, le Concours est régi par le conseil exécutif du Conseil des Semences du Québec. Le Concours comporte un concours de récolte sur pied, un concours régional et un concours provincial. Chaque concurrent, s'il a rempli toutes les conditions requises, est éligible à chacun de ces concours. Le concours de la récolte sur pied est jugé quelques jours avant la moisson et un montant de \$350 est accordé en prix. Pour les fins du concours régional, la région sera divisée en deux sections, chacune des deux sections ayant droit à une somme de \$625 en prix. Un montant de \$700 sera consacré aux prix du concours provincial. Prennent part à cette dernière épreuve les dix premiers gagnants de chacune des sections de la région.

Pour s'inscrire au Concours, les exigences sont les suivantes: être cultivateur de bonne foi, avoir signé sa demande d'inscription avant la 1er juin, utiliser au moins 15 minots de semence enregistrée sur une superficie minimum de sept acres de l'une ou l'autre des variétés recommandées par le Conseil des Semences, soit Dorval, Garry, Glen, Roxton et Shef-

ford, pouvoir montrer au juge les étiquettes qui étaient attachées aux sacs de la semence utilisée et être propriétaire de la récolte.

Jusqu'ici, les succès remportés par le Concours d'Avoine démontrent son utilité. Les résultats obtenus par les concurrents affirment la possibilité d'augmenter de façon marquée le rendement annuel moyen de la récolte d'avoine dans Québec par la mise en terre d'une semence de qualité, l'application d'une fertilisation convenable et la pratique de façons culturales appropriées. La nécessité d'augmenter notre production de grains dans la mesure du possible afin d'être moins dépendant des récoltes de l'Ouest canadien est un défi permanent qui se pose au Québec agricole. C'est dans cette perspective que le Concours d'Avoine s'inscrit au nombre des objectifs que doit poursuivre la coopération agricole. Aussi, une fois de plus, la Coopérative Fédérée est-elle heureuse de s'associer aux ministères fédéral et provincial de l'Agriculture pour assurer la continuation et le succès de cette initiative. Et nous souhaitons bonne chance à tous les concurrents.

La culture du maïs est-elle possible au Québec?

par Maurice Hardy, agronome



4-La fertilisation

Dans le cas du maïs à grain, un des facteurs de succès, c'est la fertilisation. C'est peut-être sur cette culture que l'utilisation rationnelle et continue des engrais chimiques est la plus profitable. D'ailleurs, les engrais chimiques aujourd'hui sont aussi nécessaires sur la ferme que le tracteur. D'autre part, pour réaliser toutes les possibilités de cette culture, le premier pas à faire, au point de vue fertilisation, sera l'analyse de sol. Par conséquent, un échantillonnage méticuleux, un questionnaire rempli à la perfection. Par la suite, il y aura lieu de bien étudier les recommandations et de les suivre à la lettre. Là-dessus il n'y aura pas de demi-mesure.

Le maïs est exigeant en éléments nutritifs Azote, Phosphore et Potasse. Plus on désire, plus on vise une grosse récolte, plus il faudra fertiliser, plus le sol aura tendance à perdre ses réserves.

Une autre chose extrêmement importante dans la fertilisation du maïs, c'est l'équilibre des éléments nutritifs disponibles à la plante. Précisons cet aspect. Certains ont souvent répété qu'une trop grande quantité d'Azote va retarder la maturité. Ceci sera vrai si cet élément est appliqué au mauvais temps, à la mauvaise période de croissance de la plante mais surtout si la quantité d'Azote appliquée est hors de proportion avec les autres éléments. Au contraire,

si les éléments Azote, Phosphore et Potasse sont bien balancés d'après les réserves du sol et les exigences possibles d'une récolte donnée, donc si la fertilisation complète est bien faite, la maturité peut être hâtée de plusieurs jours, voire même de une à deux semaines.

Encore ici, la fertilisation vient jouer un rôle non seulement dans le rendement, mais aussi sur la saison de végétation et c'est pourquoi elle est d'une importance capitale.

Les facteurs qui influencent la fertilisation seront les suivants : Richesse du sol (Analyse de sol). Population du Semis. Volume possible de la récolte.

Nous prenons pour acquit qu'une récolte de maïs à grain de 75 minots à l'acre, soit l'équivalent de 15 tonnes de maïs à ensilage exige ou soutire du sol 108 livres d'Azote, 52 livres de Phosphore, 90 livres de Potasse et 73 livres d'éléments secondaires.

Il ne s'agit donc pas de devinettes, mais de calcul précis avant de décider quoi appliquer sur un champ de maïs. Les recommandations générales (pour ceux qui négligent de faire analyser leur sol) sont les suivantes d'après le Conseil des Engrais Chimiques du Québec :

de 100 à 150 lb. d'Azote.
de 75 à 160 lb. de Phosphore.
de 75 à 160 lb. de Potasse.

sur le sol où on n'applique pas de fumier. Si au contraire une épaisse couche de fumier est appliquée, ces quantités sont ramenées aux suivantes :

de 100 à 115 lb. d'Azote.
de 40 à 65 lb. de Phosphore.
de 40 à 65 lb. de Potasse.

C'est donc dire que les quantités d'engrais composés peuvent varier de 500 à 1,000 livres à l'acre tenant compte des facteurs mentionnés plus haut. Les recommandations du Conseil des Engrais Chimiques du Québec (publication 300, pages 5-6) sont ainsi décrites :

Mais-Grain, Mais-Ensilage :

1) sans fumier : 750 à 1,000 livres de 8-16-16 ou 10-10-10 à l'acre dont 600 à la volée et le reste au semis : et 125-175 lb. de nitrate d'ammoniaque (ou l'équivalent) lorsque les plants ont 12 à 15 pouces de hauteur.

2) avec fumier : 250 à 400 livres de 8-16-16 et 250 lb. de nitrate d'ammoniaque (ou l'équivalent) lorsque les plants ont 12 à 15 pouces de hauteur.

Ce sont des quantités importantes et c'est pourquoi elles doivent être appliquées avec précaution. Aussi par exemple, avec les semoirs ordinaires on évitera d'appliquer plus de 200 à 300 lb. d'engrais au semis autrement on risque de brûler le

NOUVEAU PRIX DU BEURRE PAYÉ PAR L'OFFICE DE STABILISATION

L'Office fédéral de la stabilisation des prix agricoles a annoncé aujourd'hui qu'à compter du 1er mai son nouveau prix d'achat du beurre de fabrique (40 points) sera de 55 cents la livre, soit une majoration de deux cents. Le prix de vente en sera accru d'autant.

Le principal effet de cette décision de l'Office sera de réduire de 11 à 9 cents la livre la subvention fédérale au consommateur. Lorsque cette subvention fut abaissée de 12 à 11 cents l'an dernier, le ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays, avait alors déclaré que les ventes de beurre n'auraient pas à en souffrir. En fait, la consommation a dépassé la production

de 5 millions de livres en 1964 alors que l'une et l'autre avaient été au même niveau en 1963. Il n'y a donc pas lieu de s'attendre que le changement exerce un effet important sur la consommation.

La subvention est payée par le gouvernement au producteur laitier par l'intermédiaire des fabriques à titre de "versement de compensation". Elle accorde au producteur l'équivalent de 64 cents la livre de matières grasses et permet du même coup au détaillant d'abaisser son prix de vente au consommateur.

La baisse de la subvention au consommateur n'occasionnera au producteur aucune réduction des bénéfices qu'il retire du programme de soutien des prix.

(Communiqué)

Programme de soutien du fromage cheddar

L'Office de stabilisation des prix agricoles a annoncé aujourd'hui qu'il avait reçu l'autorisation d'augmenter de 32.5 à 35 cents la livre son prix d'achat de base pour le fromage cheddar canadien.

L'Office a aussi fait savoir que, pour le fromage cheddar

grain. Si d'autre part, on utilise le semoir de précision, on pourra augmenter ces quantités sans danger. Quant on parle de semoir de précision, il s'agit d'un semoir qui dépose les grains à un endroit donné, et l'engrais à environ 1 1/2 pouce au-dessous et 1 1/2 pouces à côté du grain.

La balance de l'engrais nécessaire pourra être appliquée

(Suite à la page 22)

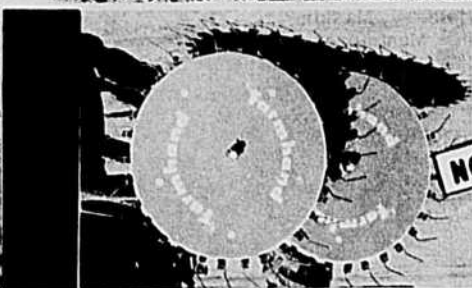
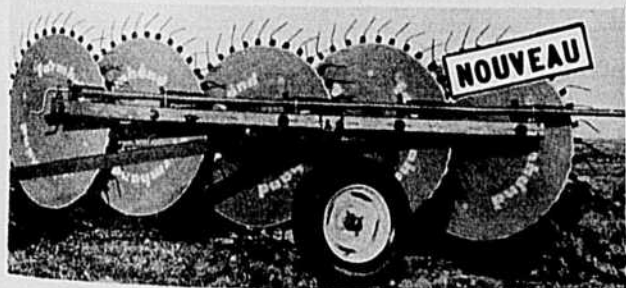
fabriqué le ou après le 1er mai 1965, l'alde à l'exportation sera portée de 2 à 4 cents la livre.

On prévoit que ces nouvelles mesures vont permettre aux fabricants de fromage de payer au jour le jour, pour le lait destiné au fromage, un prix qui pourra concurrencer les prix payés par des transformateurs d'autres produits laitiers. En vertu du nouveau programme laitier, les producteurs-fournisseurs de lait acheminé vers les fabriques de fromage -- tout comme les autres fournisseurs de lait de fabrication -- seront protégés par un régime de paiement d'appoint fondé sur un prix moyen national de \$3.30 les 100 livres pour le lait transformé qui est utilisé au pays.

(Communiqué)

Essayez le râteau à roues FARMHAND pour économiser temps et argent!...

JUSQU'À \$100 DE MOINS que les râteaux ordinaires! Voilà une raison, entre bien d'autres, qui fait adopter à tant de cultivateurs le râteau à roues FARMHAND de modèle 25, le râteau le plus vendu au pays. Une autre raison est son râtage net et délicat, assuré par les roues à suspension indépendante et les dents brevetées à double boudin de Farmhand. Les roues de râtage sont ajustées par manivelle et on peut les adapter au levage hydraulique sans pièces supplémentaires. Dénué de tout engrenage, poulie, rochet, etc. qui puisse causer des difficultés, c'est le râteau qui coûte actuellement le moins cher d'entretien.



NOUVEAUX RATEAUX DE LA SERIE F, plus gros, plus lourds, plus commodes. Le mode d'addition sans égal permet de transformer le râteau de base F-5 à 5 roues en un modèle à 6 ou 7 roues qui ramasse sur 11' de largeur. Le modèle F-7, plus grand, peut devenir à 8 ou 9 roues pour râteler sur 14' de largeur. Ces râteaux ramassent tout le foin, léger ou lourd, peu importe le relief.

LE NOUVEAU VIRE-ANDAIN assèche votre récolte plus tôt, la prépare bien plus vite à la rentrée. Monté sur la plupart des tracteurs. Pression d'angle et pression au sol des 2 roues de râtage facile à régler. Pas d'andain trop petit ou trop gros pour cette machine peu dispendieuse de fenaison.

Demandez une démonstration gratuite à votre ferme!

Farmhand
En tête de la MANUTENTION à la ferme

Renseignements gratuits

Ecrivez à
FORANO LTÉE,
Plessisville,
Québec.

S.V.P. me documenter sur.....
Je suis étudiant: veuillez m'envoyer la documentation spéciale ()
Nom.....
Adresse.....
Ville..... Province
Division "Farmhand" de Daffin Corporation. LT-551

Quel genre d'agriculture souhaite le cultivateur canadien...?

"Quel genre d'agriculture souhaite le cultivateur canadien?"

Voilà la question posée par le président de la Bourse des céréales de Winnipeg, M. James W. Clarke, lors de l'assemblée annuelle du Conseil de la recherche en économie agricole du Canada. Incidemment, M. Clarke est président du bureau des gouverneurs du Conseil.

Il entra tout de suite dans le vif de son sujet en déclarant brutalement que le secteur agricole doit préciser ses objectifs avant de s'attaquer à résoudre ses problèmes.

Lors d'un discours dominé par la franchise et la clarté, au troisième congrès annuel du Conseil tenu à Ottawa, M. Clarke a déclaré :

"La politique actuelle du Canada en agriculture, tout comme celle de plusieurs pays du monde occidental, semble caractérisée à la fois par la confusion et la contradiction. De fait, rares sont les régions où elle est clairement orientée".

A son avis, les motifs de ces contradictions en politique agricole viennent d'un manque d'habileté à clarifier et à coordonner les objectifs visés.

Le défi que doit relever le Conseil de la recherche, dit M. Clarke, est de "libérer le pays de cet esprit d'indécision et d'incertitude dans le domaine agricole".

Dans certaines régions où se poursuivent des recherches agricoles, fit-il observer, les agences universitaires et gouvernementales ne peuvent toujours se rendre compte exactement de ce qui s'y passe par suite d'objections attribuables aux traditions, à la politique, à l'inertie, à des controverses de toutes sortes, d'idées fixes, de droits acquis, d'attitudes locales et régionales ainsi qu'à l'impuissance des hommes politiques à se rendre compte des besoins".

L'Institution du Conseil de la recherche en économie agricole au cours de 1962 avait précisément pour but de combler cette lacune et de créer une atmosphère d'indépendance nécessaire à un maximum de liberté et d'occasions favorables à des recherches approfondies sur les questions de politique agricole. Le Conseil comprend des délégués de quatre groupes différents : les associations agricoles, les coopératives, les entreprises commerciales liées à l'agriculture ainsi que les gouvernements d'Ottawa et des provinces.

Au dire du Président, les résultats de quelques-uns des projets mis en oeuvre par la direction du Conseil seront connus vers la fin de 1965 ou le début de l'an prochain.

M. Clarke a admis que le revenu des cultivateurs canadiens n'est pas suffisant. Depuis une génération, dit-il, la production a augmenté de 35 pour cent tandis que la consommation n'a pu augmenter aussi rapidement. Aussi, le problème fondamental de l'agriculture réside-t-il dans l'absorption de cet accroissement de volume sans que les prix en soient abaissés.

Passant en revue le régime de commercialisation au Canada, il en conclut que, s'il n'est pas sans défaut, il est relativement efficace à bien des égards.

Et le Président de poser la question suivante : Etant donné la situation difficile de nos cultivateurs en ce qui concerne leur revenu et notre régime de commercialisation plutôt efficace, quelles modifications ou quelles politiques nouvelles permettraient aux agriculteurs de recevoir une part accrue des richesses du monde occidental ?

Avant de trouver la réponse voulue à cette question, il faudrait définir clairement les objectifs des producteurs, a conseillé M. Clarke, proposant lui-

même quelques-uns de ces objectifs et les moyens de les atteindre.

De même il demanda aux producteurs de se concerter sur le genre d'agriculture qu'ils veulent avoir. Il a admis l'intérêt qui se manifeste dans l'efficacité, dans les occasions qui s'offrent, dans l'embauchage, le progrès, la stabilité, l'égalité, la liberté tout comme dans un mode de vie convenable et ainsi de suite, suggérant ensuite de travailler en vue d'une unité économique et politique à la fois.

A la suite d'une discussion sur les problèmes, les programmes et les entraves possibles dans la poursuite de ces objectifs, il conclut en ces termes :

"La solution la plus évidente, la plus pressante et à longue échéance semble être une réforme de structure. Le seul remède véritable est de libérer l'agriculture d'un certain nombre de gens afin de permettre à ceux qui y restent de produire de plus en plus. C'est là un point qu'il est excessivement important de résoudre avec tact, conformément au sens de la responsabilité nationale, en tenant compte des désirs et des habitudes des gens qui habitent présentement les régions rurales.

Les dirigeants du Conseil ont fait part à l'assemblée du travail sur les projets en cours, dont en voici quelques-uns :

--Une étude de l'évolution de la politique agricole au Canada.

--Une analyse économique de la politique agricole au Canada.

--Une analyse économique de la politique sur l'aide au transport des grains de province.

--Une étude du revenu du travail agricole comparativement à celui des secteurs non-agricoles.

On a aussi communiqué à l'assemblée les grandes lignes du programme de recherches de la direction en 1965-66.



Lettres DE MON CURÉ



"Fabri Filius"

C'est de ces deux mots que tire sa noblesse tout travail bien fait, que ce soit dans un laboratoire ou à l'étable ..., à une chaire d'université ou à l'évier, penchée sur la vaisselle ... ou la lessive.

Après avoir créé l'homme, ... pour qu'il travaille, Dieu a voulu devenir le fils d'un artisan (fabri filius).

C'est en la fête de cet artisan, -- le premier mai, -- que je t'écris.

C'est aussi ta fête; à toi qui travailles fort, ... qui ne gagnes pas cher ... et qui travailles avec le même associé que saint Joseph. Avec cette différence que, dans l'atelier de Nazareth, Dieu travaillait comme apprenti, tandis que sur ta terre, il est créateur et providence.

La trame de notre rédemption est remplie de mystères; mais quand on contemple toute la pièce, on voit qu'elle est pleine d'amour et de sagesse : -- Dieu qui s'établit dans un humble foyer ... qui, à la fin de sa vie terrestre, nous donne sa mère ... et, après lui avoir causé tous les troubles possibles, établit son père l'intendant de son Royaume, -- avec mission de secourir les mal-pris de la terre.

Vraiment, ceux qui besognent dur ... et qui sont oubliés, -- parce qu'ils n'ont pas le temps de se lamenter, -- sont chanceux : -- La Sainte Famille doit avoir, pour eux, une attention toute particulière, parce que, par leur travail et leurs soucis de famille, ils contribuent davantage à la rédemption du monde, commencée au foyer de Nazareth.

"Je suis la vigne et mon Père est le vigneron. Tout sarment qui ne porte pas de fruit, il le retranche; et tout sarment qui porte du fruit, il l'émonde, afin qu'il porte encore plus de fruits." (Jean XV)

C'est ça la rédemption; et le sarment qui porte du fruit, c'est toi.

Il ne faut pas, pour autant, te croire le maître ... et te mettre à travailler, pour les compagnies. Tu fausserais ta vocation, autant que moi, si j'entreprenais d'opérer une ligne d'autobus.

Aujourd'hui, il faut se défilier : -- On travaille moins, ... on se démène plus ... et on s'écarte sans s'en apercevoir.

Dans un vieux livre publié en 1837, je lis ceci, au chapitre du travail :

"Dieu a créé la nature pour l'homme; et il a créé l'homme pour sa gloire, afin qu'il élève la nature jusqu'à Dieu. Le travail est une rédemption et une prière; il élève l'intelligence, élargit le cœur, fortifie la volonté, conserve le corps et rajeunit les sens, c'est lui qui sanctifie l'âme et bénit la nature.

La culture de la terre est une science; et la nature ne se révèle qu'à ceux qui s'appliquent à la connaître, et elle garde, pour les autres, ses voiles et ses mystères.

Tout ce que l'homme produit, avec le travail de ses mains, naît de son mariage, avec la terre; et tout retourne à Dieu, parce que tout vient de lui."

Vois-tu comme c'est impensable qu'un cultivateur sacre ou, -- ce qui serait absurde, -- blasphème. -- Tu vois, assez souvent, au printemps, une vapeur s'élever de tes champs : -- C'est comme l'encens autour de l'autel; c'est le temps pour toi d'envoyer tes prières vers le ciel ... et d'offrir à Dieu tous tes travaux; l'arôme de ta terre les amènera dans les sphères surnaturelles.

Et mon vieux livre continue : --

"A mesure que la rédemption se développe dans le temps, l'action de l'homme devient plus facile, et la nature lui est plus soumise.

Chaque siècle mûrit les germes que lui a confiés le siècle dont il est le fils, et laisse au siècle qui le suit d'autres germes que celui-ci mûrit à son tour.

Et les fils savent plus que leurs pères; et les pères ne sont point jaloux de la science de leurs fils, et les fils ne méprisent point l'expérience de leurs pères.

La science ôte à l'action de l'homme quelque chose de sa peine; elle aide la rédemption, en diminuant le travail."

Et l'Auteur prédit que, dans l'avenir, l'homme travaillera moins mais agira plus. Il devrait vivre plus heureux en profitant des effets de la rédemption dont ses ancêtres auront enrichi la terre; mais beaucoup d'hommes profiteront mal de la science et agiront contre Dieu.

"Ils feront de grandes choses ... qui seront de grands biens ou de grands maux. La lutte entre Dieu et démon sera terrible! O vous qui espérez, ne laissez ni la prière se taire sur vos lèvres, ni la foi s'éteindre dans votre cœur."

Ton CURÉ

Les cultivateurs et l'expropriation

L'auto-route de la rive nord

La Fédération de l'U.C.C. de Joliette, consciente de ses responsabilités envers les cultivateurs des Comtés de Berthier, Joliette, Montcalm et l'Assomption, a mis sur pied un service d'expertise en vue de venir en aide aux cultivateurs, victimes de l'expropriation.

L'expropriation, comme les clôtures, est un mal nécessaire, surtout lorsqu'elle met en cause l'utilité publique. Il apparaît évident que l'auto-route Montréal-Berthier s'avère une utilité publique de première importance.

Cependant les cultivateurs dépossédés de leur terre ont droit à une juste compensation et c'est la raison qui a incité les dirigeants de la Fédération de l'U.C.C. de Joliette à organiser un service d'expertise.

Tous les cultivateurs qui sont frappés par l'expropriation seront appelés en assemblée d'ici quelques jours, et en attendant, il serait sage pour eux de n'accepter aucun compromis.

La Fédération de l'U.C.C. de Joliette, 110 nord, rue Beaudry, Joliette

Exterminez rapidement les mouches avec cette NOUVELLE découverte FLY CAKE de COSSMAN



EMPAQUETAGE COMMERCIAL DE 10 No 600

Chaque boîte contient 10 Fly Cakes de 2 on. sous cellophane. \$7.98 au détail

POUR USAGE COMMERCIAL - ÉTABLES, POULAILLERS Etc.

Emballage: 12 boîtes de 10 à la caisse. Poids: 20 livres à la caisse.

RÉSULTATS APRÈS 2 HEURES



Emballage: 6 douz. de boîtes à la caisse. 1 Fly Cake sous cellophane par boîte. (avec récipient de plastique) 79NB Poids: 14 livres à la caisse.

FLY CAKE 2 on. 98¢ au détail

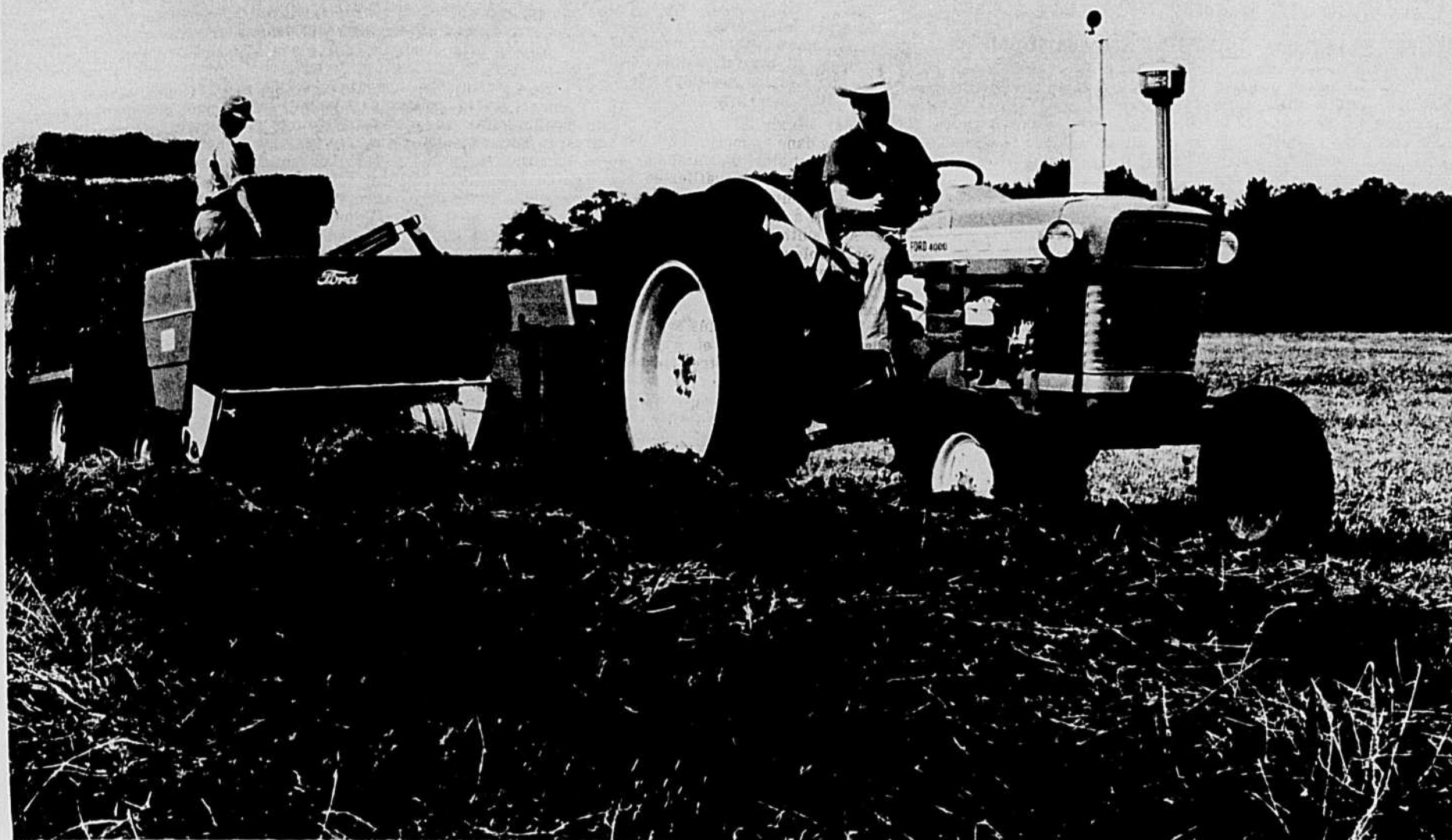


Ecrivez ou téléphonez à votre "marchand"

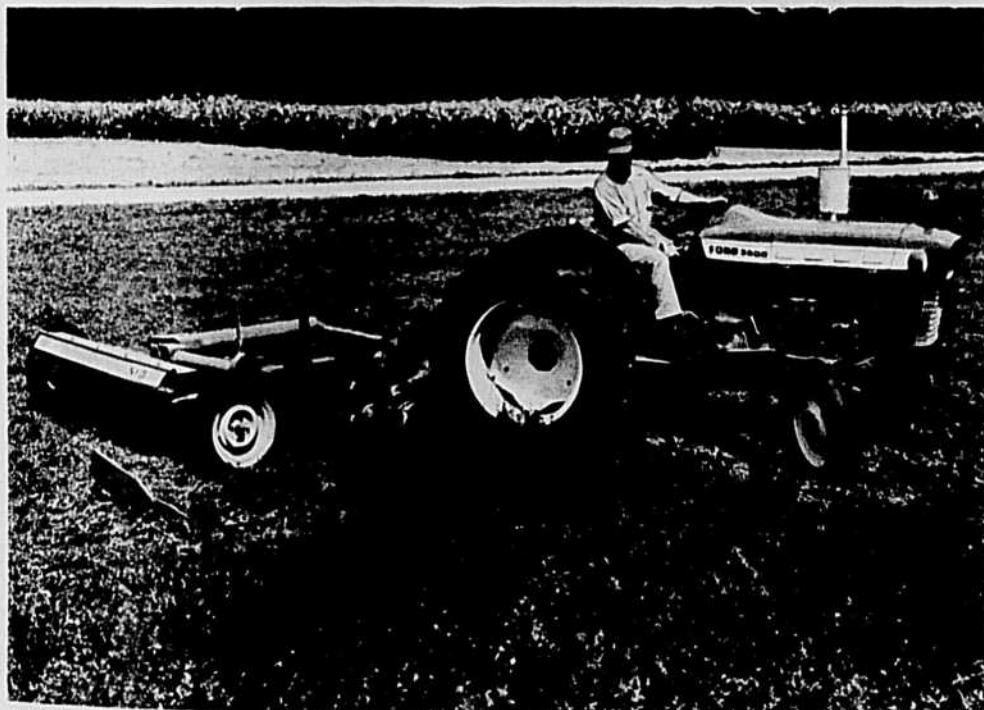
PROVINCIAL PEST CONTROL INC.

1997 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Qué. - Tél. 932-4191

Du foin vite fait... grâce aux instruments FORD



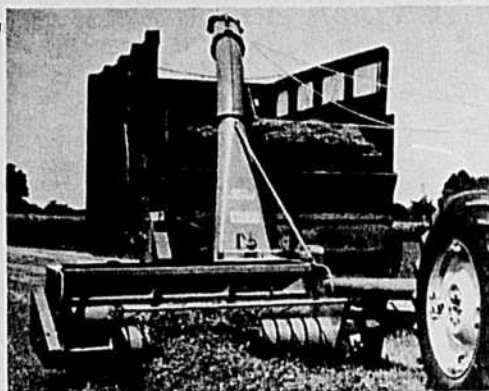
Pour rentrer vite la récolte: la ramasseuse-presse Ford 530 et le nouveau tracteur Ford 4000.



Fauchage et conditionnement rapides: la faucheuse Ford 515, robuste et exempte de vibrations, peut faucher jusqu'à 7 acres à l'heure. Le conditionneur 510 à attelage simplifié peut être équipé, au choix, de rouleaux broyeurs ou crêpeurs.



Râtelage net et rapide: le râtelier faneur Ford 503, à entraînement par prise de force, est muni d'un dépouilleux rotatif exclusif qui protège les feuilles et donne des andains bien aérés, séchant rapidement. Si vous préférez un râtelier faneur à entraînement au sol, voyez le Ford 508.



Pour hacher le fourrage: l'étonnante récolteuse Ford 612 hache aussi bien les ensilages sarclés et les ensilages verts. Elle s'adapte en quelques minutes à n'importe quel type de hachage et offre à la fois haut rendement et économie.

Un rendement élevé... jusqu'à 14 tonnes à l'heure—voilà ce que permet la ramasseuse-presse Ford 530. Plus large, elle peut engouffrer les plus gros andains; ses 48 dents incurvées happent tout le foin sans rien laisser perdre et une rabatseuse à ressort lui assure un débit puissant.

Un système d'alimentation à grand volume achemine le foin vers la presse. Des fourches jumelées, alternées de manière à fournir une alimentation ininterrompue, remplissent uniformément le compartiment de la presse. Le béliet, travaillant à 79 coups par minute, donne des balles fermes, bien carrées et coupées avec une parfaite régularité.

La Ford 530 est une machine de qualité, aussi durable que puissante. Châssis, essieu, presse, pignons et dispositifs d'entraînement sont de modèle renforcé. Trois embrayages de transmission protègent à la fois la ramasseuse-presse et le tracteur et assurent un haut rendement continu. Pas de temps perdu à replacer les goupilles: la Ford 530 n'en a pas... et n'en a pas besoin.

Une telle supériorité a vite fait de s'imposer. C'est pourquoi, l'an dernier, les ramasseuses-presses Ford furent plus en demande que jamais. Passez vite voir la Ford 530, avant le début de la belle saison. Elle peut vous être livrée avec entraînement par prise de force ou par moteur. Pour rentrer votre récolte vite et bien, employez les machines agricoles Ford.

GRATIS à l'acheteur d'une ramasseuse-presse Ford neuve: PROVISION DE FICELLE POUR 2500 BALLES. HÂTEZ-VOUS: cette offre expire le 30 juin 1965.



TRACTEURS



ÉQUIPEMENT

Ford Tractor and Equipment Sales Company of Canada Limited

L'ENVERS DE LA MÉDAILLE

en agriculture!

Venez visiter mon magasin .. Ouverture demain..

FAILLITE .. sous peu, RAISON .. "trop de tripoteurs..."

J'ai rêvé d'un grand magasin ... qui opérerait à l'image de l'agriculture au Québec. J'ai hâte de vous dire : venez à mon magasin, vous pourrez vous servir à satisfaction; il y aura des économies sensationnelles et vous serez un client chanceux !

Dans mon magasin, vous y trouverez de tout ... et, par mesure d'économie, il n'y aura ni commis, ni prix marqué, ni balance pour les pesées, ni préemballage ... il n'y aura que de la marchandise et des clients! Chaque client se servira lui-même, il apportera la marchandise chez lui, il en appréciera

la qualité, il (le client) en déterminera le prix, tenant compte de la mauvaise concurrence, il (le client) en fera la classification, il (le client) jettera ce qui est impropre à la consommation, il (le client) consommera ou fera consommer le produit, et après, ... ce client satisfait viendra me payer ce qu'il croit juste et raisonnable !!! Pour m'aider, il en revendra au meilleur prix possible et me remettra la différence, en ayant soin toutefois de garder une légère marge de profit ... N'est-ce pas un commerce emballant ...? Je vois déjà la foule s'arrachant tous mes produits; je vois le gouvernement m'offrir des prêts pour avoir encore plus de marchandises à la disposition de mes nombreux clients ... mais hélas, j'ai peur que mon commerce ne tienne pas longtemps car, je vois aussi : "Tous les tripoteurs de produits" ne laisser dans le magasin que ce qui n'est pas vendable, je vois aussi "ce client" ne pas vouloir me payer "le chocolat" que le soleil a un peu fondu; et je vois nombre d'autres "erreurs" de mes clients que je devrai subir ... j'entrevois déjà "une grande faillite et j'entends les gens dire : - c'est un bon garçon, mais il n'est pas d'affaire" ... Eh bien non, j'ai peur et je n'ouvre pas mon magasin ...

Soyons franc et sachons l'admettre, n'est-ce pas l'image de l'agriculture? Tout le rouage des intermédiaires est aux dépens du producteur, toutes les erreurs de ces mêmes intermédiaires sont encore absorbées par le producteur ... et après cela, on semble surpris que ça ne tourne pas rond chez le producteur agricole. Il est pourtant facile de se rendre compte que :-

Chaque fois que le camion de lait est retardé sur la route (pour une crevaillon, un briois quelconque, ou tout autre raison), et que le soleil réchauffe trop le produit ... c'est le producteur qui est blâmé et c'est à lui que l'usine dit : "fais attention à l'avenir ou ton prix sera coupé";

Chaque fois qu'un camion (de ramassage d'animaux), est retardé sur la route, c'est le cultivateur qui subit les pertes de poids;

Chaque fois que ces mêmes camions attendent des heures aux portes de l'abattoir, c'est encore le producteur qui subit les pertes de poids;

Chaque fois que l'abattoir est débordé et que l'abattage doit être remis au lendemain (entraînant

une perte de poids chez les animaux), c'est encore le producteur qui subit les pertes de poids; Chaque fois qu'un briois à l'abattoir entraîne un retard dans l'abattage, c'est encore le producteur qui subit les pertes de poids;

Chaque fois qu'un manipulateur d'oeufs brise un oeuf avant l'emballage, c'est encore le producteur qui subit la perte;

Chaque fois qu'un magasin à chafne (les pauvres magasins) décide de faire une publicité aux dépens des produits agricoles, ils coupent le prix de remise aux abattoirs et les abattoirs à leur tour coupent le prix aux cultivateurs; donc les cultivateurs paient pour la publicité des grands magasins!

Que l'on se donne la peine de regarder toutes les activités de l'économie agricole du Québec et l'on verra facilement "que tous les rouages et toutes les erreurs des intermédiaires" sont à la charge du producteur agricole. L'histoire des "animaux" en est un exemple frappant :-

Un camion ramasse le bétail (veaux, vaches, cochons, etc.); Au chargement, l'animal est marqué; "C'est la dernière chose que le cultivateur en voit";

Le bétail est conduit à l'abattoir ... tous les retards sur la route ou dans le déchargement à l'abattoir causent des pertes de poids, c'est le cultivateur qui l'absorbe;

A l'abattoir on ne remet pas de pesantier vivante au producteur, ça évite les discussions et les constatations d'erreur ...

Là le bétail est abattu, classifié par un représentant de l'abattoir (sauf dans les porcs où c'est un classificateur du gouvernement), puis l'animal est dépecé et expédié pour la consommation ... Jusque là le cultivateur ne sait pas encore quel prix il sera payé! 3 ou 4 jours plus tard, on fera le paiement au cultivateur expéditeur, c'est-à-dire qu'on lui enverra l'argent que, les abattoirs n'ont pu s'entendre pour garder!

Il arrivera même que 4 ou 5 jours après l'abattage on avertira le trop riche expéditeur que son animal a été confisqué et qu'on ne peut lui envoyer aucun sous Chanceux qu'il est, on ne lui réclamera pas l'abattage! N'est-ce pas l'image du magasin dont j'ai rêvé !

Voilà l'envers de la médaille en agriculture : "il y a tellement de "tripoteurs" de produits agricoles et si peu de loi pour protéger le producteur ... que l'agriculture est sur le chemin de la "faillite".

Qu'en pensez-vous, "Cultivateurs-producteurs" ...

Ca ne peut pas durer...

Mon prochain article: "De grâce cultivateur, ne prenez pas trop au sérieux quelques affirmations du livre blanc de l'agriculture au Québec!" car vous aurez une indigestion de "cochons et de moutons"!

Le parlement...

(Suite de la page 4)

mécanisés, les subventions au transport des engrais, grains et animaux, les cours de perfectionnement, un programme de promotion pour l'élevage bonifié, les travaux d'ARDA, le système coopératif stimulé pour producteurs : autant de formules qui concrétisent cet effort du gouvernement pour améliorer l'économie rurale.

UN PROBLÈME ANGOISSANT

Mais il reste que toutes ces mesures ne s'avèrent pas suffisantes et qu'il faudra pousser encore plus loin l'action positive de la législation. Jusqu'où? C'est là le problème angoissant que devra solutionner la future commission d'enquête sur le monde rural.



NOUVELLES DE LA 11e HEURE

OEUFs: mêmes prix à Montréal

Très peu de changement au marché des oeufs, la semaine dernière. Stable, ferme un peu plus ferme, tels sont les adjectifs employés pour le décrire. Les prix au producteur de catégories supérieures sont donc demeurés à leur niveau de la semaine précédente. Exceptions: le littoral du Pacifique et le sud de l'Alberta où il y eut baisse de 2 cents la douzaine - fléchissements à quelques marchés du Nouveau-Brunswick. Catégories inférieures: prix à peu près stationnaires. Mêmes prix comptant, sur place à Montréal: A gros, 38-38 1/2c.; A moyens, 35 1/2-36c.; B, 30 c.

En Ontario, bonne demande locale et extérieure; provisions suffisantes; aucun surplus à signaler; achats pour décoquillage presque confinés aux catégories inférieures. A Montréal, demande soutenue; transactions actives à la fois pour les oeufs du Québec, les arrivages de l'Ontario et même quelques expéditions en provenance de l'Ouest.

Dans les Prairies, prix fermes ou raffermis un peu par rapport à la semaine antérieure. Exceptions déjà signalées: sud de l'Alberta et le territoire ouest de la Colombie-Britannique.

Provinces atlantiques: demande variant de passable à bonne; approvisionnements suffisants pour les besoins; prix stables sauf à quelques endroits principaux du Nouveau-Brunswick où il y eut fléchissement des deux premières catégories.

VOLAILLE: hausse et baisse

Ton stationnaire sur les grands marchés de la volaille la semaine dernière, sauf à deux de ces marchés où l'on relève des modifications: VOLAILLE VIVANTE: A Toronto, baisse de 1 c. la livre des poulets pesant moins de 5 livres et tendance pareille des poulets pesant 5 livres et plus. A London, hausse de 1 c. des dindons légers et lourds.

Prix au producteur des poulets de moins de 5 livres, classés A, dans les principales villes canadiennes en date du 27 avril: Montréal, 19 c.; Toronto, 17 c.; London, 18 c.; Winnipeg, 18-18 1/2 c.; Regina, 19 1/2-20 c.; Edmonton, 21 c.; Vancouver, 21 1/2c.

VOLAILLE ABATTUE: aucun changement à signaler.

CONSUMMATION: accrue des oeufs

Les prix des premiers mois de l'année pour les oeufs n'ont pas été encourageants pour le producteur, rappelle le dernier bulletin fédéral sur les marchés des oeufs et de la volaille. Mais la disparition des oeufs entreposés ou offerts sur les marchés indiquerait une hausse sensible de la consommation -- probablement de trois à quatre oeufs par personne en regard de l'an dernier. Si cette tendance se poursuit, ce serait la première fois depuis 1957 qu'il y aurait augmentation dans la consommation par habitant des oeufs au pays.

PORCS: gains presque partout

La presque totalité des marchés aux porcs ont enregistré des gains la semaine dernière -- la plupart assez faibles cependant.

Prix des porcs de la catégorie A: Toronto, quelque gain à \$27.35-\$28.85; Montréal, gain de 50 c. les 100 livres à \$27-\$28; Winnipeg, aussi en avance à \$25.35-\$26.25; Calgary et Edmonton, gains de 60 c. aux deux endroits à \$23-\$23.60; Lethbridge, un peu meilleur à \$22.85-\$23.35; enfin le marché de Saskatoon s'est remis de sa perte de la semaine antérieure et cotait \$24.60-\$25.15.

VEAUX: forte baisse à Toronto

Marché relativement actif au début de la semaine mais, avec le passage des jours, diminution de cette activité surtout à Toronto qui perdit de \$2 à \$3 les 100 livres de veau de la meilleure qualité -- la cote officielle y étant de \$26-\$33; par contre, Montréal accusait une tenue ferme avec hausse de \$1 à \$25-\$28; Winnipeg, quelques gains durant la semaine mais, en fermeture, même cote que la semaine précédente ou \$27-\$30; Edmonton, stable à \$24-\$27; à ce dernier endroit, les gros veaux lourds de boucherie ont perdu \$1 les 100 livres à \$17-\$18.

AGNEAUX: variantes des prix

Arrivages restreints d'agneaux et de moutons la semaine dernière. A Toronto, les bons agneaux venant des parcs d'engraissement s'y vendaient au moins \$1 de plus les 100 livres -- \$29.50-\$32; à Winnipeg, prix inchangés à \$24; à Calgary, baisse de \$1.40 à \$22.50-\$23; à Edmonton peu de changement à \$24. Les prix des bons agneaux de printemps ont baissé un peu par rapport à la semaine précédente, la cote étant de \$32-\$40 les 100 livres à Toronto.

Importations de moutons en provenance des Etats-Unis, pour fins d'abattage immédiat, au cours de la semaine: 876 têtes.

BOVINS: tendance instable

Arrivages sensiblement accrus de bovins la semaine dernière; demande instable pour toutes classes et catégories; vers le milieu de la semaine, le volume des arrivages commença à peser sur les prix à plusieurs endroits. Demande relativement instable.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons, fluctuations de 50 cents les 100 livres dans les deux sens; génisses, de stables à inférieurs de 50 c. et même davantage; vaches, fluctuations de 50 c. vers le haut à \$1 vers le bas; taureaux, fluctuations de 25 c. vers le haut et de 50 c. vers le bas.

Bovins d'engraissement: dans l'Ouest, demande passablement active qui absorba une offre plutôt faible; prix inchangés sauf à Toronto où ils tendaient vers la baisse.

Exportations aux Etats-Unis durant la semaine: 372 têtes.

TUBERCULES: surfaces projetées

Les cultivateurs canadiens ne projettent pas de planter des étendues beaucoup plus grandes que l'an dernier en pommes de terre. L'accroissement de superficie chez nous serait d'environ 3% par rapport à l'an dernier, d'après les premiers sondages du Bureau fédéral de la statistique.

Un autre fait à rappeler: les producteurs des Etats-Unis se proposent d'augmenter leurs superficies beaucoup plus que chez nous. Les étendues en pommes de terre seraient de 7% de plus que l'an dernier outre-frontière.

Ce qui peut empirer la situation, c'est que les Etats-Unis aient une étendue à peu près normale en pommes de terre l'an dernier. Mais d'autres facteurs sont intervenus et ont provoqué une baisse de 20 à 25 millions de quintaux dans la production totale. Advenant que les intentions des fermiers des Etats-Unis se réalisent et que le rendement y soit normal, nous aurions à l'automne l'une des récoltes les plus élevées de pommes de terre en Amérique du Nord.

Nouvelle corde
BRANTFORD
11,000 PIEDS DE LONG

Une corde super-longue qui lie 620 balles de moisson de 36". Ceci signifie qu'il existe une corde Brantford pour tous genres d'emballages ... une longueur idéale pour les balles légères, moyennes ou lourdes. Les trois longueurs sont garanties sans noeud et empaquetées dans des cartons commodément scellés à l'huile.



En trois longueurs:
11,000 pi. 10,000 pi. 9,000 pi.
Force de tension 265 lbs. 295 lbs. 325 lbs.
THE BRANTFORD CORDAGE CO., BRANTFORD, ONT.

Société des Eleveurs
d'Hereford du Québec

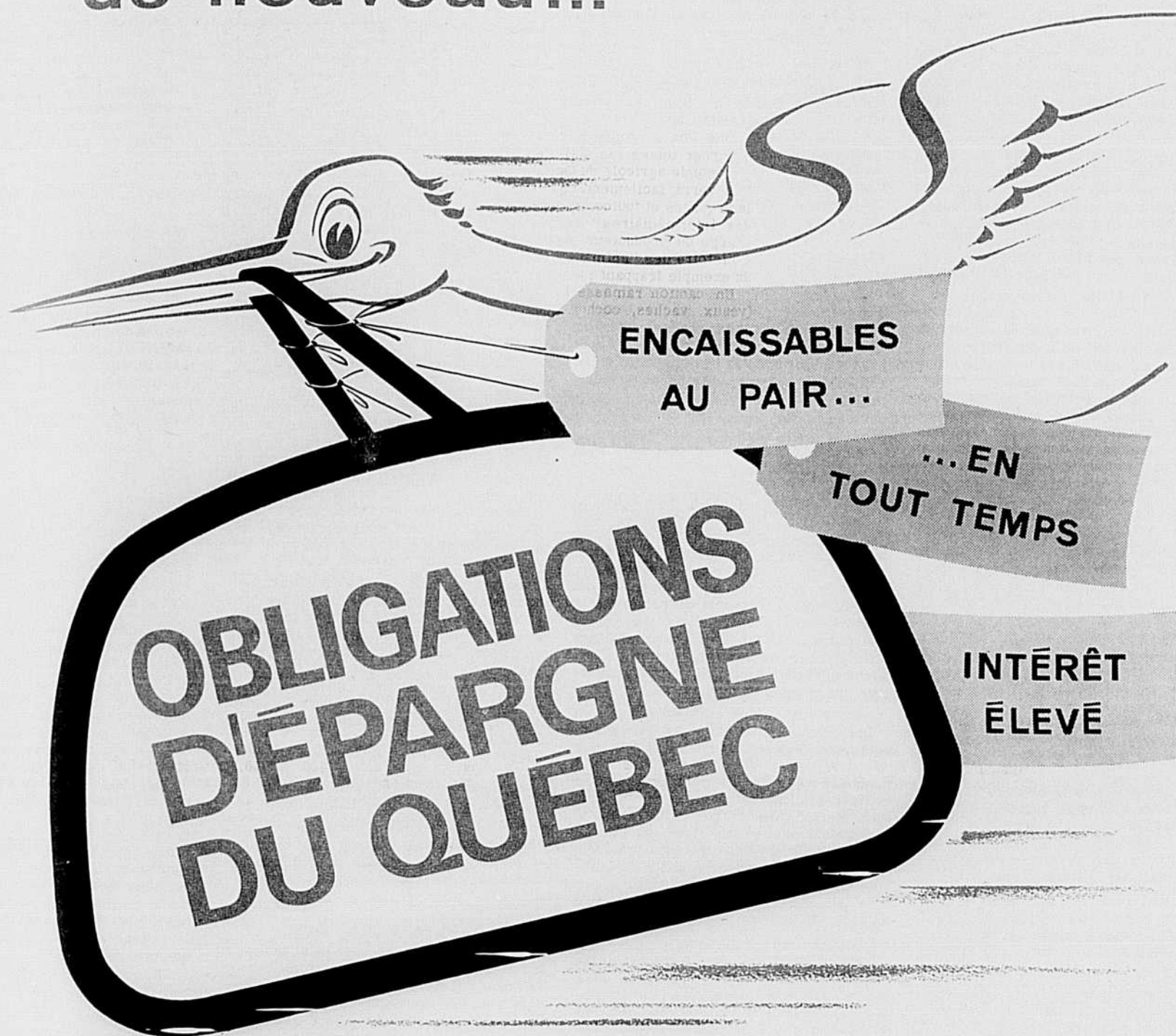


POUR BROCHURE ET
RENSEIGNEMENTS
GRATUITS,

écrivez à:

J.C. Tanner, secr.,
Windsor Mills, Qué.

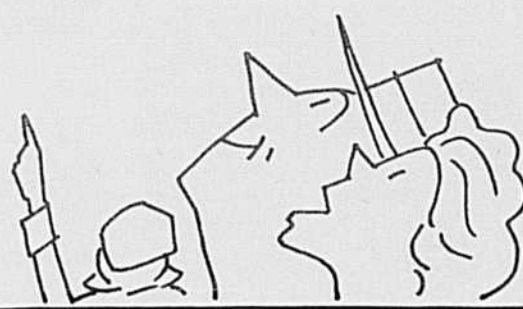
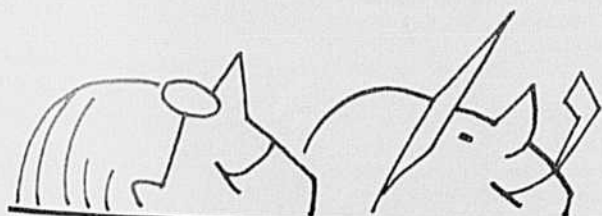
de nouveau...



ELLES RAPPORTENT JUSQU'À 5½%

(Rendement moyen: 5.25%)

EN VENTE CHEZ LES COURTIER EN VALEURS
MOBILIÈRES, DANS LES BANQUES, LES CAISSES
POPULAIRES ET LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE.



AVANT-PROPOS

Dans une région comme celle du Saguenay, Lac St-Jean, l'importance économique d'une ressource naturelle aussi abondante que la forêt, suscite le plus grand intérêt de toute la population. Et il n'y a aucun doute que de près ou de loin, toutes les couches sociales de la société se ressentiront tôt ou tard, des conséquences de l'orientation que l'on donnera au développement immédiat et futur dans le domaine de l'exploitation saine et ordonnée de nos plus belles ressources forestières.

La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay tient donc à vous assurer, Honorable Ministre, de sa conviction que vous avez vu très juste en demandant à tous les intéressés de se prononcer sur les projets d'industries forestières dans la région du Saguenay - Lac St-Jean.

C'est en effet la première fois que le Ministre des Terres et Forêts du Québec offre à tous les intéressés l'occasion d'émettre leur opinion sur des projets qui ont une très grande importance, parce qu'ils sont tout de même reliés à tous les projets que la richesse forestière immense de la région peut permettre de concevoir dans l'avenir.

Cette audition publique à laquelle la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay a l'honneur de participer, suppose chez vous, Monsieur le Ministre, la détermination de prendre en main de maître la question du développement de nos ressources forestières qui demeurent l'actif le plus précieux parmi toutes les richesses du Saguenay - Lac St-Jean, afin de faire bénéficier de cet actif l'ensemble de la communauté régionale.

Nous ne pouvons que nous réjouir, Monsieur le Ministre, de cette prise de position à l'occasion des projets de scieries par la Compagnie Price Ltée. et la Compagnie Consolidated Paper Corporation.

Dans ce mémoire, la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay a jugé à propos d'établir les principes qu'elle considère comme devant être à la base de l'exploitation de nos forêts, d'étudier la situation qui prévaut et a prévalu dans cette exploitation et d'émettre des propositions qui se rapportent tant aux projets qui ont suscité la présente rencontre, qu'aux projets futurs dans le domaine de l'industrie forestière de la Région.

PRINCIPE DE BASE

Le milieu rural est intéressé au plus haut point à voir nos ressources forestières exploitées en fonction du bien-être de la population.

Or sauf pour le cœur de quelques centres réellement urbains, l'ensemble du territoire du Saguenay - Lac St-Jean est presque exclusivement rural. La région compte donc une population presque exclusivement rurale, pour laquelle un développement sain des ressources forestières est primordial à son épanouissement.

C'est depuis de nombreuses années que la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay travaille à assurer à toute cette population rurale une possibilité de s'épanouir normalement, grâce au développement de toutes les ressources du milieu.

Dans le domaine du développement des ressources forestières, toute la politique de l'U.C.C. est basée sur de grands principes qu'il convient de mentionner ici.

- A - Le premier de ces principes est, que tout le territoire forestier exploitable de la région doit être exploité.
- B - L'U.C.C. considère que toutes les essences de bois qui composent la forêt doivent être utilisées.
- C - La forêt doit être exploitée de façon rationnelle, et ceci suppose qu'on respecte ses possibilités, qu'on en assure la pérennité et qu'on en dirige le produit vers la meilleure utilisation possible.
- D - L'exploitation de la forêt doit être rentable non seulement pour la grande entreprise, mais également pour les travailleurs forestiers, comme pour les travailleurs des usines de transformation, aussi bien que pour les producteurs de bois qui doivent contribuer à l'alimentation des usines.
- E - La forêt doit être mise en valeur de façon à assurer un aménagement le

plus parfait possible du territoire, c'est-à-dire, qui tienne compte du capital humain et des richesses disponibles du milieu.

- F - L'exploitation de la forêt doit être faite de façon à assurer encore un développement normal et progressif aussi bien de la petite et de la moyenne industrie que de la grande industrie.
- G - Le développement d'une ressource aussi importante que la forêt, ressource qui nous appartient de droit, doit normalement donner naissance à de nouvelles entreprises, propriété des nôtres.

Voilà les principes que la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay place à la base de toute politique, en matière d'exploitation de nos forêts.

Ce sont ces principes que l'U.C.C. voudrait voir reconnaître par tout promoteur d'un projet d'industrie forestière dans la région du Saguenay - Lac St-Jean et par l'Etat.

SITUATION DE FAIT

Analisons maintenant si la situation qui a prévalu en forêt, dans le passé et jusqu'à aujourd'hui, répond aux aspirations du milieu rural, aspirations concrétisées dans les principes adoptés par la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, en matière d'exploitation forestière.

NON-UTILISATION DE TOUTES LES RESSOURCES

Une première constatation s'impose à la première analyse, et c'est qu'environ de 50% à 60% de nos ressources forestières exploitables n'ont pas été exploitées.

Si l'on recherche le pourquoi de cet état de chose, il faudra convenir que la raison première réside dans une mauvaise distribution des forêts par le passé. Ceci s'est traduit par la concession de superficies beaucoup trop grandes, en rapport avec les besoins du moment.

Des conséquences d'une énorme gravité découlent de cette mauvaise distribution des territoires forestiers. C'est cette mauvaise distribution qui est cause du manque de matière première de l'industrie des bois de sciage. Cette industrie a toujours accusé une faiblesse inquiétante, en face d'un approvisionnement incertain, d'où une augmentation considérable des coûts pour cette industrie qui, pour s'assurer un approvisionnement, a dû accepter des droits de coupe excessifs.

Comme seconde conséquence, il faut mentionner l'impossibilité devant laquelle les ruraux ont été placés jusqu'ici, de rendre viables les associations coopératives forestières qu'ils mettaient sur pied, parce que le développement de ces associations a toujours été conditionné par le bon vouloir des gros concessionnaires dont dépendaient les contrats d'opération et surtout les contrats rentables.

Une autre conséquence non moins désastreuse de cette mauvaise distribution a été la trop grande sécurité dans laquelle se sont reposés les gros concessionnaires. Cette fausse sécurité a fait perdre aux compagnies forestières le dynamisme nécessaire à la recherche de tous les marchés possibles et au développement des techniques plus avancées qui auraient dû être appliquées dans les usines de transformation.

La plus belle preuve de sous-exploitation de nos forêts, nous la palpons aujourd'hui, où la plupart des gros concessionnaires forestiers mettent de l'avant des projets de scieries ou d'amélioration des moulins de pâte et papier, de façon à justifier la possession de leur immenses territoires.

EXPLOITATION PARTIELLE

Les usines de pâte et papier n'étant pas ou peu équipées pour absorber les essences secondaires de bois, comme le bouleau, le tremble, le cyprès, etc., il s'ensuit que dans la faible partie exploitée de la forêt, il n'y a pratiquement que les essences de sapin et d'épinette qui ont été extraites de la forêt. Les essences secondaires y ont été perdues; pourtant leur exploitation aurait pu être très profitable, mais elle a été tout simplement négligée.

MÉMOIRE DE L'U.C.C. SUR LES PROJETS DES GRANDES COMPAGNIES

Nous avons donc perdu une partie non négligeable de nos forêts exploitées. La main-d'œuvre n'a pas bénéficié de cette richesse. L'Etat y a perdu un revenu.

Les gros concessionnaires n'y ont pas vu une trop grande importance à cause de l'immensité de leurs possessions. Il n'en est pas ainsi pour le producteur de boisé de ferme, pour qui ces essences secondaires, en raison de la faible étendue de leurs boisés, prennent une importance très grande et représenteraient un revenu excessivement important.

Les négociations du bois provenant des boisés de ferme au Saguenay - Lac St-Jean ont abouti cette année à une impasse dans la vente des essences secondaires du bois avec les compagnies forestières. Cette situation n'est pas nouvelle. Elle existe depuis toujours. De fait, on ne semble pas vouloir comprendre la valeur économique, pour un propriétaire de boisé, des essences secondaires du bois. La tendance est de situer un tel marché au même niveau que le marché de ces essences pour les propriétaires de grandes concessions. Et pourtant, la valeur commerciale relative n'est pas du tout comparable pour les deux catégories de producteurs.

On ne peut donc pas analyser une situation pour les grosses compagnies, une autre pour l'industrie du bois de sciage, une autre pour les propriétaires de boisés de ferme. Tout ceci forme un tout inséparable dont le Ministère des Terres et Forêts doit tenir compte dans l'élaboration de politiques forestières et en face d'un développement harmonieux de l'industrie forestière.

EXPLOITATION À COURTE VUE

Nous considérons comme une exploitation à courte vue une exploitation forestière conçue en fonction du seul bénéfice immédiat d'un concessionnaire.

ÉCRÉMAGE CLASSIQUE

Il est facile à quiconque veut le constater, que jusqu'ici l'exploitation de nos forêts a été faite uniquement en fonction d'un bénéfice immédiat. C'est ainsi que les plus beaux peuplements, les plus accessibles, les plus rentables ont été coupés à blanc-étoc, sans aucun scrupule. Les rives des cours d'eau, les abords des paroisses, le bas des rivières ont été presque totalement déboisés, au point où la majorité de ces assiettes de coupe ont été la cause de la plupart de nos feux de forêt.

COUPE SANS ÉGARD À LA VALEUR DU BOIS

C'est ainsi encore que l'on a, par exemple, dirigé vers les industries de pâte et papier, du bois qui aurait dû normalement être dirigé vers les usines de bois de sciage. Encore là, il y a perte de revenus énormes, parce que très souvent, on s'est peu soucié d'exploiter la forêt en fonction de la valeur réelle de nos sources d'approvisionnement, sachant pourtant que l'industrie du bois de sciage ne peut survivre autrement qu'en s'alimentant de bois de qualité et à fort diamètre.

Ces quelques points suffiront à démontrer notre point de vue. Il y en aurait beaucoup d'autres à mentionner si l'on voulait viser à faire connaître toutes les faiblesses de notre mode actuel d'exploiter la forêt québécoise.

OUBLI D'UN AMÉNAGEMENT SÉRIEUX DU TERRITOIRE

Le premier souci d'une société progressive n'est-il pas la mise en valeur optimale de ses ressources naturelles? Ceci suppose un aménagement sérieux du territoire. Un tel aménagement doit être fait en fonction du capital humain et des richesses disponibles du milieu, en vue d'assu-

N.D.L.R. - Ce mémoire a été présenté à la Commission des forêts de la province de Québec, devant l'honorable N.D.L.R. - Ce mémoire a été présenté à la Commission des forêts de la province de Québec, devant l'honorable

rer la stabilité et la sécurité aux populations.

Pour ce faire, la forêt du Saguenay - Lac St-Jean doit être mise en valeur par une exploitation rationnelle optimale, c'est-à-dire, simultanée, diversifiée et complémentaire des ressources du milieu. La situation qui a prévalu dans le passé et qui prévaut encore nous laisse songeurs.

C'est ainsi qu'il nous faut reconnaître que Ferland-Boileau, par exemple, une agglomération autrefois sise en pleine forêt, recherche aujourd'hui la forêt où ses membres pourraient trouver du travail. Pendant une dizaine d'années, la forêt limitrophe, l'unique source de revenus de ces gens, est disparue au rythme de 60,000 cordes par année. Une forêt qui aurait assuré le développement d'une paroisse est ainsi disparue.

Nous devons malheureusement constater qu'un tel état de chose se continue en 1965. Parmi les paroisses de la région qui doivent compter avant tout sur la forêt pour leur développement, mentionnons, entre autres, St-Augustin, St-Ludger, Ste-Monique, Ste-Jeanne d'Arc, Ste-Elisabeth, Ste-Marguerite et Péribonka. Dans les abords de ce secteur, l'an dernier on a coupé 200,000 cordes de bois, et l'on ne faisait auparavant des coupes très élevées. Cette année, on considère qu'il reste dans ce secteur forestier une disponibilité ligneuse totale d'environ 1,000,000 de cordes, à ce qu'on nous a dit. Or on projette une coupe de 300,000 cordes. Nous sommes donc en face d'un territoire pernicieusement massacré et dont la remise en valeur peut exiger de très nombreuses années.

Comment envisager aujourd'hui un aménagement rationnel d'un territoire ainsi dévasté à cause d'une coupe abusive et tous les points irréguliers et aussi préjudiciable à la société? De tels méfaits seront difficilement réparés.

Il serait aussi difficile de passer outre et de ne pas mentionner les forêts accordées par faveur politique et tout simplement pillées comme ce fut le cas dans le secteur forestier environnant les paroisses de St-André, Ste-Hedwidge, St-François de Sales, Lac Bouchette, etc..

Tout ce qui précède n'est qu'à titre d'exemple, parce qu'une situation comme celle que nous venons de décrire a prévalu pour l'ensemble de la région depuis toujours et démontre ce que nous désirons avancer, à savoir que dans nombre de cas on a opéré sans aménagement préalable des territoires mis en exploitation et sans surveillance de la part de l'Etat.

SITUATION PEU ENVIABLE DU TRAVAILLEUR FORESTIER

Lorsque l'on parle du travailleur forestier, il faut comprendre dans ce terme, le travailleur forestier à l'emploi des compagnies forestières, mais aussi le membre d'une association coopérative forestière ou le propriétaire d'un boisé de ferme.

LE TRAVAILLEUR À L'EMPLOI DES COMPAGNIES FORESTIÈRES

Ce travailleur réclame aujourd'hui un statut d'homme de métier. C'est donc qu'on ne lui a pas encore reconnu ce statut, car pour le reconnaître, on devra lui accorder, comme aux autres travailleurs, la sécurité d'emploi, un salaire convenable, les mesures de sécurité sociale auxquelles il a droit, des conditions de vie en forêt acceptables. Le caractère d'insécurité et

LE SAGUENAY DE SCIÉRIES DES DE PÂTES ET PAPIER

En 1965 à une séance d'audition publique de la Commission des Terres et Forêts

La situation de sa situation fait que le travailleur forestier envisage son métier comme un pis-aller, en attendant un emploi plus conforme à ses aspirations. Il est d'ailleurs assez significatif de voir les travailleurs forestiers de la région, réclamer une fois de plus, l'intégration de la forêt à l'économie rurale, telle que la préconise l'U.C.C., au cours de leur congrès de lundi dernier, parce qu'ils voient le moyen d'atteindre le statut qu'ils aspirent.

LE TRAVAILLEUR MEMBRE D'UNE ASSOCIATION COOPÉRATIVE FORESTIÈRE

Le travailleur forestier devient volontiers membre d'une association coopérative forestière. Cependant, son association est victime de bien des désavantages. Lorsque l'on ne s'est pas entendu pour l'écoulement de la coupe, on ne lui a permis d'évaluer que dans des conditions impossibles et compromettantes. Les opérations des chantiers coopératifs ont presque toujours dépendu des gros concessionnaires des territoires forestiers qui n'ont pas hésité à imposer en plus du droit de coupe ordinaire, deux et même trois droits de coupe réguliers de la Couronne. On a vu par le passé certains chantiers coopératifs payer à des compagnies forestières, jusqu'à \$22,00 de droit de coupe pour un mille pieds mesure de planche de blanc au concessionnaire, alors que celui-ci remettait \$5,50 à l'Etat.

Le membre du chantier coopératif n'a pas tellement raison d'être satisfait de la situation qui lui est faite par les compagnies et par l'Etat.

LE PROPRIÉTAIRE DE BOISÉ DE FERME

Faudrait-il ici rappeler l'enquête royale qui a mis à jour le cartel formé par les grandes compagnies forestières pour fixer le prix du bois provenant des boisés de ferme à des niveaux n'atteignant même pas le prix coûtant?

La situation bien qu'améliorée aujourd'hui, ne permet toutefois pas au producteur de toucher le prix réel de son bois.

"Chat échaudé craint l'eau froide". Est-ce pourquoi l'U.C.C. est très sensible à toute mesure ou politique qui aurait pour effet de conduire à des cartels ou monopoles dans le domaine forestier.

"La forêt est demeurée trop longtemps, Québec, lit-on dans le mémoire présenté par l'U.C.C. en décembre 1964, au Conseil des Ministres du Québec, le domaine forestier est exclusif d'une caste. De grands concessionnaires, préoccupés beaucoup par la promotion d'une pseudo-efficacité de l'entreprise et du rendement du capital investi, que par l'intérêt général de la collectivité québécoise, ont fait de nos territoires forestiers un domaine fermé. On s'est longtemps refusé à reconnaître le droit naturel et légitime d'association, de même que la liberté syndicale".

LA PETITE, MOYENNE ET GRANDE INDUSTRIE ONT-ELLES EU LES MÊMES AVANTAGES?

La grande industrie forestière a eu sans aucun doute tous les avantages possibles pour se développer jusqu'ici. Tous ces avantages découlaient de la possession de la forêt.

De la même façon, certaines personnes, cause de certains avantages politiques, elles aussi, possèdent des territoires

forestiers. On a connu, par exemple, de supposés industriels du bois de sciage qui ne possédaient pas de moulin. On a connu des détenteurs de limites forestières dont le seul commerce était la vente à prix exorbitants des droits de coupe.

Au même moment, le véritable industriel du bois de sciage ne possédait pas de limite, ni non plus l'association coopérative forestière. Ces deux catégories d'exploitants forestiers étaient considérées sans doute comme des nuisances. Il n'en reste pas moins que ces deux catégories d'exploitants jouent un rôle de premier plan dans l'économie des paroisses rurales et pourraient le jouer davantage, s'ils avaient les mêmes avantages que la grande industrie.

De l'industrie du bois de sciage provient un sous-produit d'importance, que l'on appelle copeaux et qui doit être vendu aux compagnies de pâte et papier. La capitalisation investie par cette industrie pour faire les copeaux commande un prix juste. Tel n'est pas toujours le cas et aucune sécurité n'existe de ce côté.

En résumé, ni la petite, ni la moyenne industrie forestière n'ont eu, jusqu'ici, la possibilité de se développer et d'offrir des conditions de travail intéressantes à leurs employés.

OÙ SONT LES NÔTRES DANS L'INDUSTRIE FORESTIÈRE?

S'il fallait aujourd'hui faire le point de nos réalisations, nous pourrions nous demander quelle chance ont eue les nôtres d'être présents dans l'industrie de pâte et papier, et dans la grande industrie.

Cependant dans la petite et la moyenne industrie, dans les scieries, les nôtres sont présents, et doivent avoir la possibilité d'y rester et d'envisager le progrès graduel de la petite à la moyenne industrie et de la moyenne à la grande industrie.

RECOMMANDATIONS

Monsieur le Ministre, nous vous avons exposé ces faits dans un but constructif, en vue de démontrer le bien fondé des recommandations que nous avons à vous formuler et qui auraient pour effet de corriger les anomalies que nous avons mentionnées et de permettre un développement forestier beaucoup plus considérable dans le sens du bien commun de la population de toute la région.

Voici donc, Monsieur le Ministre, nos recommandations :

Tel que nous vous le communiquons il y a une dizaine de jours dans une résolution que nous vous faisons parvenir à cet effet, la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay demande à votre Ministère : "qu'avant d'accorder les permis nécessaires aux compagnies pour la construction des scieries précitées, de :

- Prendre toutes les précautions pour favoriser le développement des coopératives forestières de travail et de transformation du bois de même que le développement des petites et moyennes industries de sciage, propriété des Canadiens-français.
- Elaborer et faire connaître sa politique de redistribution et d'aménagement des territoires forestiers de la province de Québec, de façon à ce que le tout soit fait sur une base rationnelle".

Nous craignons, Monsieur le Ministre, peut-être à tort, un danger de monopole sur toutes nos forêts par les grandes industries de pâte et papier, qui pourraient étendre leur emprise à l'industrie du bois de sciage.

Nous craignons aussi que la construction de ces moulins ait pour effet de bloquer systématiquement une redistribution équitable des forêts de notre région et d'empêcher l'éclosion et le développement actuel et futur de la petite, moyenne et grande industrie forestière dans notre région, également. Alors ce serait tout le développement forestier de notre

région qui serait paralysé et ce serait quantité d'emplois nouveaux qui ne se présenteraient pas.

En cela, Monsieur le Ministre, c'est vous qui avez la compétence et l'autorité pour décider.

En outre, Monsieur le Ministre, la plus urgente recommandation que la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay puisse vous formuler est celle de la redistribution des forêts du Saguenay - Lac St-Jean.

C'est là la condition absolument essentielle pour donner une possibilité de vie et de développement à la grande, à la petite et à la moyenne entreprise forestière.

Nous nous devons ici, Monsieur le Ministre, de préciser notre pensée concernant la redistribution des forêts. En effet, nous ne voulons pas dire par là, redistribution selon le vieux principe qui a valu jusqu'à aujourd'hui et qui consistait à reprendre d'une compagnie de pâte et papier une partie de forêt qu'elle n'avait jamais utilisée parce qu'elle n'en avait pas besoin et qu'elle avait laissée vieillir au point d'être beaucoup moins rentable et de lui donner en retour une autre partie de forêt beaucoup plus grande, et beaucoup plus rentable; la moins bonne forêt allant à nos petits et moyens industriels locaux. De ce vieux principe, nous en avons marre.

Ce que nous entendons par redistribution des forêts, c'est la reprise par l'Etat du Québec de toutes les forêts, de façon à ce que tous les intéressés puissent bénéficier de la forêt, à savoir, les paroisses rurales par l'entremise de leurs chantiers coopératifs, la petite, la moyenne et la grande industrie. Et cela en conformité avec les besoins réels de chacun et suivant les principes d'une saine planification et d'un réel aménagement du territoire rural.

Cette redistribution permettrait en ce qui concerne notre région d'utilisation non pas de 50%, mais de 100% de notre territoire boisé, et de façon également avantageuse, pour tous les intéressés.

Seule une redistribution des forêts peut garantir la stabilité de la main-d'oeuvre, un aménagement rationnel du territoire rural et la multiplication des industries.

Une condition encore essentielle, si l'on veut que la forêt soit exploitée dans le sens du bien commun, c'est la reprise par l'Etat de ses droits en matière de gestion et d'administration de notre domaine forestier.

A notre avis, au sein du Ministère des Terres et Forêts, une Régie forestière devrait aussi être créée. Cette régie aurait juridiction sur les contrats négociés entre les chantiers coopératifs de travail et les industries, et entre les petites et moyennes industries et les grandes industries.

Actuellement la négociation entre ces parties se fait de gré à gré et aucune protection n'est accordée aux chantiers coopératifs de travail, ni aux petites et moyennes industries.

La Régie pourrait donc intervenir dans les litiges opposant les parties en cause sur les questions de qualité, quantité et prix des produits, qu'il s'agisse de copeaux, de bois de pulpe, de bois de sciage ou de tout autre produit de la forêt.

Son intervention prendrait la forme de sentence arbitrale obligatoire pour les parties en cause.

Une telle Régie assurerait aux grandes entreprises un produit de qualité et un approvisionnement régulier. Aux chantiers coopératifs, aux petites et moyennes scieries, une telle Régie procurerait un écoulement stable à des prix raisonnables.

Nous sommes d'avis encore, Monsieur le Ministre, que votre ministère doit procéder au plus tôt, en collaboration avec le Conseil d'Orientation Economique de la Province, à l'élaboration d'une politique de planification du développement des ressources forestières et d'aménagement du territoire.

On sait que le Ministère des Terres et Forêts a un comité de planification et on sait aussi que la région peut compter sur un Conseil Economique Régional.

Nous aimerions que le travail du comité de planification du Ministère des Terres et Forêts puisse être fait en collaboration avec le C.E.R. du Saguenay - Lac St-Jean et que ce dernier ait la possibilité d'obtenir les fonds nécessaires dans le but de poursuivre les études qui s'imposent en

vue de l'aménagement complet du territoire.

Nous savons qu'un tel travail doit se faire pour toute la Province, mais à cause du sous-développement de notre région, malgré ses grandes possibilités, et en justice pour les grandes compagnies qui soumettent aujourd'hui des projets, nous croyons qu'il devrait s'effectuer d'abord pour la région du Saguenay - Lac St-Jean, afin que les décisions qui s'imposent ne soient pas retardées indéfiniment.

Cette politique de planification du développement des ressources forestières permettrait des réalisations du plus haut intérêt.

Monsieur le Ministre, vous avez déploré à plusieurs reprises et avec raison, de ne pouvoir trouver de Canadiens français intéressés au développement de l'industrie forestière, particulièrement de la grande industrie de pulpe, pâte et papier. Il est compréhensible que les Canadiens français hésitent à se lancer dans ce domaine, parce qu'ils courraient le risque d'être isolés dans les grandes entreprises possédées par des capitaux étrangers.

Nous sommes d'avis, Monsieur le Ministre, que la seule façon de parvenir à intéresser les Canadiens français dans la grande industrie forestière de pâte et papier est que l'Etat prenne l'initiative de créer une Société Mixte dans laquelle il investirait des capitaux majoritaires, en vue d'en garder le contrôle, les autres capitaux étant fournis par des Canadiens français.

Nous croyons que si une saine planification est mise de l'avant et que si l'on procède à une redistribution des ressources de la région, il y a une possibilité dans la région du Saguenay - Lac St-Jean pour une industrie de pâte et papier de plus, réalisée sous la forme de Société Mixte.

Une telle Société permettrait aux Canadiens français d'accéder aux cadres administratifs et techniques dans la grande industrie forestière, là, où ils sont le plus absents, malheureusement.

Cette Société serait également très utile à l'Etat, lui permettant de connaître avec précision tous les rouages de la transformation du bois et de la mise en marché de la pâte et du papier.

Cette nouvelle industrie régionale de pâte et papier devrait utiliser toutes les essences forestières afin de permettre, entre autres choses, aux cultivateurs propriétaires de boisés de ferme, d'écouler toutes les essences que contiennent leurs boisés.

Quant à la moyenne industrie, indépendante et coopérative, propriété des nôtres, nous savons que cette dernière ayant été défavorisée en ce qui a trait aux concessions forestières, aux prix des droits de coupe, etc., tel que mentionné dans la première partie de notre mémoire, n'a pu accumuler des capitaux considérables et se constituer des réserves en vue d'un développement futur. Nous suggérons donc au Ministère des Terres et Forêts d'adopter une politique semblable à celle en vigueur dans certains pays d'Europe, à savoir :

a) La garantie par l'Etat d'emprunts contractés par des petites industries forestières en vue de leur fusion ou par des entreprises forestières indépendantes ou coopératives qui désireraient se développer ou donner naissance à de nouvelles industries.

b) La création d'un service d'aide technique pour l'étude des marchés, de la rentabilité des produits, de la découverte d'autres produits, etc ...

Si ceci était accompli, nous nous demandons si on n'aurait pas réglé une grande partie du problème du chômage dans la région.

CONCLUSION

Voilà, Monsieur le Ministre, les suggestions constructives que nous avons cru devoir vous formuler à l'occasion de votre passage dans notre région. Vous comprendrez que nous ne pouvions vous exprimer notre point de vue sur un problème particulier touchant l'industrie forestière sans tenir compte de l'ensemble du problème forestier et de la situation actuelle qui prévaut en forêt.

Nous osons espérer que nos suggestions contribueront au développement économique de notre région, tout en nous permettant d'être un peu plus maîtres chez-nous, selon la formule si chère au Gouvernement actuel.

La Fédération de l'UCC du Saguenay

L'OPINION RURALE...

ENEZ NOUS VISITER
M. LE MINISTRE

J'ai écouté avec attention le discours du trône et depuis j'ai suivi sur les journaux les articles concernant le nouveau programme de l'agriculture et j'en viens à la conclusion que bien peu de chose encore seront faites pour les cultivateurs à moins qu'il y ait des projets d'élection. Oui c'est bien beau toutes ces lois pour des emprunts pour ceci pour cela mais c'est moins drôle lorsque l'on sait qu'il nous faudra rembourser dans un jour toujours prochain et payer les intérêts par dessus le marché c'est minime disent-ils?

Pourquoi traiter le cultivateur en enfant en lui faisant croire des choses qui ne se réalisent jamais, essayer de lui suggérer des choses qui ne sont pas souvent à son avantage nous avons l'expérience du passé on nous fait croire que les prêts sont pour de longues années à venir mais comme moi vous apercevez-vous que le temps passe à une vitesse vertigineuse et que le temps de rembourser vient trop vite. Ensuite les intérêts sont minimes dites-vous mais, vous ne savez pas que chez les cultivateurs la valeur d'un sou équivaut à un dollar pour d'autres. Pourquoi ne pas nous donner plutôt des prix raisonnables pour nos produits et aussi des taux raisonnables dans les machineries, la moulée et ce que nous avons besoin en appareils électriques, etc... Et confier ensuite aux cultivateurs la tâche de vivre par lui-même comme bon lui semble vous auriez peut-être des surprises et ceci pourrait vous exempter bien des projets de lois pour des prêts, des finances, etc...

Par exemple on avait 4.00 le cent pour le lait, 35c. à 45c. la douzaine les oeufs; jamais moins de 25c. la livre la poule vivante et 30c. au moins le poulet; 35c. à 50c. la livre le veau et 35c. le boeuf; 30c. le lait pas moins, 30c. la livre le sirop d'érable, \$20.00 la corde de bois de papier et \$60.00 du mille les billots, bois mou. Ce sont à peu près les marchés essentiels des cultivateurs moyens et ces prix seront le minimum payé avec hausse si possible. Comme vous le voyez ces prix ne sont pas exorbitants à comparer aux prix de détail dans les magasins. C'est bien regrettable mais pour les effets des cultivateurs la différence de prix de vente entre le produc-

VIANDE POUR CONGÉLATEURS

COMTÉS DE L'ASSOMPTION,
MONTCALEM ET TERREBONNE

Nous nous spécialisons dans le transport, l'abattage, la réfrigération, le débitage et l'emballage de vos animaux de boucherie pour votre consommation.

Appelez-nous:

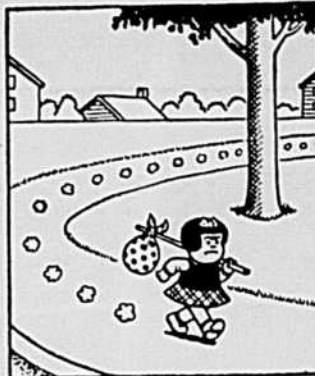
581-2980 - 866-9273



boucher et charcutier en gros

139, rue Notre-Dame,
Charlemagne.

PHILOMÈNE



teur et le consommateur est énorme.

Nous pourrions joindre à cela un prix de moulé n'excédant pas \$3.50 le sac peut-être une diminution du prix de l'engrais chimique qui est assez haut, je l'avoue, et laisser avec ces prix le cultivateur se débrouiller lui-même. Je suis certain qu'il y aura toujours quelques exceptions mais dans la plupart des fermes vous verrez des prodiges, cet homme sans être riche serait encouragé et pourrait vivre convenablement en organisant sa vie suivant la main d'oeuvre qu'il possède.

Ce qui manque au cultivateur c'est un revenu suffisant pour être capable de suivre les autres classes et ceci le décourage. Alors soit qu'il diminue son train de vie manque d'argent ou bien il se lance à corps perdu dans les dépenses pour suivre un peu les autres et le réveil n'est pas toujours heureux pour celui-ci. J'aimerais bien que le Ministre de l'Agriculture au Fédéral, visite nos fermes de temps à autre pour surveiller nos livres et nos vaches afin qu'elles donnent le revenu qu'il exige d'elles. Mais je pense qu'après une visite il retournerait chez lui et on n'en entendrait plus parler, n'est-ce pas mes amis.

Une fermière du Québec.

LES PIEDS BIEN À TERRE

Nous nous adressons directement à vous, ma famille et moi-même pour vous faire part de nos désirs. En même temps, vous exposer nos difficultés sur nos fermes. Mon mari est un bon administrateur de sa ferme. Nous avons quatre grands garçons et il a voulu les placer ailleurs que sur des fermes, parce qu'il dit: "J'ai assez travaillé fort sans avoir beaucoup de revenus avec toutes sortes de privations que j'aime mieux que mes fils ne se placent pas sur des terres".

Moi, j'aime la campagne et la terre, on vous demanderait de bien vouloir faire autant d'annonce pour vendre notre lait qu'il y en a à la TV pour les liqueurs et pour les savons. Ce n'est pas cela qui est essentiel à la vie. Le cultivateur est le nourricier du peuple en élevant les animaux pour la viande. On peut cultiver des fraises, patates et beaucoup de choses mais il faut de la machinerie pour la culture. Les vaches il faut qu'elles soient bien soignées pour donner du revenu, et on arrive plus aux dépenses sans dire qu'il y a plus de maladie chez les animaux qu'autrefois. Les vétérinaires chargent assez cher, ils ne nous en reste pas d'argent pour faire une vie convenable à la maison. Savez-vous comment l'on vit ici? Mon mari a 61 ans, moi j'en ai 62, et il nous a fallu garder un de nos garçons pour nous aider à la culture. On a deux terres de 100 acres. Mon garçon est marié. On lui a donné trois chambres dans le haut de notre maison. Ils sont à l'étranger et nous aussi parce que j'ai encore d'autres enfants qui ne sont pas mariés et qui viennent en fin de semaine. Nous sommes misérables et comment sortir de cette situation. Mon mari à 60 ans ne peut plus se placer pour gagner sa vie ailleurs puisqu'il n'a aucun autre métier. L'ouvrage de la ferme est trop dur pour lui à cet âge-

là. Je dis même qu'un homme de 60 ans ne devrait plus avoir le droit d'avoir une ferme à son nom. Ils s'attachent trop à leurs biens, ils ne veulent pas céder aux jeunes leur place, par toutes sortes d'idées. Mon garçon ici qui est marié n'a aucune sécurité, rien à son nom, moi je ne partage pas les mêmes idées de mon mari sur ce point de vue, mais il faudrait faire des frais et on endure en attendant. On partage les revenus et les dépenses et on leur donne un peu d'argent. On fait une vie serrée comme on dit en commun. Il faudrait absolument plus de revenus pour le cultivateur. Si le lait était plus annoncé. Il y a tant de choses qu'on peut faire avec le lait et dans les écoles qu'il en soit distribué aux enfants. Les distributeurs de lait pourraient s'unir et annoncer à la TV. Avec leurs arguments faire de belles annonces pour donner le goût au monde d'acheter du lait, du fromage et tout. Qu'on encourage ceux qui ont la direction des enfants à boire du lait au lieu de liqueurs. Quand je vois des machines à "coke" dans les salons mortuaires, dans les salles de récréation aux écoles, que cela décolle de là et que ce soit remplacé par des produits naturels pour les enfants et les santés seront meilleures.

Une femme de cultivateur du
Comté de Compton.

UNE FEMME QUI SE TIENT DEBOUT...

A cette époque-ci où des concours de popularité pour le choix des Reines de ci et de ça, pensons donc à la "Reine du Foyer", cette épouse dépareillée de cultivateur de chez-nous! Une découverte récente dans la classe agricole (U.C.C.): une jeune mère de famille traite d'agriculture devant des auditoires d'hommes, et s.v.p. elle adresse la parole dans sa paroisse d'origine, traitant de tous les problèmes ruraux à commencer par le syndicalisme agricole, l'industrie laitière, la mise en marché des produits agricoles, etc. Elle sait même analyser les petites lacunes qui se glissent chez les habitants.

La voix de cette femme de cultivateur s'est faite entendre jusqu'au dernier congrès général de l'U.C.C. et elle écrit son point de vue dans "Opinions Rurales". Bravo! et Revenez Madame, parlez-nous d'éducation, du rapport Parent, nous en retirons un enrichissement.

Souhaitons que d'autres femmes suivront votre exemple. La parole est aux dames! La femme en question est Mme Grégoire Bourque (Jeannine Vallancourt) de St-Georges Ouest, Cte Beauce.

Prophète dans son pays.

M. LE MINISTRE HAYS, PRENEZ NOTRE PLACE

Ayant lu sur le Journal La Terre de Chez Nous, les propos sur nous, les cultivateurs, nous disant que l'on se plaint de rien, que les Fermiers du Québec se lamentent le ventre plein et qu'en parlant de marasme de l'agriculture nous parlons à travers notre chapeau.

Je voudrais bien vous voir Monsieur le Ministre vous faire un revenu net de "\$2,400" avec 6 vaches à lait et 2 porcs, vous

TV RADIO

LA ONZIÈME PLAIE

Même si nous ne nous en rendons pas toujours compte, nous sommes tous les jours submergés, noyés, dilués, écrasés par une avalanche de mots, d'idées, de suggestions qui, à force de violenter notre conscience, nous rendent insensibles aux pires naïvetés et indifférents aux plus belles turpitudes.

Cette onzième plaie d'Egypte de 1965, c'est la publicité mal orientée que nous diffusent à cœur de jour les grands moyens de diffusion modernes. On est d'autant plus ravi, lorsqu'au milieu de toutes ces huitres mal digérées, on retrouve une perle rare. Aussi, tout le monde se hâte-t-il de lui rendre hommage.

L'association des publicitaires canadiens et les journalistes montréalais viennent d'accorder leurs faveurs à la publicité extrêmement spirituelle et fine d'une grande brasserie. Le slogan: "Voyons, voyons, mon bon ami..." a été jugé la meilleure trouvaille de l'année. Les petites aventures de Jos et de son ami pataud font la joie des petits et grands. Je soupçonne même notre grand Ministre de la tempérance, M. Lafrance, de troquer sa longue mine de "metteur en bière" pour la face réjouie du dégustateur de bière, en regardant ces petites histoires. Il est à noter que pas une seule fois, on ne parle du produit annoncé dans la publicité; cela ne fait sûrement pas baisser le chiffre d'affaires de l'entreprise. Tout ce que l'on peut souhaiter, c'est que le commanditaire sache retirer ses annonces à temps, avant qu'elles aient perdu toute fraîcheur.

À côté de cette bonne trouvaille, que de stupidités ne nous étale-t-on pas? La plus sottise est sans doute: "Il y a du tigre dans ce Tide-là". On se fiche bien de trouver un éléphant dans le détergent ou un dinosaure dans les confitures. Tout ce que l'on demande c'est que le savon nettoie et que la confiture... salisse.

Deux grandes compagnies de savon se partagent le marché nord-américain: "Lever Bros" et "Procter and Gamble". Et, à tous les six mois, elles se contentent de moudre un peu différemment leurs produits, de les mettre dans une boîte plus attrayante et elles lancent ainsi aux quatre vents différentes marques de détergents, toujours plus "nouveau", "super-améliorés". C'est au fond la même chose et les "Vel", "Jet" et "Ajax" de nos étalages moder-

qui êtes habitués à de gros salaires, vous ne vivrez certainement pas avec le petit salaire de famine que nous, les cultivateurs, retirons. Il nous faut tirer la langue bien longue et peiner de misère pour arriver et ce avec plus de 6 vaches à lait. Donc vous, Monsieur le Ministre, si vous êtes capable de faire autant d'argent avec si peu, je dois vous dire qu'il y a plusieurs terres à vendre par ici et à très bon marché. A vous de venir y demeurer et dans peu de temps vous deviendrez millionnaire. Une mécontente de vos propos.

nes ne sont que des versions 65 des "Rinso" et "Super-Suds" de nos bonnes mères.

Tout ce qui touche de près ou de loin aux nettoyeurs d'égoûts, de bols de toilettes, papiers hygiéniques super-absorbants, aux crèmes anti-transpiration, aux brassières et corsets devraient être bannis des ondes pour des raisons de bon goût qu'il n'est pas nécessaire d'énumérer. Le recours aux voix d'enfants mal élevés qui réclament malgré leur mère du "Jello" et de la gelée ou qui ne veulent pas prendre leur sirop pour le rhume pour tout l'or du monde ne sont pas non plus des trouvailles très éducatives. On ne parle pas de la sexualité douceuse qui enveloppe trop d'annonces. Le chef d'oeuvre est sans contredit l'Eve langoureuse qui s'extrait en ondulant du tube de "Brylcreem". On comprend maintenant pourquoi les maris prennent tant de temps à leur toilette du matin...

On regrette presque le bon temps où l'on pouvait vanter l'unique moyen de dégrassage connu en chantant: "Vive, le bon vieux savon Confort, super-amélioré, qui laisse vos mains riches et gercées, qui ne donne aucunement envie à votre mari de vous embrasser, mais qui le fait marquer sans broncher de ses gros pieds boueux votre plancher frais lavé..."

Quand entendrons-nous cette annonce mirifique: "Voici trois minutes de silence payées par notre compagnie de rasoirs électriques améliorés. Si vous n'entendez rien, c'est que notre client se sert de son vieux rasoir à manche, garanti anti-parasites..."

Voyons! Voyons! Messieurs les annonceurs, pensez-y donc!

MARIE-STÉPHANE

Les Travaux et les Jours,
9 mai, 1h.30 p.m.:

L'assurance-récolte

Des régimes d'assurance-récolte sont en vigueur au Manitoba, en Saskatchewan et à l'Île-du-Prince-Édouard. Au niveau fédéral, il existe aussi une loi de l'assurance-récolte. Un comité étudie présentement les implications d'une loi semblable pour le Québec. Une règle de l'assurance-récolte déterminera quelles sont les récoltes assurables, le nombre minimum de producteurs requis, les types de risques acceptables, le taux des primes, etc.

À l'émission Les Travaux et les Jours du 9 mai, à 1h.30 de l'après-midi au réseau français de Radio-Canada, Germain Lefebvre discutera avec MM. André Auger et Jean-Marc Klrouac, tous deux membres du comité de quelques-unes des implications de l'assurance-récolte au Québec.

Pour sa part, Jean-Guy Roy commentera l'actualité de la semaine.

À la chronique horticole, Auray Blain parlera de la plantation des arbres et arbustes et de l'entretien du gazon.

AU SERVICE DE LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration

Chef de la rédaction: P. CARPENTIER

agronome au service de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

Mesures d'assistance aux agriculteurs



Règlement relatif à la loi de l'amélioration de la qualité du porc à la ferme

Désireux de favoriser l'amélioration de la qualité du porc à la ferme et d'augmenter la rentabilité de cette production, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation offre aux agriculteurs du Québec, aux conditions ci-après énoncées, une prime de \$3 par porc classé "A" à un abattoir agréé.

1 - Aux fins de ce règlement, l'expression "agriculteur" désigne le propriétaire ou l'occupant d'une ferme d'au moins dix arpents en superficie qui habite en permanence dans la province et dont l'exploitation est sa principale occupation.

2 - Un abattoir agréé par le Ministre signifie un établissement d'abattage où s'appliquent les règlements sur le classement des porcs abattus édictés en vertu de la loi sur les normes des produits agricoles du Canada.

3 - La prime est de \$3 par porc classé "A" selon les normes des produits agricoles du Canada et provenant du troupeau d'un agriculteur du Québec.

4 - Aucun agriculteur ne pourra bénéficier de la prime pour plus de cents porcs classés du premier avril d'une année au 31 mars de l'année suivante.

5 - Cette prime sera payable périodiquement, et directement aux agriculteurs.

6 - Après entente, les abattoirs agréés fourniront périodiquement à la

Division des Productions animales, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec, une copie du certificat officiel de classement des porcs abattus dans leurs établissements.

7 - Pour obtenir la prime, le bénéficiaire devra soumettre au bureau de son comté l'original du certificat de classement de ses porcs, après y avoir inscrit au verso son nom et son adresse postale exacte.

8 - L'agronome vérifiera ces certificats et les transmettra avec son approbation à la Division des Productions animales, Québec.

9 - Cette mesure s'appliquera aux porcs vendus à partir du 1er avril 1965.

10 - Ce règlement sera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.



Règlement relatif à la loi de l'amélioration de la qualité des agneaux à la ferme

Dans le but de favoriser l'amélioration de la qualité des agneaux de marché à la ferme et d'accroître la rentabilité de cette production, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation offre aux agriculteurs du Québec, aux conditions ci-après énumérées, une prime spéciale pour les agneaux vendus et classés à un abattoir agréé.

1 - Dans ce règlement, l'expression "agriculteurs" désigne le propriétaire ou l'occupant d'une ferme d'au moins dix arpents en superficie qui habite en permanence dans la province et dont l'exploitation est sa principale occupation.

2 - Un abattoir agréé par le Ministre signifie un établissement d'abattage où s'appliquent les règlements sur le classement des agneaux édictés en vertu de la loi sur les normes des produits agricoles du Canada.

3 - La prime de \$3 par agneau vendu dont la carcasse répond aux normes de la classe 1 ou 2 de la catégorie de Choix, et de \$2 par agneau dont la carcasse répond aux normes de la classe 1 ou 2 de la catégorie Bon, selon les normes des produits agricoles du Canada. Tout agneau ainsi classé et vendu doit provenir du troupeau d'un agriculteur du Québec.

4 - Tout agriculteur pourra bénéficier de la prime pour ses agneaux classés, du premier avril d'une année au 31 mars de l'année suivante.

5 - Cette prime sera payable périodiquement, et directement aux agriculteurs.

6 - Après entente, les abattoirs agréés fourniront périodiquement à la Division des Productions animales, au Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, à Québec, une copie du certificat officiel de classement des agneaux abattus dans leurs établissements.

7 - Pour obtenir la prime, le bénéficiaire devra soumettre au bureau de l'agronome de son comté, l'original du certificat de classement de ses agneaux, après y avoir inscrit au verso son nom et son adresse postale exacte.

8 - L'agronome vérifiera ces certificats et les transmettra avec son approbation à la Division des Productions animales, à Québec.

9 - Cette mesure s'appliquera aux agneaux vendus à partir du 1er avril 1965.

10 - Ce règlement sera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

Le sous-ministre de l'Agriculture
et de la Colonisation
ERNEST MERCIER

Québec, le 1er avril 1965.

Cours ménager-agricole à La Pocatière

Le cours ménager-agricole de l'Institut de Technologie Agricole de La Pocatière débutera, mardi le 8 juin prochain, pour se terminer à la fin d'août. Ce cours s'adresse tout particulièrement aux jeunes filles de la campagne qui, pour diverses raisons, n'ont pu fréquenter une institution d'enseignement ménager. LE NOMBRE DES ETUDIANTES EST TRÈS LIMITE; CELLES QUI SONT INTERESSEES A SUIVRE CES COURS DEVRONT S'INSCRIRE IMMEDIATEMENT.

Le programme, adapté aux niveaux d'instruction et aux besoins des élèves, comprend des matières fondamentales de formation générale, familiale, sociale et technique. Plus d'une vingtaine d'heures par semaine sont consacrées aux arts domestiques: couture, tissage, tricot et chapeaux. Les cours d'éducation familiale, sociale et religieuse, comprennent l'étude de la puériculture et de l'hygiène. L'éducation physique, les loisirs et les divertissements sont sous la direction d'un professeur de culture physique. Les étudiantes peuvent bénéficier du gymnase et de la piscine du Collège classique durant leur séjour à l'Institut de Technologie Agricole de La Pocatière. Enfin des notions d'agriculture sont au programme, notamment l'horticulture, la culture fruitière, légumière et ornementale; l'aviculture et la comptabilité.

Un personnel qualifié et compétent, formé de techniciennes et d'agronomes, dispense l'enseignement dans les divers domaines qui intéressent particulièrement les futures épouses de cultivateurs.

Fleurs de mai... fruits de septembre!

Les bienfaits de la chaux

Les nombreuses expériences pratiquées dans les fermes expérimentales, de même que les constatations faites chez les cultivateurs ont démontré, hors de tout doute, que la chaux a un effet marqué sur les rendements et la qualité des récoltes.

- Elle agit sur la structure du sol, en rendant les terres lourdes plus friables et en augmentant le pouvoir absorbant des terres légères.

- Elle favorise le développement des micro-organismes qui activent la décomposition des matières organiques.

- Occasionnellement, elle favorise la lutte contre certaines maladies végétales en augmentant la vigueur des plantes.

- Elle diminue la toxicité de certains éléments nocifs aux plantes, tels le manganèse et l'aluminium.

- Certaines plantes, telles le trèfle et la luzerne poussent mal ou pas du tout dans les sols acides. La chaux corrige l'acidité et, partant, favorise la croissance de ces plantes.

QUAND APPLIQUER LA CHAUX

C'est à la suite des récoltes qu'il est le plus avantageux d'appliquer la chaux; le cultivateur est moins occupé, le terrain est plus ferme pour l'épandage, le sol en profite davantage. Toutefois, si pour certaines raisons, il a été impossible de le faire à l'automne, on recommande de le faire au printemps, avant l'ensemencement. L'action de la chaux sera plus rapide si elle est bien mélangée à la terre.

L.-P. BELZILE, agronome

Inquiétude chez les producteurs d'oeufs

L'effondrement des prix, dû à la surproduction, a découragé plusieurs éleveurs. Depuis janvier, la vente des poules s'est accrue de 22% comparativement à la même période de 1964, tandis que, du début d'août 1964 à la fin de janvier 1965, les achats de poulettes en vue de la ponte ont diminué de 23%. Dans le même sens, la quantité d'oeufs incubés en prévision de la vente de poulettes a diminué de 34% de janvier à la fin de mars.

L'attitude des producteurs est, certes, compréhensible, toutefois une réduction massive des effectifs désorganiserait le marché et, semble-t-il, priverait les aviculteurs de revenus intéressants dans quelques mois. En effet, il est à prévoir que les prix des oeufs augmenteront à un

niveau rentable pendant le deuxième semestre de cette année. En conséquence, on prie les intéressés de bien considérer la situation présente et de prendre les moyens d'approvisionnement le marché.

On sait qu'au Québec, la consommation d'oeufs dépasse de 50% la production, toutefois, cette condition déficitaire ne commande pas d'augmenter la production dans un court délai. Un accroissement annuel de plus de 5% affecte défavorablement les prix. Cette année, il n'y a pas lieu d'organiser de nouvelles exploitations, mais d'opérer plus efficacement celles qui existent déjà.

Roger J. PAIEMENT, agronome
spécialiste en aviculture

LA TONTE DES MOUTONS

Maintenant que la température s'est réchauffée, la plupart des éleveurs de moutons procéderont sans délai à la récolte des toisons de leurs moutons. Voici en résumé quelques conseils que donnait récemment M. Jean-Paul Lemay, professeur de zootechnie à la Faculté d'agriculture de l'Université Laval.

- Manier l'animal avec douceur.
- Éviter les traumatismes de la peau et les coupures.
- Ne pas dissocier la toison afin de pouvoir l'étendre avant d'en faire un rouleau.
- Tondre au ras de la peau et éviter le recoupage.
- L'aire de tonte doit être rigoureusement propre, les moutons étant débarrassés de leurs crottes et pailles avant la tonte.
- Le tondeur doit être placé dans les meilleurs conditions possibles de travail.
- La qualité du travail dépend à la fois du matériel et de l'habileté du tondeur qui ne doit pas sacrifier la qualité des coupes à la rapidité.

MATÉRIEL DE TONTE

- a) les forces, qui sont rarement employées aujourd'hui;
- b) la tondeuse à manivelle;
- c) les tondeuses électriques; individuelle à moteur électrique dans la poignée, ou dont la tête de la tondeuse est reliée par un moteur électrique suspendu;
- d) la table de tonte.

Quelle que soit la tondeuse utilisée, il y a lieu de veiller à ce qu'elle ne chauffe pas et d'éviter les survoltages en contrôlant régulièrement la tension du courant. Afin de prévenir l'échauffement et de prolonger la durée des peignes, il est recommandé de tremper fréquemment la tête de la tondeuse en mouvement dans un récipient contenant soit de l'eau très savonneuse, soit un mélange d'huile qui nettoie en lubrifiant le peigne.

MÉTHODE DE TONTE

Le tondeur se place derrière l'animal en enserrant la croupe avec ses genoux et ses jambes. La tonte commence par le poitrail en coupes descendantes puis continue sur le ventre par bandes latérales, puis sur l'entre-cuisse; dégager ensuite le dessous du cou puis ses côtés depuis la pointe de l'épaule. On passe ensuite aux épaules, au cou, à la croupe et à la cuisse, puis on tond les flancs en descendant de la ligne du garrot et du dos et en suivant les côtes. La tonte se termine par le dégagement de l'arrière-train.

PRÉPARATION DE LA LAINE

La préparation de la laine pour le marché est la suivante: la tonte finie, la toison est étendue sur une table à claire-voie, le dessus en dehors. Les crottes, les mèches brûlées par l'urine doivent être enlevées et emballées à part. La toison débarrassée de ses déchets et de la laine noire des pattes et de la tête (s'il s'en trouve) est prête à être ficelée. Les deux côtés de la toison sont pliés l'un sur l'autre sur le tiers de la largeur. La toison pliée doit être enroulée fermement d'arrière en avant, c'est-à-dire de la laine de la croupe à celle du cou.

Pour lier la toison, on se sert d'une ficelle spéciale faite de papier, pour qu'elle s'enlève facilement et que les particules de ficelle qui pourraient se trouver dans la laine se désagrègent lors du lavage.

Il est très important de suivre ces directives, surtout en ce qui concerne l'emballage à part des parties de la toison qui sont de mauvaise qualité, car les toisons contenant paille, picots, balle, sont déclassées et payées un prix inférieur.

Les toisons sont ensuite emballées dans de grands sacs spéciaux, contenant une trentaine de toisons. On devra tasser la laine fermement dans les sacs. Ceux-ci seront placés dans un endroit sec et expédiés aussitôt que possible.



LA TONTE. — L'aire de tonte doit être rigoureusement propre. A l'arrière plan, on voit la table pour manipuler la toison. (Photo Omer Beaudoin)

Le désherbage des céréales par les herbicides

Le désherbage des céréales, au moyen des herbicides actuellement disponibles sur le marché, est possible, économique et sûr. Il est possible: de nombreux cultivateurs satisfaits à travers toute la province sont là pour le prouver. Il est économique: on a vu des rendements de céréales doublés et même triplés. Sans doute s'agissait-il de cas particuliers, mais toujours les traitements aux herbicides des cultures envahies de mauvaises herbes ont rapporté des dividendes à ceux qui les ont appliqués. De plus, les semis de graines fourragères; trèfles, luzernes et lotier, n'ayant pas subi la concurrence des mauvaises herbes au début de leur croissance, seront toujours en meilleure condition et donneront une récolte plus abondante.

L'emploi des herbicides est sûr. En suivant soigneusement les recommandations données dans le "Guide d'emploi des herbicides", vous ne pouvez vous tromper. Voici quelques unes de ces recommandations.

CÉRÉALES ENSEMENCÉES DE LÉGUMINEUSES

Ces champs peuvent être traités avec le MCPA sodium 48, à raison de 20 onces dans 12 à 15 gallons d'eau à l'acre, s'ils sont ensemencés de luzerne ou de trèfle. Dans le cas du lotier, il ne faudra pas dépasser 13 onces. L'application doit être pratiquée lorsque la céréale est

les mauvaises herbes sont assez avancées pour protéger le semis de légumineuses. La pression de la pompe d'arrosage ne devra pas dépasser 30 livres. Ce traitement n'est pas recommandé pour les variétés de luzerne Alfa et Du Puits.

Dans le cas d'infestation de charbon ou de laitron, on doit employer le 2,4-DB butyrique 64, à raison de 50 onces à l'acre, dans la même quantité d'eau et à la même pression.

CÉRÉALES SANS LÉGUMINEUSE

Dans le cas d'un semis de céréales pur, on utilisera le MCPA amine 64, à raison de 15 à 20 onces, ou le MCPA sodium 48, à raison de 20 à 30 onces, ou encore le 2,4-D amine 80, à raison de 12 à 16 onces à l'acre, et de la même façon que mentionné précédemment, c'est-à-dire, dans

12 à 15 gallons d'eau en maintenant la pression à 30 livres.

La céréale doit être traitée lorsqu'elle a atteint 4 à 8 pouces de hauteur et que les mauvaises herbes sont encore jeunes. Le 2,4-D amine peut diminuer légèrement le rendement de l'avoine, par ailleurs, la qualité de la récolte compense largement. Contre le chardon et le laitron, il faudra utiliser le 2,4-DB butyrique, de la même manière que pour les céréales ensemencées de légumineuses.

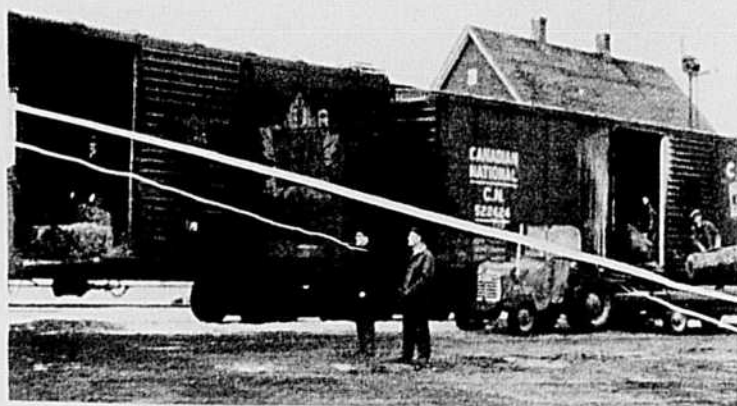
Avez-vous déjà pratiqué ces traitements? Si vous ne voulez pas les adopter, ne tentez pas une première expérience, car lorsque vous y aurez goûté une fois, vous ne voudrez plus vous priver de ces bienfaits!

Léon-Paul GAGNON,
spécialiste,
Division de la recherche

Expédition de foin dans Papineau

Comme on le sait, la récolte de foin a été très réduite dans certaines parties du comté de Papineau, en 1964, et on a dû avoir recours à l'importation. C'est ainsi que, au cours de l'hiver 1964-65, la Société Coopérative Agricole de St-Jean-Port-Joli a expédié près de 1,000 tonnes de foin aux coopératives de Thurso et de Notre-Dame-de-la-Salette, dans le comté de Papineau. Environ 80 wagons contenant chacun de 10 à 12 tonnes de foin pressé ont été acheminés vers l'Ouest du Québec par la voie du Canadian National. Les deux sociétés coopératives sus-mentionnées se sont chargées de revendre ce foin à leurs membres et aux autres cultivateurs non favorisés d'une bonne récolte fourragère.

Les cultivateurs-vendeurs de St-Jean-Port-Joli et des paroisses avoisinantes ont vendu leur surplus de foin à un prix rémunérateur, alors que les acheteurs s'en sont procuré au plus bas prix possible, grâce à une subvention de transport accordée par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.



UN PREMIER CONVOI. — Cinquante wagons de foin ont été expédiés, de la gare de St-Jean-Port-Joli à destination du comté de Papineau. Au premier plan, de gauche à droite: MM. J.-Yves Paquin, agronome au service du CN et Antonio Deschênes, gérant de la coopérative locale.

A Saint-Barthélemy 23 diplômés en agriculture

"Vous partez suffisamment armés pour faire un succès de votre vie si vous vous maintenez en contact avec chacun de vos organismes professionnels".

C'est ainsi que s'exprimait le Père P.-M. Farley, c.s.v., lors de la remise des diplômes aux 23 finissants de l'École d'Agriculture de St-Barthélemy.

Deux élèves, Pierre Saucier, de Louiseville, et Laurent Livernoche, de Maskinongé, ont obtenu leur diplôme avec très grande distinction. Six ont obtenu la note, grande distinction; neuf, distinction, et six avec succès.

Le concours de l'Ordre du Mérite du défricheur 1965

L'honorable Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, annonce que le concours du Mérite du Défricheur se tiendra cette année dans la région numéro 1, qui comprend les comtés suivants: Lac St-Jean, Chicoutimi, Saguenay, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Montcalm, L'Assomption, Laval, Terrebonne, Deux-Montagnes, Soulanges, Vaudreuil, Argenteuil, Labelle, Hull, Papineau et Pontiac au nord du St-Laurent; et tous les comtés situés au sud du St-Laurent, de Huntingdon à L'Islet inclusivement.

Ce concours comprend trois catégories: première, médaille de bronze; deuxième, médaille d'argent; troisième, médaille d'or.

Pour être admis à concourir, le candidat doit être un défricheur de bonne foi, être établi sur un lot sous billet de location, y résider en permanence depuis au moins 4 ans et le cultiver personnellement.

Les colons désireux de s'inscrire au concours 1965 sont priés de communiquer au plus tôt avec leur agronome. Toutes les inscriptions devront parvenir au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, au plus tard le 15 juin 1965.



SECTION DU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE ET
DE LA COLONISATION, QUÉBEC.



Rédactrice: Michelle Roy-Guérin

Femme du Québec QUI ES-TU ?

Les journaux de la semaine dernière vous ont sans doute déjà informés de l'important colloque "La Femme du Québec, hier et aujourd'hui" qui réunissait à Montréal, les 24 et 25 avril dernier, quelque 400 femmes venues des principaux centres de la province. Douze associations féminines diverses avaient accepté de participer à cette réunion qui commémorait le 25^e anniversaire du droit de vote des femmes au Québec. Par la présence de nombreuses représentantes de ses principaux groupements féminins, l'Union Catholique des Femmes Rurales, les Cercles de fermières, les Cercles d'Economie Domestique, la Jeunesse Rurale Catholique, le monde rural manifestait son ouverture aux grands problèmes féminins de l'heure, et son désir de prendre part aux options futures.

Travailleuses dans l'industrie, dans les bureaux, dans les services publics, à la ferme, assistantes sociales, femmes de carrières libérales, enseignantes, travailleuses à plein temps ou à temps partiel, célibataires, épouses, mères de famille et religieuses, autant de physionomies qui constituent le visage de la femme du Québec, celle d'aujourd'hui, qui ressemble de moins en moins à celle d'hier, dans un milieu social en évolution rapide. Le trait dominant de la Québécoise d'aujourd'hui est sa volonté d'être une citoyenne à part entière, non pas dans la revendication tapageuse, mais dans l'affirmation et la définition de ce droit dans les structures familiales, juridiques, syndicales, professionnelles et sociales. "Le temps du féminisme est dépassé", ainsi que l'a expliqué Mme Thérèse Casgrain qui fut à l'origine de la législation accordant le droit de vote aux femmes, et d'initiatrice de cette rencontre anniver-

saire, "cette réunion n'est pas seulement une occasion de réjouissance, mais constitue un nouveau départ, elle a pour but de faire le point, d'être une rétrospective du travail accompli depuis 25 ans, et surtout d'envisager l'avenir, c'est-à-dire qu'elle doit être l'occasion d'une prise de conscience par la femme de ses droits et de ses responsabilités".

Cette prise de conscience eut lieu effectivement dans le travail des commissions qui ont étudié, sous la direction de panelistes avertis, trois aspects de la situation de la femme au Québec à l'heure de la révolution tranquille.

La commission no 1 étudiait le statut juridique de la femme du Québec, elle formula des vœux portant sur un amendement au code civil décrétant l'égalité complète des époux, faisant du mariage une société à parts égales; que l'autorité paternelle soit remplacée par l'autorité paren-

tales, donnant ainsi à la mère voix au chapitre; une liberté limitée de tester au profit des enfants mineurs; la possibilité de célébrer le mariage civil pour les personnes ne pratiquant aucune religion; un élargissement de la loi sur l'adoption, et de la loi sur le divorce pour les non-catholiques.

La commission no 2 qui traitait du statut économique de la femme québécoise, a émis, entr'autres recommandations, les suivantes: que soit instituée une enquête gouvernementale sur le travail féminin à temps partiel, dans le but de venir en aide à la femme qui doit assumer des fonctions domestiques et subvenir en même temps aux besoins financiers de la famille; une enquête approfondie sur les lois concernant le travail féminin; que la loi interdisant le travail de nuit pour les femmes ne soit pas abrogée ainsi qu'il est question de le faire; la formation d'un syndicat des aides familiales, qui protégerait ces dernières contre des abus trop



Tant de tendresse, de fierté maternelle dans ce regard d'une jeune maman vers le poupon qu'elle serre contre sa joue! Est-il sur terre une joie plus pure? C'est une fête d'amour que la fête des mères, en ce dimanche 9 mai!

fréquents, établissant des normes de salaire et de travail, et favoriserait un meilleur service en général; l'établissement de garderies d'Etat pour les enfants des mères travailleuses; enfin, la parité des salaires de base pour l'homme et la femme produisant un même travail.

"Présence de la femme dans la société" fut l'objet d'étude et de discussion de la commission no 3, la plus animée et la plus importante par le nombre. Ici encore il fut question du travail à mi-temps pour la femme qui a des responsabilités familiales, de maternités subventionnées par l'Etat avec personnel compétent, pour soulager les mères travaillant à l'extérieur du foyer. Des vœux furent émis pour que les parents soient mieux représentés et intégrés dans les structures de l'instruction publique; que soient accordées, avant l'âge de 60 ans, des pensions à toute femme dans le besoin, célibataire ou mariée; que les émissions de radio et de télévisions d'Etat ou privées soient davantage axées sur l'éducation permanente, au lieu de donner des spectacles de violence et de vulgarité.

De ces discussions où se sont manifestés les tendances les plus diverses, dans un climat de sérieux et de recherche lucide, il ressort que la préoccupation dominante concerne le travail de la mère hors du foyer. C'est une question complexe et que nos

aleules n'avaient pas à se poser. En soi, elle permet de mesurer, par son actualité et par son importance, toute la distance qui nous sépare de la femme québécoise d'autrefois. C'est sous ce jour nouveau et encore mal défini de la femme dans le monde travail, que la Canadienne française du Québec nous est apparue à la fin de ces sessions. (Nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain article).

Dans le but de poursuivre cet effort de lucidité et d'amélioration du statut de la femme, l'assemblée a voté à l'unanimité à la fin des délibérations pour la formation d'une Fédération des Femmes du Québec, qui grouperait des représentantes de tous les groupements féminins, ainsi que des membres individuels. Une prochaine réunion annoncée pour l'automne verra à jeter les bases de ce nouveau départ.

Le colloque s'est terminé par un déjeuner d'anniversaire, dont le menu était le même que celui qui fut servi en avril 1940 lors de la célébration du bill 18 accordant aux femmes du Québec le droit de vote et d'éligibilité. Comme illustration du chemin parcouru depuis ce jour, Madame Claire Kirkland-Casgrain, Ministre des Transports, première femme du Québec élue à la législature et première femme ministre, avait accepté de présider ce banquet et d'en être la conférencière d'honneur.

Jacqueline APRIL



Photo prise lors de l'allocution de Soeur Ste-Marie-Rolande, à la commission étudiant le statut social actuel de la femme du Québec, lors du colloque qui avait lieu fin avril pour commémorer, à Montréal le 25^e anniversaire du droit de vote aux Québécoises. On reconnaît également Mme Denise Drouin et Mlle Monique Bégin.

grains de sel

Beautés bleues

Récemment, prenant part à un concours radiophonique, je dus répondre à la question: "Que pouvez-vous dire sur la couleur BLEUE". Il fallait faire des blagues... mais quelques heures après, dans un moment de calme, je me suis mise à songer à tout ce qui est beau et bon... et qui est bleu.

Tenez, par exemple... le beau bleu de la mer, du ciel d'été, d'un soir qui tombe sur la neige, d'un champ de lin en fleurs, d'un saphir... Et encore, certains yeux couleur d'azur, le plumage léger de quelques oiseaux, le bleu des porcelaines Wedgwood, un bouquet d'iris épanouis, la robe d'une blonde fiancée, le vêtement d'un petit garçon nouveau-né, la rondeur succulente des raisins bleus, les ombres

sous la lune, le papier à lettre bleu où se reconnaît l'écriture d'un être cher... et toutes ces sortes de fleurs qui empruntent la couleur du ciel ou de l'eau profonde, et qui fleurissent dans les bois, les champs, et dont seuls les botanistes savent le nom; que de beautés bleues autour de nous, et j'en oublie plus que je ne puis en nommer!

Il y a également ce bleu un peu vert, très brillant, ni pâle ni foncé, inimitable et que le temps n'a pas terni: ce turquoise vif de certains bijoux et de statuettes de l'ancienne Egypte du temps des Pharaons; et ce bleu royal clair des vases de la vieille Chine. Ou ce bleu qu'on ne peut pas imiter non plus, et qui a tra-

versé sans péril plusieurs siècles d'intempéries: celui des plus vieilles verrières du monde, qu'on retrouve encore à la merveilleuse cathédrale de Chartres, et qu'il faut voir au soleil couchant; aucune technique moderne n'a fait retrouver ce bleu tenace qui ne change pas, pour teinter le verre. Ce bleu où on dirait qu'il pointe quelques discrets éclairs rouges par instants...

Je pense au ravissement de mon enfance, retrouvé toujours intact, devant un sapin de Noël tout en bleu, auquel la nuit et la neige donnent un reflet presque magique... Et ce bleu aigue-marine (auquel on donne hélas toujours le nom anglais tronqué: "aqua"), un bleu liquide, qui donne soif et qui apaise...

Le bleu est une couleur froide, mais non... plutôt fraîche, sereine, calme, douce. C'est la couleur par excellence pour calmer les nerfs. Le bleu azur est une de mes couleurs favorites, il fait penser à quelque chose de céleste, d'irréel, de pur et de naïf.

Essayer donc, vous aussi, de penser à votre couleur préférée, et d'imaginer tout ce qui est beau de cette couleur, autour de vous. Cela fera couler dans votre cœur une sérénité colorée, et cet exercice mental est si bénéfique quand on veut oublier un chagrin, une contrariété, un souci, quand on veut se détendre ou s'endormir! C'est une évasion qui ne coûte rien qu'un peu d'effort de concentration hors de soi, et d'imagination.

Michelle Roy-Guérin

La jeune artiste Gail Lamarche présente ses œuvres "écrites à la main" sur de la soie, lors du dernier Salon de l'Artisanat.



Galerie de talents féminins

par
Jacqueline April,
technicienne
en sciences
familiales

Du tissu "écrit à la main" par Gail Lamarche

C'est ainsi qu'on désigne dans son pays d'origine le tissu dit "batik" dont la technique et l'art ont été réinventés par une jeune artiste de Montréal, Gail Lamarche.

Dans notre mentalité occidentale il faut comprendre "du tissu peint à la main". En premier lieu, le batik est essentiellement un tissu peint, par opposition au tissu imprimé; chaque pièce est unique et la répétition exacte de l'original est impossible. En second lieu, le travail d'application de la couleur et la liberté d'expression dans le dessin l'apparentent davantage à l'art pictural qu'à celui plus restreint de l'écriture. Il faut dire que la conception actuelle de l'art du batik et les idées créatrices de Mme Lamarche s'éloignent délibérément de la tradition très stricte et très fermée de Java,

d'où il nous provient et où on le pratique encore de nos jours.

Disons tout de suite en quoi consiste l'originalité de cette technique. Il s'agit d'appliquer au pinceau de la cire fondue, donc liquide, sur de la soie, du chiffon, du coton ou même du tissu plus rude. Quand la cire est refroidie et bien adhérente au tissu, celui-ci est plongé dans un bain de teinture puis séché complètement. Seuls les espaces libres, c'est-à-dire non peints à la cire, mordent à la teinture. Travail en négatif qui demande de grandes possibilités d'imagination. Des applications successives de cire dont les motifs variés, en commençant par les plus pâles et allant vers les plus foncées, donnent un dessin dont la richesse est illimitée. Les transparences sont obtenues par l'effet des couleurs superposées qui se

fondent l'une dans l'autre. La technique du batik réside à la fois dans le choix des différentes couleurs employées, dans le mélange et le jeu des teintures successives, la réaction du tissu utilisé, et la température du bain de teinture.

Mais l'art de Gail Lamarche, s'il se nourrit d'une richesse d'inspiration sans cesse renouvelée, n'est pas pour autant improvisé. Chaque nouvelle pièce est précédée d'un long travail de mûrissement et de nombreuses esquisses. La vigueur et l'exubérance qui caractérisent son style "d'écriture" particulier animent ses tissus et captivent jusqu'au ravissement. En regardant ses batiks, on songe à la luminosité et à la vitalité du vitrail, moins la rigidité des interstices.

Une solide préparation artistique l'a menée vers ce mode d'expression ou elle fait merveille. Il y eut l'Ecole des Beaux-Arts, puis l'enseignement du dessin dans les écoles, un peu d'art commercial à la pige et beaucoup de peinture libre. La céramique retint son attention un moment, jusqu'au jour où elle vit du batik pour la première fois à Zurich, en Suisse. Ce fut le coup de foudre de l'artiste, et depuis lors sa fidélité ne s'est pas démentie.

Ses œuvres, qui ne datent pas plus de quatre ou cinq ans, ont déjà retenu l'attention des connaisseurs. Le gouvernement canadien a acheté de ses pièces pour les ajouter à sa collection permanente qui fait présentement une tournée mondiale d'expositions. Après l'Allemagne, la prochaine étape sera l'exposition internationale du printemps à Florence en Italie. La liste est longue des divers salons artistiques où Gail a exposé ses œuvres: mentionnons le Salon de l'Artisanat de Montréal depuis trois ans, la Galerie des Artisans, Art Lenders, la récente exposition "la femme imagiste"



Détail de la murale intitulée GRAND-MESSE, qui n'est pas sans rappeler le vitrail et nous inviter à la méditation.

au musée des Beaux-Arts, celle de Stratford depuis trois ans, New-York, et la grande foire de Toronto où elle remporta le prix du textile.

On s'étonne qu'une maman de deux enfants pleins de santé et de gentillesse ait réussi avec tant de succès en même temps sa vie artistique et sa vie familiale. A cette remarque, Gail sourit et fait la réflexion que son travail est souvent pour elle une lutte avec le temps. A l'écouter parler, on est davantage surpris de trouver tant de détermination et tant de fermeté dans cette femme à l'allure jeune fille, si douce et si sobre dans ses paroles comme dans ses manières. Mais à regarder ses tableaux on comprend mieux le dynamisme qui l'anime intérieurement.

Gail Lamarche n'est encore qu'au début de sa carrière artistique, et déjà elle s'affirme en maître dans un domaine à peine exploré. Les recherches avec différents textiles la passionnent. Sans vouloir délaisser l'art appliqué, robes, manteaux, fichus, étoles, où elle révèle toute sa féminité, ses dispositions personnelles la portent davantage vers la création d'œuvres moins fonctionnelles, où elle puisse s'exprimer sans contrainte. Des murales de grandes dimensions, des tentures qui jouent avec la lumière, telles sont ses plus récentes réalisations.

Billet

C'est le mois de mai

Nous entrons dans le mois de mai. Il a pour le distinguer des autres, le nom de "mois de Marie". Pourquoi? La réponse est facile. Pour rappeler en beauté le souvenir de la Mère de Dieu et la nôtre, pour chanter sa gloire et attirer sur nous ses faveurs, il fallait que l'humain aux prises avec ses mille et une préoccupations quotidiennes puisse prendre un contact réel et enrichissant avec cette Médiatrice aux mille et un pouvoirs, lui fournir une occasion plus que journalière et parfois oubliée de penser à Elle. Or, quelle période de l'année peut-elle offrir autant de possibilités que ce mois à mi-chemin du printemps qui décline et de l'été qui s'avance? Le soleil tiédit la terre, les bourgeons éclatent, les premières tulipes irisent les parterres, la vie captivante de l'hiver et d'un printemps tardif, s'épanouit; enfin et tout renaît, grandit, promet. Tout est vie, allégresse dans les branches, espérance dans les foyers réunis par la pauvreté, joie des jeunes qui s'ébattent sur les pelouses et aussi... sur l'asphalte réchauffé...

Que de souvenirs dont les gens, qui se disent "libérés", n'osent plus rappeler, mais que ceux qui sont catalogués parmi les "naïfs" ont tant de joie intime à repenser, à vivre de nouveau! Tous ces exercices du mois de Marie, tous ces chants sur lesquels on fait la moue aujourd'hui, et qui ont marqués nos jeunes années d'une piété mariale, nous aident, même en ces temps qui réclament le choix personnel de ses "dévotions" (quand il en reste,) à traverser les jours sombres, les ennuis de toutes sortes, les sentiments que le temps oblige à refouler.

Quoi qu'en pensent les esprits "forts" de nos jours, ils n'arriveront jamais à effacer la joie que procurent les trente et un jours du mois de mai, ni à fermer leurs oreilles et leur cœur à la mélodie toujours nouvelle:

"C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau..."

Marie Dupuis

UCFR Ce qu'en pense une femme rurale

Comment préparer les enfants à leur rôle social

Avant de devenir un citoyen intègre dans la société, l'enfant devra parcourir un long cheminement et subir un apprentissage parfois pénible. A cette fin, les parents et éducateurs devront initier l'enfant avec un doigté tout-à-fait souple.

Il n'est certes pas question de s'imaginer qu'avant l'âge de 4 ou 5 ans, l'enfant soit en mesure d'apprécier ceux qu'il côtoie souvent. Jusqu'alors, le monde social de l'enfant se borne à la connaissance de trois ou quatre personnes très proches. L'univers lui appartient et tout converge vers lui. Toutefois, il y aurait avantage à lui enseigner qu'il doit faire plaisir aux autres, c'est ici qu'entre le partage des jouets, de certaines friandises, et les premiers témoignages de sympathie, tel que consoler le petit frère ou la petite sœur qui s'est blessé, qui a de la peine.

Le jeu avec ses frères et sœurs, et son admission à l'école, favoriseront son apprentissage social. Pour la première fois de façon régulière et constante, l'enfant va entrer en société et faire partie d'un groupe où il sera l'égal de ses partenaires, en âge et en possibilités. C'est ici que son égoïsme est appelé à disparaître, et que l'on fera vraiment appel à sa coopération. Tout en jouant avec ses compa-

gnons, en lisant et en s'instruisant, il apprend graduellement à devenir UN dans ce grand monde de la société.

L'âge de l'adolescence révèle à l'enfant d'une manière plus marquante encore qu'il a une vocation dans la société humaine; il arrive à une étape où il sent le besoin de se donner à quelque chose. Il éprouve le désir d'une émancipation hors de sa famille. C'est l'âge efficace des mouvements de jeunes. C'est là, plus qu'ailleurs, que l'éducateur sera en mesure de compléter son éducation. Les mouvements de jeunes, en outre, ont le mérite d'intéresser l'adolescent à un effort social véritable, de le faire participer à l'œuvre sociale des adultes, et de développer en lui l'esprit de service qui manque trop à notre époque. Il faut veiller à ce que les mouvements auxquels nous confions nos enfants ne se confinent pas trop au style "club", et gardent vivant l'esprit de service dont nos enfants sont capables dans leur désir d'être utiles.

Ajoutons que l'adolescence est l'âge de l'esprit d'équipe, et qu'il est très utile d'encourager l'œuvre communautaire, telle que le scoutisme, les groupes folkloriques, la JEC, la JRC, etc. Les jeunes aiment se serrer les coudes.

(Suite à la page 19)



PATRON GRATUIT - La de moiselle d'honneur, pour suivre la tradition, aimera donner à la mariée ce charmant porte-bonheur: une jarrettière de satin bleu bien ornée, que la reine d'un jour portera sous sa toilette de noces. Facile et amusante à confectionner. Pour obtenir le feuillet explicatif numéro C-7834-F, voici ce qu'il faut faire: 1) inscrivez sur un papier votre nom, votre adresse et le numéro du feuillet - 2) joignez 10 sous pour frais de poste et manutention - 3) adressez le tout au: SERVICE DES PATRONS / La Terre de Chez Nous / 515 Viger / Montréal 24.

MARIÉES DE 1965

Vos Faire-Part

seront plus beaux et vous coûteront MOINS CHER si vous les confiez à notre imprimerie spécialisée dans ce travail depuis plus de 26 ans

GRATIS

Joli catalogue contenant 35 modèles et les prix des plus nouveaux faire-part, cartes de remerciements, menus, etc. envoyé gratuitement sur demande.

Imprimerie G. Desilets Inc.
C.P. 910-T - Acton Vale, Qué.
Commandes remplies dans les 24 heures
Satisfaction absolument garantie

Courrier de Michelle

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter (âge, sexe, situation) - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels (pas plus de 5 pages) - Pseudonyme court et original - Pas de service d'échange - Si on écrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent - Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée - Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MICHELLE / LA TERRE DE CHEZ NOUS / 515 VIGER / MONTREAL 24.

"Et s'il me plaît à moi d'être battue?" (Molière)

Q - Mon mari me bat, il me menace souvent de me tuer. Nous sommes nerveux tous les deux, je lui réponds parfois, et c'est pire. Vous m'avez conseillé de changer de pièce, de ne pas lui répondre, mais en ce cas il me suit, il vient me chercher, il me dit: "Elle n'est même pas assez fine pour me répondre." Mes enfants s'en ressentent. Nous sommes mariés depuis presque 30 ans. Dois-je le déclarer à la police? M'en aller? Ma vie est un enfer, je n'en peux plus, j'en ai terriblement peur et il le sait. Je n'invente rien, c'est grave!

COEUR EMBROUILLÉ

R. - Pourquoi votre mari vous bat-il et vous menace-t-il? Il peut y avoir plusieurs causes, que je ne puis connaître... et pour soigner une maladie, il faut en connaître la cause, car le traitement bon dans un cas peut être nuisible dans l'autre. Je n'ai pas assez de détails pour vous aider efficacement comme je le voudrais. Votre mari a certainement une raison pour être si agressif, il faudrait essayer de la savoir. Il faut vous dire aussi que vous vous êtes laissée battre pendant plus de 20 ans avant de vous révolter!... Votre mari a pris l'habitude. Un homme n'ose pas lever la main sur sa femme si le premier fois qu'il essaie, il est remis fermement et promptement à sa place. Si la femme lui dit par exemple, dès cette première tentative: "Tu peux faire ce que tu veux, mais n'ose jamais lever la main sur moi, je ne l'endurerai pas, mets-toi bien ça dans la tête et ne recommence jamais, sinon tu auras de mes nouvelles". Ordinairement un homme ainsi pris au début ne recommence pas. Pour vous... il est trop tard pour appliquer cette méthode. Il se peut que votre mari soit un malade... alors il aurait besoin d'être traité. Vous pourriez toujours lui dire fermement (pas avec un petit air craintif) quand il est de bonne humeur: "A partir d'aujourd'hui, je tiens à te dire que je n'endurerai plus de me faire gifler ou battre. Tu sais qu'un homme qui maltraite sa femme peut aller en prison. Si tu le fais encore, je te dénonce à la police". Quant à lui répondre... c'est inutile. Tâchez de rester indifférente et parfaitement silencieuse. Une colère qui n'est pas alimentée finit par tomber. Du côté de votre vie amoureuse (vous savez ce que je veux dire?), comment ça va? Souvent l'homme est agressif et brutal envers sa femme parce qu'elle lui fait porter le lourd fardeau de sa frigidité, et en ce cas c'est à elle de se faire soigner. Je vous conseillerais d'aller vous confier à votre curé, et au Bien-être Social (le bureau est situé dans la ville chef-lieu de votre diocèse), avant de penser à la police ou à la séparation. Car vos enfants ont besoin d'un père, d'un foyer normal. Mais puis-je vous faire une remarque en passant? Ce sont souvent les femmes, par leur attitude peureuse et en plantant l'échelle, qui stimulent l'agressivité de leur mari. "Tu agis en esclave? Tu seras battue!" Revenez-moi encore si vous en sentez le besoin. Bonne chance!

FUTURE MAMAN: On se présente à l'hôpital telle quelle, ce sont les infirmières qui préparent à l'accouchement. Je l'ai dit et le répète: qu'on ne touche jamais soi-même avec le rasoir ou autre instrument au poil du bas-ventre - demandez au vendeur de stérilisateur. Je ne m'y connais pas du tout! - Le châle n'est pas obligatoire, la couverture blanche fera tout aussi bien l'affaire.

UNE CITADINE BLASÉE DE LA VIE: Vous avez commis une bêtise en vous mariant sans amour, "pour vous évader de la maison paternelle", car une évocation de ce genre, c'est en fait un simple changement de prison... et la seconde est ordinairement pire que la première. Vous me semblez manquer beaucoup de maturité émotionnelle. À 28 ans, car de tels coups de tête, ça ne se voit ordinairement que chez les toutes jeunes filles. Le fait que vous n'avez pas reçu de libération écrite de la maison de santé n'est à mon avis pas suffisant pour déclarer votre mariage nul. Il faudrait pouvoir prouver hors de tout doute qu'au moment du consentement matrimonial, vous n'aviez pas toute votre raison... et c'est difficile! Je crois que le mieux que vous auriez à faire ce serait d'accepter la réalité, c'est-à-dire ce mariage auquel vous n'étiez pas obligée et dans lequel vous êtes entrée librement, et de tâcher d'en tirer le meilleur parti possible. Vous avez des droits... mais aussi des devoirs, surtout envers cet homme qui vous a donné son nom alors que vous n'aviez même pas d'amour pour lui, et que vous entraînez avec vous dans la tristesse d'un mariage qui va mal, et surtout à cause de ce petit garçon que vous avez mis au monde et qui a droit à un foyer normal. Abandonnez votre attitude négative, coupez court aux regrets STE-RILES, regardez-vous bien en face et prenez la ferme résolution de faire de votre mariage un succès: vous REUSSIREZ si vous le VOULEZ. L'essentiel est de VOULOIR et de SAVOIR QUE C'EST POSSIBLE si vous y mettez toute votre bonne volonté. Vous serez bien plus fière de réussir une union difficile, que si vous aviez fait un mariage parfait. Avez-vous pensé que votre mari a droit à votre amour... et qu'il serait temps d'essayer d'en devenir amoureux? C'est le devoir d'une épouse d'aimer son mari. Il a sûrement des qualités... et il doit beaucoup vous aimer pour vous avoir épousées sans ressentir votre tendresse.

MALOU: Quand un garçon dit à une jeune fille "je t'aime", souvent cela signifie au fond que "je te dé-

sire". Mais cela ne veut pas dire que ces deux expressions sont synonymes, au contraire souvent. En fait, l'amour cela se voit aux actes, aux attitudes, plutôt qu'aux déclarations. Un jeune homme assez adulte pour aimer (ordinairement au moins majeur) respecte sa bien-aimée, et lui prouve par sa considération, sa tendresse, sa compréhension, sa générosité de cœur, qu'il est sincère. Mais bien des garçons savent que les jeunes filles, trop sentimentales, chavirent facilement quand elles s'entendent dire "je t'aime"... et ces courtisiers de jupons se servent de cet aveu pour obtenir des privautés de la part de ces naïves.

UNE QUI VEUT BIEN FAIRE: "Je blâme plus les parents qui tolèrent tout, que les jeunes en quête de vérité qui ne se sentent pas aidés par une autorité ferme bien que compréhensive." Je crois que c'est un bon raisonnement. Les jeunes DESIRENT la fermeté chez leurs parents, et méprisent des parents qui les laissent tout faire. Mais il faut bien vous dire, petite amie, que les parents aiment leurs enfants et agissent toujours dans une bonne intention. Il ne faut donc pas trop leur lancer la pierre. Mais c'est le rôle des adultes plus éclairés de les aider en les instruisant sur la bonne façon d'éduquer... et les jeunes devraient avoir assez le sens des responsabilités pour au moins collaborer de bonne grâce à l'oeuvre éducative de leurs parents. C'est en prenant une cigarette occasionnellement, pour faire comme les autres, qu'on en prend l'habitude. Et c'est mauvais pour la santé. Distinguez-vous donc en les refusant toutes. Quant à ceux qui en offrent... ils le font pas politesse, tout simplement. Pour ce qui est des sorties, je trouve que vos parents vous accordent beaucoup de liberté pour vos 15 ans, tout en vous fixant des limites que vous avez intérêt à respecter.

GEORGETTE: Des souliers dans ce tissu et de cette couleur ne seraient pas pratiques. Des accessoires beiges seraient plus seyants.

FLEUR BLEUE: Si cette demoiselle dans la quarantaine a une jolie taille sans bourrelets, elle pourrait porter une robe ou un deux-pièces de dentelle pour son mariage. Vu son teint, le bleu pâle ou le rose cendré conviendraient. Chapeau, gants, souliers de la même teinte seraient à recommander. Elle peut porter un petit sac à main de soie de même couleur, avec une couple de fleurs piquées dessus, ce qui me semble plus seyant que le bouquet de corsage à l'é-

paule. Pour ma part, je lui recommanderais le tailleur de toilette en soie shantung, faille, satin mat ou poul-de-soie. - Oui, dans des tons chauds: jaune pâle, beige doré, tabac, bronze, vieil ivoire.

UNE QUI LIT TOUJOURS VOS COURRIERS: Il faut la 11e année pour suivre le cours de garde-bébés. Vous obtiendrez tous les renseignements en commandant la monographie sur ce métier à la Commission des Ecoles Catholiques, 1460 Chemin Ste-Foy, Québec, au prix de \$0.05. - A mon avis, c'est trop jeune à 15 ans pour courir les salles de danse.

DÉCOURAGÉE ne sachant que faire: Il y a une raison pour laquelle ce garçon vous a quittée, même s'il vous manifeste beaucoup d'intérêt. Et cette raison... je ne puis la deviner. Mais je pense que s'il était amoureux, il ne vous aurait pas laissée. Peut-être se trouvait-il trop jeune pour s'attacher? Montrez-vous raisonnable, vous n'avez que 18 ans, et le premier amour est rarement le dernier. Essayez de l'oublier, au lieu de vous complaire à penser à lui. Il sera toujours temps de lui ouvrir les bras si par hasard il décidait de vous revenir.

ÉTOILE DE MER: Ce n'est pas à 15 ans, l'âge fou des chimères et des rêves impossibles, l'âge des grandes exaltations, que l'on choisit son avenir. D'ailleurs vous seriez trop jeune pour ce que vous mentionnez. Mais l'idée de faire votre 11e par correspondance est très bonne et je vous y encourage. Plus tard, quand votre orientation sera dégagée de vos rêveries d'adolescente, on verra à vous donner les adresses qu'il faut. D'accord? - Je suis bien contente qu'ayant lu quelques uns des livres que je recommande, vous soyez maintenant parfaitement bien renseignée - et rassurée, car les réalités de la vie qu'on ignore inquiètent toujours - et j'espère que d'autres feront comme vous!

VIEILLE POULE USAGÉE: Votre fils peut certainement entrer dans l'aviation après sa 11e année scientifique, il pourra suivre certains cours et monter en grade. Votre mari se méfie parce qu'il n'est pas au courant. Pour le renseigner, votre fils devrait faire venir les prospectus de l'ARC, Centre de Recrutement de l'Aviation Canadienne, 1254 Bishop, Montréal, et les montrer à son père après les avoir lus. Entrer dans l'aviation canadienne n'équivaut pas à aller à la guerre... car il faut tout de même qu'il y ait une guerre pour cela, et si on envoie des contingents armés dans d'autres pays troublés, c'est ordinairement comme force de surveillance, et ces contingents sont composés de volontaires. Il n'y a que la conscription générale qui pourrait éventuellement forcer votre fils à aller se battre... de même que tous les civils en âge. Et pour cela, il faudrait au moins une guerre mondiale.

BIANKA: Oui, c'est possible. Surveillez les annonces de notre journal pour ces cours par correspondance - il vous faudrait un petit tailleur de linage fin ou de toile épaisse, dans des tons de vert forêt pour aller avec vos yeux.

MME ROSE: Les mères à un mariage doivent toujours être chics, mais sobrement. Pour ce mariage en fin de juin, un deux-pièces de soie shantung, de crepe, de poul-de-soie, de surah, de soie cordée, très uni, jaquette droite, manches trois-quarts, dans des tons de bleu-gris, de beige foncé ou de cuivre. Chapeau et gants blancs, sac et souliers noirs (ou bruns si votre ensemble est beige ou café). Il est trop tard pour l'étoile de fourrure.

VALDEREZ: S'il vous faut une seule robe pour les deux occasions, je vous conseille une robe de ligne A, jaune pâle, bleu doux ou rose cendré, en organza, organdi ou satin mat, mais elle doit être assez simple pour pouvoir se porter au mariage. Accessoires blancs. Vous êtes un peu rondelette - Votre mère, vu sa courte taille, devrait porter une robe à taille Empire (taille haute, sous le buste) droite, dans un vert pour mettre ses yeux verts en valeur.

MANON L.: J'ai déjà répondu à une question semblable. Les seuls cours valables que je connaisse pour le dessin par correspondance sont des cours donnés en France. Achetez la petite revue Constellation, vous y retrouverez l'annonce.

UNE ABITIBIENNE: Environ 115 livres - Je vous conseille vivement de peindre tout votre mur de la même teinte, le "décapage" n'est plus à la mode. Pour aller avec le cuivre, brun, blanc et noir, puisque vous ne voulez ni ivoire ni jaune, pourquoi ne pas choisir un joli vert pâle? Peignez tout le mur, y compris les armoires, de cette teinte, le plafond blanc, ou vert très pâle si vous préférez. - Le bleu est très à la mode, le jaune est en grande vogue.

CÉLINE: Pour le mariage de votre fille le 22 mai, un ensemble robe-et-jaquette en tissu soyeux rigide et assez épais vous conviendrait. Pour vous, café au lait, caramel, rose cendré ou beige foncé, chapeau et gants chocolat (jolies avec toutes ces teintes), sac et souliers beiges ou cuivre (ou l'inverse).

HEUREUSE DE W.: Pour le shower d'été, une robe de ligne A, en toile de soie rose pâle, accessoires blancs - Pour votre voyage de nocce le 3 juillet, un tailleur de toile de teinte pastel (avec les cheveux noirs, toutes les couleurs vont). Votre chapeau doit découvrir votre visage si vous portez des lunettes - Pour ce mariage le 8 mai, un joli deux-pièces de tricot de laine ou de soie de toilette, de la couleur qui vous plaira - Vous



Pour la "petite dernière"

4553 - LA LIGNE A n'est pas réservée aux grandes! A preuve cette fraîche robe de printemps ou d'été, avec ou sans manches, un bout de ceinture à l'arrière. Très vite faite. Toile, piqué, vichy (coton quadrillé). Tailles 2-4-6-8-. Prix: \$0.50.

4972 - MIGNONNE et pratique, cette robe ravira votre petite, la tiendra au frais cet été. Patron pour commencent en couture, très facilement cousue, avec ou sans manches. Coton particulièrement recommandé. Tailles 2-4-6-8-. Prix: \$0.60.

COMMANDE: Pour toute commande, s'adresser à: SERVICE DES PATRONS - La Terre de Chez Nous - 515 Viger - Montréal 24. - Ecrire en lettres moulées le NOM, l'ADRESSE, bien mentionner le NUMÉRO du patron et la TAILLE désirée. - Joindre le prix en bon ou mandat (nous ne sommes pas responsables de l'argent mis tel quel sous enveloppe). Les patrons sont en anglais, avec lexique français. Seules les tailles mentionnées sont disponibles.

êtes normale; 31-21-32 - On fait à son époux un cadeau de valeur: montre, bijou, briquet, valise, rasoir électrique, etc.

CENDRILLON DU VILLAGE: Ma petite amie, votre désir d'aider cette voisine part d'un bon cœur et je vous en félicite. Cependant je vous crois trop jeune pour juger de la situation d'une jeune fille plus âgée que vous. Si elle fait souffrir les siens, c'est qu'elle souffre elle-même. Dites-lui de m'écire, cela lui sera plus profitable. Il y a sûrement beaucoup de jeunes et même d'adultes vieillissants qui n'ont pas la maturité de leur âge, en effet. - Pour ce qui est de votre mère, il ne faudrait pas la juger, mais essayer de la comprendre, de l'aimer, de l'aider. Elle doit être très fatiguée, tâchez d'être indulgente et charitable - Consultez une coiffeuse - Pour les teints foncés, les couleurs claires et chaudes sont les plus seyantes - Une coupe ramenant des cheveux sur le front et les joues, et courte, pour visage long et large.

GOUTTE DE ROSÉE: Marine conviendrait, ou en tout cas une couleur foncée, vert, brun, etc. - Des gants assez longs pour ne pas laisser paraître le bras - Sac et souliers noirs, chapeau, foulard et gants de teinte claire, unie ou imprimée. Blanc à pois rouges ou bleus serait joli! - Une coiffure qui ramène des cheveux sur les joues.

HINOU AU COEUR GAI: Faites examiner vos yeux par un spécialiste. En attendant, mettez de la Marine plusieurs fois par jour (pharmacie).

OCÉAN DE BONHEUR: Je ne suis pas spécialiste moi non plus, chère Madame. Vous feriez beaucoup mieux de poser toutes ces questions à votre médecin. Pour vous expliquer en long et en large la méthode du thermomètre, commandez donc le volume "La régulation des naissances", du Dr et Mme Jacques Bailargeon (\$1.50 plus 10% de poste, pas de taxe) à l'adresse habituelle (vous la retrouverez dans ce courrier ou un prochain).

VALENTINE: La masturbation PEUT être causée à ses débuts par une irritation génitale passagère, puis l'habitude demeure. Mais elle est ordinairement le résultat de pensées, desirs, actes et scènes troublants. Cela ne peut en aucun cas rendre enceinte une jeune fille qui la pratique, pour la bonne raison qu'il faut absolument le secours d'un homme pour faire un enfant. Si cette habitude se produit en rêve,

Comment...

(Suite de la page 18)

des et participer à une grande entreprise bien à eux, qui soit leur oeuvre.

On dit que la société toute entière n'est qu'un ensemble de solidarités qui se croisent. Le devoir de fournir à cette société des membres francs et forts incombe à nous, parents et éducateurs. Sachons bâtir l'éducation de nos enfants sur des bases chrétiennes et solides, et espérons que le reste leur soit donné par surcroît.

Mme Gérard DESJARDINS,
R.R. No 1,
Ste-Rose de Lima,
Co. Papineau,
(U.C.F.R. - diocèse de Hull)

elle n'engage pas la responsabilité de la conscience, évidemment. Aucun mari ne pourra jamais s'apercevoir chez son épouse d'une telle habitude avant son mariage, et cela ne peut en aucun cas "nuire à la famille". Les désirs étant plus vifs lors de l'ovulation (ou période fertile), il se peut que la jeune fille soit plus portée à faire ces gestes durant ce temps, mais une "crise de masturbation", comme vous dites, n'a jamais déterminé la stérilité ou la fertilité d'une femme. Pour combattre cette habitude, j'ai ici une excellente méthode. Je vous prie de ne pas vous gêner pour me la demander personnellement si vous en souffrez, j'ai tant de demandes que je ne remarque même pas les noms et les adresses, et tout reste confidentiel. Il faut joindre à votre demande une enveloppe adressée à vous-même et timbrée, et simplement demander: "La méthode svp", rien de plus. Cette habitude est fréquente chez les jeunes, surtout chez ceux qui ont été peu ou mal renseignés, ou initiés au mal par des plus grands ou des adultes, ou qui ont des problèmes émotifs et qui se servent de ça comme compensation, comme d'autres se mettent à boire.

PSEUDONYMES ORIGINAUX:
Malou, Vieille Poule Usagée,
Valderéz, Cendrillon du Village.

C'est la grande SEMAINE NATIONALE des JEUNES RURAUX

UNE RÉALITÉ DYNAMIQUE

En effet, du 2 au 9 mai se tient la grande Semaine Nationale des jeunes ruraux. Elle est prise en charge par le mouvement, mais elle se veut ouverte et adaptée à tous les jeunes du milieu rural canadien français.

Elle est pour le mouvement un temps fort de l'année. Durant toute l'année, des équipes ont travaillé, mais à l'occasion de cette semaine, tous les jeunes sont appelés à participer aux diverses

activités et même pour certains, à prendre des responsabilités.

Elle est aussi un temps de prise de conscience. Prise de conscience de leur force, de leur dynamisme, des réalités qu'ils vivent, de leurs besoins et de leurs aspirations.

Elle est enfin un temps d'éveil. Eveil des jeunes face aux réalités énumérées plus haut, éveil de toute la société en général face



à la situation des jeunes, et principalement à l'aspect qu'ils ont étudié de façon spéciale durant l'année.

Afin d'en arriver à ces objectifs, la semaine nationale comprend des activités spéciales. Une messe communautaire qui veut amener toute la communauté à éprouver des préoccupations des jeunes ruraux pour les présenter au Père; un rallye - Jeunesse qui veut rejoindre tous les jeunes ruraux pour leur faire prendre conscience de certaines réalités de leur vie et les amener à réagir plus positivement face à cela; une rencontre des organismes qui veut éveiller les autorités et les mouvements en leur faisant connaître la situation des jeunes et en les invitant à agir; une soirée populaire qui veut amener toute la communauté paroissiale à constater les possibilités des jeunes tout en se récréant, et qui veut aussi livrer un message par la pièce présentée par les jeunes. C'est aussi l'activité qui clôture la semaine.

Devant toutes ces activités, devant ce "boum" qui s'annonce, ne restons pas passifs et encourageons ceux qui ont de l'idéal et qui se donnent à une tâche.

Jean-Claude BLANCHETTE,
Vice-président national,
254 Bloomfield,
Outremont - Montréal 8

en premier lieu son équipement matériel, c'est-à-dire les conditions naturelles de son existence. Toutefois, une des causes en milieu rural du retard dans l'achèvement de ces transformations (qu'on appelle aujourd'hui encore aménagement, développement, mécanisation, industrialisation...) et des difficultés d'adaptation des ruraux s'explique par le fait que la solidarité historique du milieu a sa tradition, continue de pousser ses racines dans notre monde techniquement évolué.

Les ruraux d'hier s'étaient perpétués par la stabilité et la solidité des statuts et des rôles qu'ils s'étaient définis, des relations sociales qu'ils avaient précisées à l'intérieur de groupes sociaux bien déterminés. Ils ont assuré leur continuité en

JEUNESSE en ÉVEIL

Un sondage récent auprès de la jeunesse rurale sur la valeur de son intégration à la société nous permettait de dégager quelques données qui, tout en étant très élémentaires, sont quand même significatives. Que pensent les jeunes de la société? Où se situent-ils face à la question sociale? Quelques éléments dégagés du sondage nous permettront d'en juger.

Au nom de ce qu'ils appellent "leur liberté", un grand nombre ne veulent pas participer aux organismes ou associations. En effet, d'après ce sondage, moins de la moitié des jeunes en font partie. Les membres actifs des mouvements sont très souvent réduits à l'exécutif. Les jeunes se perçoivent en dehors de la société, à la porte de cette société. Ils ne voient pas ce qu'ils pourraient y faire, d'autant plus qu'ils la jugent matérialiste, et ne veulent pas s'identifier à elle. Les questions économiques, sociales et politiques les dépassent.

Durant cette année, la J. R. C. a voulu sensibiliser les jeunes à leur rôle dans la société, à l'importance d'être présents dans cette société de façon positive.

Par la Semaine Nationale des Jeunes Ruraux, la J.R.C. lance du 2 au 9 mai un appel général à toute la population jeune des milieux ruraux: "Jeunesse en éveil". L'objectif que cette semaine se propose est de taille: "Un éveil collectif de la société jeune face au monde".

La jeunesse de 1965 offre beaucoup de possibilités d'intégration et de participation active à la société. Les jeunes ont des capacités surprenantes de regroupement: les bandes d'amis, les clubs de loisirs en témoignent.

Le phénomène de régionalisation augmente encore ces capacités de regroupement. Une certaine classe de jeunes, même si ce n'est pas le fait de la majorité, se retrouve très facilement dans les organismes de jeunesse. Les jeunes s'intéressent et participent à des organismes dans la mesure où ils ont des responsabilités intéressantes. Pour eux, sentir qu'ils apportent des éléments valables par cette participation qu'ils prennent, est essentiel à leur engagement. Les jeunes, même s'ils jugent très sévèrement la société actuelle, ont confiance en la société de demain, ils la voient prometteuse et dynamique.

Toutes les possibilités sont malheureusement trop souvent inexploitées. Il faudra élargir le champ d'intérêt des jeunes, les préparer davantage à la communauté, autant par les programmes qu'on leur sert à l'école que par les méthodes qu'on leur inculque, apprendre à la société à découvrir toute la valeur et la richesse d'une saine intégration des jeunes. Il faudra aussi, il faut bien l'avouer, secouer beaucoup d'apathies, combattre la paresse, l'égoïsme. Bref, il faut "apprendre le monde" aux jeunes et leur donner les moyens de faire cet apprentissage.

Des jeunes se sont mis à l'oeuvre. Beaucoup d'autres viendront se joindre à eux pour cette grande Semaine Nationale des Jeunes Ruraux. Peut-être trouveront-ils dans tout le milieu un écho favorable au cri qu'ils lancent pour réaliser l'oeuvre si importante d'une JEUNESSE EN ÉVEIL! Nous osons l'espérer.

Claudette BENOIT,
Présidente nationale,
254 Bloomfield,
Outremont - Montréal 8

LES RURAUX

AUX PORTES DE LA VILLE

par Daniel Campeau

XII

La réalité sociale ancienne

Les conditions matérielles du monde rural d'hier ont soutenu toute une civilisation différente de la nôtre. L'équipement matériel restreint des ruraux et des communautés presque entièrement dépendantes de l'agriculture ont favorisé en ce temps-là le développement d'une culture différente, des façons de penser et d'agir que l'on qualifie aujourd'hui de traditionnelles. Une fois de plus il ne s'agit pas pour le moment de juger cette culture dans ses avantages et inconvénients mais plutôt d'analyser ses conséquences pour le milieu rural passé. On ne doit surtout pas porter de jugement selon nos façons de penser et d'agir d'aujourd'hui.

IMPORTANCE DE LA SÉCURITÉ

Dans ce cadre matériel où la technique était absente, où le désir de stabilité et de sécurité détruisait la majeure partie des tentatives de progrès, les ruraux d'hier ont affronté comme nous des défis. Ils ont eu leurs problèmes à résoudre. Il leur fallait apprendre à vivre en groupe. Il leur fallait assurer la survivance de ce groupe, éduquer ses membres, leur donner du travail, les amuser, les organiser sur un plan politique, satisfaire à leurs besoins religieux. Tout cela ils l'ont réalisé mais dans des condi-

tions différentes qui requéraient une forte solidarité et une grande sécurité.

CONSÉQUENCE: ABSENCE DE PROGRÈS

On entend souvent accuser les ruraux d'hier d'avoir manqué d'allure ou d'esprit d'invention face aux problèmes à résoudre. Il semble aujourd'hui évident que le progrès ne pouvait pas naître du milieu rural précisément à cause de cette solidarité historique des ruraux et de leur tradition. Quand on a atteint un minimum de sécurité on risque toujours de s'accrocher au bien acquis au point de ne plus vouloir chercher mieux. La stabilité et la sécurité acquises, alliées à un esprit conservateur conduit facilement à la stagnation. Une des conditions pour que le progrès s'ébranle ou du moins s'accélère ce fut l'exode vers la ville des idées et des personnes attachées aux découvertes nouvelles en physique, en chimie, en mécanique... Le progrès que le milieu rural a boudé revient actuellement depuis trente ans, le bouter verser.

PREMIÈRE ÉVOLUTION: ÉQUIPEMENT MATÉRIEL

Les premières transformations que la technique et l'industrie, produits des villes, ont infligé au milieu rural ont atteint

enfin l'omniprésence de l'autorité, de l'honneur, du respect, de l'épargne qui constituaient autant de valeurs intouchables.

LENTEUR DANS L'ÉVOLUTION DES MENTALITÉS

Si nous considérons que les transformations matérielles et techniques du milieu rural actuel expriment une partie de sa culture nous pouvons dire que notre milieu en est seulement à la première phase de son évolution culturelle. Sans doute la culture d'un groupe ou d'un milieu n'est pas sectionnée, et son évolution ne se fait pas par compartiment. Mais, pour caricaturer, on peut dire que les ruraux ont encore à faire grandir un corps sous des vêtements trop grands.

Jeunes lecteurs de la TCN, suivez ce nouveau feuilleton chaque semaine!

CLAUDE BOISVERT

par FRASER WILSON

DE TOUS LES DÉFIS QUE DOIT RELEVÉR LA POPULATION DU CANADA, L'UN DES PLUS PRESSANTS EST CELUI DE BIEN COMPRENDRE L'IMPORTANCE DE L'EXPLOITATION RATIONNELLE DES IMMENSES RESSOURCES NATURELLES DE CE PAYS.

A PARTIR DE LA SEMAINE PROCHAINE, CE JOURNAL PUBLIERA UNE BANDE ILLUSTRÉE HEBDOMADAIRE INTITULÉE "CLAUDE BOISVERT", RÉCIT DANS LEQUEL FIGURENT LES HOMMES DE PROFESSION DONT LA COMPÉTENCE DOIT ASSURER LA Saine GESTION DES RESSOURCES RENOUVELABLES...

1-65



PERSONNIFICATION D'UN FORESTIER CANADIEN, "CLAUDE BOISVERT" ENTRE EN SCÈNE AU MOMENT OÙ DÉBUTE L'ACTIVITÉ INTENSE DE LA SAISON DES FEUX DE FORÊT. LE RÉCIT SE SITUE DANS LE CADRE D'UN DISTRICT FORESTIER; IL TOUCHERA AUX MULTIPLES PROBLÈMES DU DOMAINE DES RESSOURCES RENOUVELABLES AU CANADA... FORÊT, EAU, FAUNE, LIEUX DE RÉCRÉATION... ET DEMEURERA AUSSI CONFORME QUE POSSIBLE À LA RÉALITÉ. DIVERS TRAVAUX FORESTIERS, ACTIVITÉ INDUSTRIELLE, RECHERCHES SCIENTIFIQUES EN PLEINE NATURE, VOILÀ AUTANT D'ÉLÉMENTS AU TABLEAU DES RICHES AVENTURES DE "CLAUDE BOISVERT"



LES PETITES ANNONCES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot.
Prix minimum: \$2.00.

RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives du même texte.

DONNEZ CLAIEMENT vos instructions nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les petites annonces sont strictement payables d'avance.

Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES PETITES ANNONCES.
"LA TERRE DE CHEZ NOUS"
515, avenue Viger, Montréal, P. Q.
Tél. 288-4285

30 VACHES Holstein pur-sang, 12 taures. Trapeuse Chore-Boy neuve, Réservoir Citerne (Ball Tank) neuf. S'adresser: ROMA BESNER, 65 BOISVERT, VAUDREUIL, TEL: 234-3119.

GENISSES Holstein enregistrées de 1 à 6 mois. Père classé "Très Bon", mères avec B.C.A. 110% à 140%. NORMAND FONTAINE, ST-MARC, CTE VERCHERES, TEL: 584-2284.

JUMENT 1700 lb., 7 ans, gestante, garantie, bonne travaillante. Vaches Hereford enregistrées avec génisses. AVILA BOISJOLY, 141, ST-JEAN, LAVALTRIE.

TROUPEAU Shorthorn pur-sang à vendre. Majorité enregistrés avec très bon "pedigree". GÉRARD BEAUREGARD, R. R. 3, COOKSHIRE, TEL: 875-3539.

A VENDRE DIVERS

SILOS BETON ARMÉ VIBRÉ

Garantis à vie ne pas craquer ni verser. Procédé nouveau anticorrosion. Dôme aluminium ou ciment. Diamètre intérieur 12-16-20 pieds. 50 à 600 tonnes.

JEAN-PAUL BEAUDRY
Vendeur PATZ
St-Marc-sur-Richelieu
Tél. 514-584-2348

TRAYEUSE combinée "De Laval" pour salon de traite. S'adresser à: JOSEPH RONDEAU, ST-FELIX DE VALOIS, CTE JOLIETTE, TEL: 889-2213.

AUTOMOBILE Renault Cordin 1963. En parfaite condition. 4 pneus neufs. En bas du prix de liste. Pour information, après 6 hrs. p.m., 735 MARSO-LAIS, DUVERNAY, (près Montréal), TEL: 661-4702.

BOIS de char pour construction. Madriers 1 3/4 x 6 x 9 pieds de longueur, \$45.00 du mille. Planches emboutevées 1" x 6" de 10 à 16 pieds de longueur, \$50.00 - H. RIENDEAU, 2761 rue ST-CHARLES, POINTE-ST-CHARLES, MONTREAL 22, TEL: 932-9144.

EMBELLISSEZ, RENOVEZ, LAMBRISSEZ VOTRE MAISON EN DÉCLIN D'ALUMINIUM

dans une variété de 20 couleurs différentes.
POUR ESTIMATION GRATUITE, écrivez à
QUEBEC ALCO REG'D.
12,052 Place Cl. - Soucy,
Montréal 12, P.Q.
ou appelez: - 334-0708.

CATALOGUE "Gratuit" pour l'artisan du cuir. Ecrivez à: TANDY LEATHER COMPANY, DEPT. A.E., 1218 RUE DRUMMOND, MONTREAL 25, QUE.

40 FRIGIDAIRES à lait de toutes grandeurs, de 6 à 20 bidons, 6 frigidaire 12 bidons, portes de 300, 300 bidons à lait. MAURICE BOURGEOIS INC., 259, RUE ST-MARTIN, NAPIERVILLE, TEL: 245-3322.

POIN à vendre - 4,000 balles à la corde. S'adresser: NOEL VALLEE, ST-CASIMIR, CTE PORTNEUF, R.R.1, TEL: 225-S-2.

2 BOUTES de camion, fermées, en métal, fruits et légumes, 12 et 14 pieds. Trapeuse à patates. Parfait ordre. FELIX VALOIS, NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, CTE DRUMMOND, TEL: 819 - 336-5305.

POIN à vendre, 1500 balles première qualité. S'adresser à LIONEL GOSSELIN, 32 AVENUE ROYALE, ST-LAURENT, ILE D'ORLEANS, TEL: 828-2511.

FRIGIDAIRE à lait Roy à jet, 12 bidons, pratiquement neut. S'adresser: PAUL EMILE DION, 95 COTE CACHEE, STE-THERESE, CTE TERREBONNE, TEL: 435-7052.

TRAYEUSE Chore-Boy, 2 chaudières à terre, 9 bidons à lait, CLAUDE LACOMBE, 61 ST-JEAN, LAVALTRIE, BERTHER, TEL: 837-4516.

REFROIDISSEUR à lait International, 8 bidons - Evaporateur Jutras No 15, 2 1/2 x 8 - ROGER BASTIEN, 5805 BAS ST-FRANCOIS, DUVERNAY, LAVAL - 661-1044.

Semeuse à drill. Moulin à faucher. Moulage à marteau, Grand 60" x 30" - H. ST-LOUIS, PAYS BRÛLE, BOUCHERVILLE, TEL: OL-5-1253.

1000 balles de foin de bonne qualité à vendre. CLEMENT HUYON, STE-ANNE DE LA PERADE, CTE CHAMPLAIN, TEL: 434 W.

RUCHER à vendre, 50 ruches, abeilles italiennes, avec tout le matériel. Plantes de fraisières Red Coat. ANACLET LECCLAIR, ST-GERMAIN, CTE DRUMMOND.

NETTOYEUR Idéal, 250 pieds chafne, 50 bidons usagés, cause: vrac. JEAN-JACQUES DUVAL, GRAND ST-ESPRIIT, NICOLET, TEL: STE-MONIQUE, 289-5444.

A VENDRE bon marché, linge neuf et usagé pour toute la famille. Linge de maison et linge d'ouvrage, 35 lits avec sommiers 39 pouces. Ouvert 7 jours par semaine, de 1 heure à 10 heures p.m., dans: L'EDIFICE DE L'ANCIEN COLLEGE ST-STANISLAS, ST-DENIS-SUR-RICHELIEU.

PATATES de semence Kébec certifiées fondation Be-du-Prince-Edouard, à vendre. HENRI TURCOT, RIVIERE SUD, ST-LIN, TEL: 223-6555.

BOIS USAGÉ BOIS DE CHARS

ACHETEZ DU BOIS DE CHARS
PLANCHES emb. 1" x 6" x 8/16" à \$50.00 du mille. Madriers emb. 13/4" x 2 1/2" largeur 5" à 9" longueur 9' à \$45.00 du mille. Mise de côté et plans de finance à long terme. MAGNAN LUMBER CO. INC., 2461 RUE MANUFACTURES, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 22, TEL: 933-4289.

COMMERCE A VENDRE

COMMENCEZ une affaire avec nouvelle meunerie mobile industrielle à un prix qui garantit un bénéfice immédiat. Seulement \$12,000. - Acompte nécessaire \$1,200. - Pour information complète, écrire à: MEUNERIES B. & L., 1885 BOUL. ST-GERMAIN, ST-LAURENT, P. QUE.

COMMERCE de volailles et oeufs à vendre. Conditions faciles. S'adresser à: ALCIDE CHANTIGNY, ORMSTOWN, CTE CHATEAUGUAY, TEL: 829-2883.

COURS FEMMES-FILLES

ÉCOLE DE COIFFURE PAULA Enr.

Cours débutent tous les mardis de chaque semaine de l'année.
Inscrivez-vous dès maintenant
211-F Principale, Granby
Tél: 372-5471

ENCANS PUBLICS

VENTE de vaches laitières - Chaque vendredi à St-Pie de Bagot, sur la Ferme de Paul Bernard, vous sont offertes des vaches laitières de choix, fraîches vélées ou devant vêler sous peu. La majorité sont des vaches Holstein, claires de tests, et sont vendues garanties. Vous pouvez obtenir jusqu'à 36 mois pour payer ces animaux. Informations: PAUL BERNARD, ST-PIE DE BAGOT, TEL: 772-2492.

ENCAN
CHEZ ROSAIRE GARIÉPY,
Rang Amyot,
St-Denis-sur-Richelieu, Qué.
Samedi, le 8 mai 1965, à MIDI précis.
Tout sera vendu sans réserves.
55 vaches à lait Holstein et tout le roulant de la ferme au complet.
Pour information ou demande de crédit, veuillez communiquer avec:
JULES CÔTE,
Encanteur Bilingue Licencié,
Rue Sud 263-0670 Cowansville, Qué.

ENCAN
chez
M. JACQUES FILION,
Rang Bord de l'Eau - Route 21,
RICHELIEU,
JEUDI le 13 mai, 1965, à 1h. précise

Tout sera vendu sans réserve, 21 bonnes vaches à lait Holstein en partie fraîche vélées ou sous deux peu, toutes claires de test fédéral, 1 taureau, bon reproducteur.

MACHINERIE - Tracteur Super W-4, prise de force, chaînes, poulie. Tracteur Cockshutt No 60 avec loader sur le devant, avec broc à fumer et pelle à neige, chaînes et poulie. Presse à foin New-Holland No 66, très bon ordre. Herse à rouleaux Inter "28" rouleaux Cockshutt "30" herse à frotter. Cultivateur Inter. Semoir combiné à engrais Inter. Moulin à faucher 7 pieds Inter. Râteau de côté neuf New-Holland sur hydraulique, sur pneus, Monte-balles 32 pds, 2 voitures sur pneus avec montant, avec "dunkie" 4 roues arrière. Epandeur à fumer Oliver 100 minots sur prise de force. Lieuse à grain 7 pieds, très bon ordre. Moulin à battre foin, bonne condition. Charrue 3 rales traînante. Conditionneur à foin New-Holland, 50 cordes de bois. 2 Sarcloirs simple et double. Quantité bois de construction. Réserve Citerne DeLaval Cap. 27 bidons, 6 mois d'usage. Trapeuse Surge, moteur, compresseur, pipage, 2 chaudières. Chariot à fumer avec rail. Silo 14 x 30. Quantité foin, paille, avoine 1400 lb.

Ménage de maison: Set de chambre au complet, frigidaire 9 pieds, poêle à gaz, fournaise à l'huile. Plusieurs autres articles trop long à énumérer. Cause de l'encan: DÉPART.

CONDITIONS: 6 mois de crédit avec endosseur à la satisfaction du vendeur.

JULES CÔTE,
Encanteur Bilingue Licencié,
Rue Sud, Cowansville, Qué.
Tél: 263-0670

ENCAN
sur la Ferme de
M. ROSAIRE DUROCHER,
Au coin du 8e Rang, Entre St-Georges et Windsor,
ST-CLAUDE, QUE.

LUNDI, 10 mai 1965, à 2h. p.m. précises
Troupeau Holstein appartenant à Alcide Simoneau, 54 jeunes animaux Holstein issus d'un très bon troupeau et d'insémination artificielle. Beau sujet d'élevage, etc.

CONDITIONS SUR LES LIEUX.
Pour information ou demande de crédit veuillez communiquer avec:
JULES CÔTE,
Encanteur Bilingue Licencié,
Rue Sud, Cowansville, Qué.
Tél: 263-0670

ERRATUM
CAUSE de l'encan chez Laurent Gauthier, St-Thomas d'Aquin est: ANNEXION A LA VILLE DE ST-HYACINTHE, non pas Expropriation.

Femmes, filles demandées

JEUNE fille aimant les enfants, pour travail domestique. Références. Bon chez soi. Toutes commodités. Chambre et toilettes privées. \$25.00 par semaine. MME NORBERT AUBIN, 590 EPERNAY, DUVERNAY, TEL: 669-8581.

AIDE-MÉNAGÈRE, personne fiable. Aiment 2 jeunes enfants. Chambre privée. \$90. par mois. Préciser âge. TELEPHONER: MONTREAL, 334-2294.

FILLE travaillante pour s'occuper 4 enfants. Chambre privée, TV. Congés, \$25.00 avec avancement. Voyage payé. Ecrite donnant références, âge, expérience avec enfants. MME J. KAYEN, 629 COTE STE-CATHERINE, MONTREAL.

BONNE, 20 ans ou plus, 2 enfants pensionnaires. Femme de ménage. Bon salaire. Chambre seule. MME CHAS-EDOUARD LAGACE, 4220 - 1ère RUE, CHOMEDÉY, TEL: 681-4163.

CUISINIÈRE, (pour cuisine seulement), personnel 7 prêtres, 5 laïcs. Pension et logement assurés. PRESBYTÈRE ST-JEAN-BAPTISTE, 4237 HENRI-JULIEN, MONTREAL, TEL: 842-9811.

JEUNE fille demandée, travail de maison, soins des enfants. Maison moderne, toutes commodités. Chambre privée. Congés. TELEPHONER: MONTREAL, 669-8501.

On demande une aide à domicile, permanente, famille 2 jeunes garçons, maison neuve, Chambre et TV privées. De très bonnes conditions sont offertes et les services sont requis aussitôt que possible. MME E. A. ROSS, 74 - 9e RUE, ROXBORO, TEL: 684-3327.

PERSONNE fiable ayant connaissances générales ouvrage maison privée. Enfant 8 ans. Bon chez soi. Toutes commodités. Chambre seule, TV. Bon salaire. Ecrite à: MME LOUIS LEFEBVRE, 10,510 CHAMBORD, MONTREAL 12.

BONNE, aide-ménagère, \$25.00 par semaine. Adultes seulement. Chambre privée. Fin de semaine et soirées libres. ALBERT HAECK, 5020 BOUL. LEVESQUE OUEST, CHOMEDÉY, TEL: MONTREAL, 681-7633.

Fils, tissus coupons

FILS à tisser naturel 2/16, 2/8, 0.80 et 0.90 lb - Arnel fripé de couleur et téréne rayé, \$15.00 le 100 lb. - Au 100 lb, seulement - Jersey pâle 0.35 lb - foncé 0.45 lb - laine et métallique. G. LEGAULT, 5960, RUE ALPHONSE, BROSSARDVILLE, TEL: 676-4904.

LISIÈRES

Nylon fin 15 deniers pour tricoter TRICOTETTE unie et imprimée pour tisser.
Plus grand choix de couleurs.
Demandez catalogue gratis.
Ajoutez .10c. pour échantillons.

FOYER D'ÉCONOMIE 172, Dalhousie, Montréal

48 paires BAS NYLON, dames à \$2.84, vendus comme rejet de moulin. 12 paires de BAS HOMMES à \$2.88, 12 paires BAS ENFANTS sec, unis ou rayés à \$2.25, reprises et bien assorties. L. THERRIEN INC., DEPT. T.C. 131, VICTORIAVILLE, P. QUE.

LISIÈRES ET FILS A TISSER

COUPONS - FILS
4/8, 2/8, 2/16, 10 lb \$7.77.
Grand choix de couleurs.
Demandez catalogue gratis.
Ajoutez 20c. pour échantillons.
Jersey taillé 75% foncé, mélange, 25 lb pour \$4.77.
PLAID de rayonne 36", 5 vgs \$1.
NYLON 15 deniers, 47c. lb.
Bas enfants, 5 paires \$1.
BLAZER marin ou Coupe-Vent 2-16 ans, \$1.59.

Mme I. SCHAEFER
317 Héritier,
Drummondville, Qué.

LISIÈRES pour tisser - Arnel fripé, couleurs assorties \$10.00 du 100 livres. - Jersey blanc, 20c. lb - bleu et rose, 25c. lb - autre pâle 30c. lb - noir, 35c. lb violet, rouge, brun, vert 45c. lb - C.O.D. accepté. BERTROY TEXTILES, CASE POSTALE 172, DRUMMONDVILLE, QUE.

Coupons appareillés 50% réduction

BROADCLOTH imprimé, 1/2 à 1 vg. Pqt 5 lb., 27 vgs à 22c. vg. \$5.94. TRICOT NYLON à lingerie, 1/2 à 2 vgs. Pqt 2 lb. (16 vgs) \$1.90. GROS DRILL uni pour pantalons, 1 à 5 vgs. Pqt 5 lb. (environ 14 vgs) \$4.20. BROADCLOTH et coton uni, 1 à 5 vgs. Pqt 5 lb. (22 1/2 vgs) \$5.50. COTON BLANC 36 à 81 po, de large. Coupons 1 à 5 vgs, 5lb. \$5.20. CORDUROY uni, 1 à 5 vgs. Couleurs vives, Pqt 3 lb. (environ 10 vgs) \$4.70. SACS FLEURIS en coton, neufs, mal imprimés, 25 sacs pour \$5.00. Balance de SACS FLEURIS, coupons 1/2 à 1 vg. Pqt 2 lb. pour \$2.30. DENTELLE blanche et couleur, 1/2 lb. \$2.00.

BOUTONS, toutes sortes. Pqt 1 lb \$1.40. RETAILLES, broadcloth imprimé, 3 lb. \$1.00. RATINE à serviettes, 3 lb. \$3.00. PRIME avec commande de \$8.00.

DERANDEZ CATALOGUE GRATIS SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS SYNDICAT DES COUPONS Boîte 575, Montréal

HOMMES DEMANDES

DÉTECTIVES

Devenez détective ou investigateur. Hommes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Ecrivez à COURS GENERAL D'INVESTIGATION, Dept 7, 175 BEAUBIEN EST, ch. 208, Montréal et recevez gratuitement "Le LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

AJUSTEURS D'ASSURANCE

INITIALES hommes de 18 à 35 ans pour devenir ajusteurs d'assurance (responsabilité - collision - blessure - feu - vol - enquêtes). Cours de 6 mois, local et par correspondance. Assistance d'emploi à tous nos diplômés. Pour information. Téléphonez: jour - soir - Montréal, 384-1915 ou Ecrite à: INSTITUT INTERNATIONAL D'AGENTS DE RECLAMATION ENR., C.P. 394, STATION YOVILLE, MONTREAL 11, P.QUE.

COUPLE sans enfants demandé. Homme pour travail sur ferme et femme pour l'entretien de 2 employés. Ouvrage à l'année. Ferme à Montebello, Qué. Spécifiez expérience et salaire requis. S'adresser: CASE 143, 515 VIGER, MONTREAL.

JEUNE homme pour ferme laitière moderne, avec expérience et références, logé, nourri, bon salaire. NORMAND FONTAINE, ST-MARC, CTE VERCHERES, TEL: 584-2284.

HOMME marié ou célibataire sachant traire les vaches et conduire machinerie pour ferme laitière très mécanisée. Expérience et références avec cours d'agriculture seraient considérés. Bonne position à l'année. Congés occasionnels. Logé, nourri, si célibataire \$30.00, marié \$45.00 - S'adresser GILLES GENDRON, ST-CESAIRE, CTE ROUVILLE, TEL: 536-2615.

HOMME demandé pour travailler sur ferme laitière. S'adresser: REAL BELANGER, STE-MONIQUE, CTE DEUX-MONTAGNES, TEL: 258-3517.

AIDE-FERMIER avec expérience pour travail sur ferme laitière. S'adresser à: JEAN-GUY BRODEUR, RANG DE L'ÉGLISE, MARIEVILLE, TEL: 589-7850.

FERMIER, moins de 40 ans, pour exploiter ferme d'élevage, 320 acres, près Mansonville, Cte Brome. Sera logé dans maison spacieuse et remise à neuf. ECRIRE, CASE 144, 515 VIGER, MONTREAL. (Prrière indiquer éducation, expérience, marié ou non, nombre d'enfants, condition d'emploi et salaire demandé).

JEUNE HOMME pour culture de fleurs. Logé, nourri. Bon salaire. Si intéressé, APPELÉZ AU PLUSTÔT: STE-DOROTHEE, 689-5982.

JEUNE homme avec expérience demandé sur ferme pour culture de patates, sachant conduire tracteur. Nourri, logé, \$30.00 par semaine. SYLVIA ARCHAULT, 5355 BAS ST-FRANCOIS, DUVERNAY, CTE LAVAL, TEL: 661-7401.

HOMME demandé pour travail de jardinage. Logé, nourri. S'adresser à: JEAN DUROCHER, 2875 BOUL. DAGE-NAIS, FABREVILLE, TEL: 625-1859.

COUPLE demandé, femme aide-ménagère, homme pour travail de jardinage. Pas d'enfants. Logement fourni, 4 pièces. Donner réponse par le courrier. ALBERT HAECK, 5020 BOUL. LEVESQUE OUEST, CHOMEDÉY, ou TELEPHONER: MONTREAL, 681-7633.

DEMANDES A CHAMBLY
COMMISS pour ouvrage général de bureau, dactylo, et être bilingue si possible. Position permanente. MECANICIEN ou "millwright", doit avoir outils et connaissances dans la soudure. Expérience dans une conserverie de préférence. Position permanente. Ecrite à: CANADIAN CANNERS LIMITED, B.P. 56, CHAMBLY, QUE.

HOMME demandé pour ferme laitière, travail à l'année, sachant conduire tracteurs. Logé, nourri, \$25.00 par semaine. S'adresser à: JACQUES LEDUC, RANG ST-LAURENT, ST-ETIENNE, CTE BEAUBARNOS, TEL: 268-5997.

Instituteurs demandés

LA COMMISSION Scolaire de St-Antoine-sur-Richelieu, comté Verchères, demande les services d'un instituteur (trice) avec brevet A pour enseigner au secondaire à l'école du village. S'adresser à: THIMOTHEE TOUPIN, SECRÉTAIRE - TRÉSORIER, ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, CTE VERCHERES, TEL: 787-2845.

LA COMMISSION Scolaire de Huberdeau, comté d'Argenteuil, demande un instituteur de 7e année. Salaire suivant convention et qualification. S'adresser à: ROLAND FORTIER, Secrétaire-trésorier, HUBERDEAU, CTE ARGENTEUIL, TEL: 687-3312.

JARDINAGE

PLANTS fraisiers Dunlop certifiés. Pouvons fournir 200,000 plants. ARMAND BEAUDOIN, ST-LUC VINCENNES, CTE CHAMPLAIN, TEL: 295-3689.

FRAMBOISIERS - Plants robustes, de dimensions excellentes pour être transplantés, bien enracinés, inspectés par le gouvernement, Viking, Madawaska Rouges, Early Tweed, Newburg, Big Chief, 100 - \$4.70; 500 - \$20.00; 1,000 - \$37.50; Frais de poste payés. DOUGLAS CAMERON, KATRINE, ONTARIO.

(Suite à la page 22)

FILMS À L'AFFICHE DE LA TV DU 9 AU 16 MAI 1965

MONTREAL Canal 2 - CBFT OTTAWA Canal 9 - CBOFT

LUNDI, 10 MAI

1 h. - LE GRAND CHANTAGE: E.U. 1956. Drame. - Forte consistance dramatique. Technique habile. Interprétation juste. - Basses morales, cynisme, chantage. Adultes, des réserves.
11 h. - TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES: Fr. 1955. Vaudeville. Banal et théâtral. Bons moments. - Morale bafouée. Grivois. Déconseillé.

MARDI, 11 MAI

1 h. - LES HEROS: AII. 1958. Comédie. Agréable mais un peu lourde. Interprétation honnête. - Situations ambiguës. Adultes.
11 h. - LES BELLES DE NUIT: Fr. 1952. Comédie fantaisiste. Humour et fantaisie. Belle musique. - Excellente interprétation. Philosophie saine. Passages délicats. Adultes.

MERCREDI, 12 MAI

1 h. - ROME-PARIS-ROME: Fr. R. 1952. Comédie de mœurs. - Bavard. Bons interprètes. - Situation irrégulière. Nombreux équivoques. Adultes, des réserves.
11 h. - PAUVRES MAIS BEAUX: Fr. R. 1956. Comédie de mœurs. - Assez bonne réalisation. Interprètes sympathiques. - Recherche d'effets suggestifs. Déconseillé.

JEUDI, 13 MAI

1 h. - LA GUERRE DES BOUTONS: Fr. 1961. Comédie. - Très original. Humour, poésie, rythme alerte. Spontanéité des enfants. - Esprit de camaraderie. Eléments peu éducatifs. Adultes.
11 h. - MISSION DIABOLIQUE: Fr. AII. 1957. Drame de guerre. - Assez théâtral mais bien mené. Bons interprètes. Positif. - Images libres. Adultes.

VENREDI, 14 MAI

1 h. - ON DEMENAGE LE COLONEL: Fr. 1955. Comédie. - Réalisation pleine

de mouvement. Style dynamique. Bons interprètes. - Humour quelquefois irrespectueux. Adultes.
8 h. 30 - DANS LA GUEULE DU LOUP: Fr. 1960. Film policier. - Bons suspense. Habilement construit et réalisé. Interprétation de qualité. - Atmosphère trouble. Agissements cyniques. Adultes, des réserves.
11 h. 30 - HEUREUSE EPOQUE: R. 1952. Film à sketches. - Valeur inégale. Trop théâtral. Mauvais goût. Très libérin. En version intégrale. Déconseillé.

SAMEDI, 15 MAI

8 h. 30 - CORRIDA DE LA PEUR: E.U. 1951. Drame. - Bonne partie documentaire. Etude psychologique intéressante. Excellents interprètes. Liaison. Scènes passionnelles. Adultes, des réserves.
11 h. - LES BAISERS: Fr. R. 1963. Film à sketches. Soigné. - Photo excellente. - Interprètes bien dirigés. Amour libre. Amoralité totale. Inacceptable.

MONTREAL Canal 10 - CFTM-TV

DIMANCHE, 9 MAI

2h. - LE PRINTEMPS, L'AUTOMNE ET L'AMOUR: Fr. 1954. Comédie. Intrigue classique. - Bon dialogue. Mise en scène pauvre. - Liaison adulte. Adultes, des réserves.
3 h. 30 - DU GUESCLIN: Fr. 1948. Drame historique. - Evocation historique assez fidèle. Réalisation moyenne. Fernand Gravel remarquable. Scènes brutales. Superstitions. Adultes.
7 h. - FAR-WEST 89: E.U. 1948. Western. - Assez bien. Tous les poncifs du genre. Adultes.

LUNDI, 10 MAI

12 h. 15 - JE N'AIME QUE TOI: Fr. 1949. Film musical. - Scénario banal. Très superficiel. - Tentative de suicide. Adultes.
11 h. 15 - LE CAPITAINE NOIR: R. 1951. Film de cape et d'épée. Médioce. Adultes et adolescents.

MARDI, 11 MAI

12 h. 15 - LEGUIGNON GUERISSEUR: Fr. 1954. Comédie satirique agréable. Invéraisemblances propres au genre. Situations et allusions d'un goût douteux. Adultes.
11 h. 15 - UNE NUIT AVEC TOI: R. 1947. Comédie musicale. - Moyen. Adultes et adolescents.

MERCREDI, 12 MAI

12 h. 15 - ROSSINI: R. 1943. Film biographique. - Histoire racontée superficiellement. - Réalisation pauvre. Adultes et adolescents.
7 h. 15 - LA ROUTE DU BONHEUR: Fr. R. 1953. Comédie. - Thème mince prétexte à chansons. - Méfaits présentés de façon réaliste. Adultes.
11 h. 15 - CARREFOUR: Fr. 1938. Mélodrame. - Note mélodramatique prononcée. Mise en scène relâchée. Climat trouble. - Adultes, des réserves.

JEUDI, 13 MAI

12 h. 15 - LES MAUVAISES FREQUENTATIONS: Mex. 1955. Mélodrame. Lourd et conventionnel. Tendance positive. - Situations délicates. Adultes.
8 h. 30 - MAINS CRIMINELLES: Mex. 1954. Drame. - Très mélo. Interprètes convaincants. - Personnages vils. Fatalisme. Suicide. En version intégrale. Déconseillé.
11 h. 15 - PIGALLE-SAINT-GERMAIN DES PRES: Fr. 1950. Comédie musicale. - Fantaisie musicale sans prétention. Agréable. - Milieu de boffe de nuit. Adultes.

VENREDI, 14 MAI

12 h. 15 - PETITE POUR CELLE QUI TOMBE: R. 1954. Mélodrame. Assez conventionnel. - Réalisation moyenne. Mal réprouvé. Liaison. Adultes.
7 h. 30 - PAVILLON NOIR: E.U. 1945. Film d'aventures. - Grande mise en scène. Soigné du détail. Bons interprètes. - Libertés. - Rôle discuté d'un évêque. Adultes, des réserves.
11 h. 15 - NUIT DE DECEMBRE: Fr. 1941. Comédie sentimentale. Romantique. Mise en scène soignée. Blanchard

remarquable. - Adultère. Amours libres. Adultes, des réserves.

SAMEDI, 15 MAI

3 h. - L'AUBERGE ROUGE: Fr. 1951. Comédie. - Farce macabre habilement réalisée. Excellente création de Fernandel. - Religion tournée en dérision. Déconseillé.
8 h. 30 - LES HEROS SONT FATIGUES: Fr. 1955. Drame. - Décevant. Mauvais emploi du studio. Bonne interprétation. Atmosphère sordide. Effets suggestifs insistants. En version intégrale. Déconseillé.
11 h. 15 - FILLE D'AMOUR: R. 1953. Parfait mélodrame. - Réalisation lourde. Interprétation inégale. - Amour libre. Amoralité. Déconseillé.

SHERBROOKE Canal 7 - CHLT-TV

MARDI 11 MAI

11 h. 15 - LA FEMME QUI FAILLIT ETRE LYNCHÉE: E.U. 1952. Western. Très moyen. - Thème usé. Violence. Idée de vengeance dominante. Adultes, des réserves.
MERCREDI, 12 MAI
11 h. 15 - EN ROUTE VERS SINGAPOUR: E.U. 1940. Comédie musicale. Pauvre. - Interprétation faible. Caractère suggestif d'un épisode. Adultes, des réserves.

JEUDI, 13 MAI

11 h. 15 - LE DOCTEUR ET SON TOUBIB: E.U. 1946. Comédie. Quelques séquences intéressantes. Interprétation dominée par Fitzgerald. Adultes et adolescents.

VENREDI, 14 MAI

8 h. 30 - DANS LA GUEULE DU LOUP: voir canal 2, vendredi 14 mai, 8 h. 30.
11 h. 15 - TRAFIC D'HOMMES: E.U. 1939. Drame. Bonne réalisation technique. Intérêt soutenu. Brutalités. Adultes.

SAMEDI, 15 MAI

8 h. 30 - CORRIDA DE LA PEUR: voir canal 2, samedi 15 mai, 8 h. 30.
11 h. 15 - COMPAGNONS D'INFORTU-

NE: E.U. 1939. Comédie. Film mouvementé, bien joué, plaisant. Tous.

TROIS-RIVIERES Canal 13 - CKTM-TV

DIMANCHE, 9 MAI

11 h. - LES TROIS ETC. DU COLONEL: Fr. R. 1960. Comédie. - Rythme assez bon. Grivois. Interprètes peu convaincants. Libertin. Scènes osées. Déconseillé.

LUNDI, 10 MAI

1 h. - LES GAÏETES DE L'ESCADRILLE: Fr. 1944. Comédie. Ensemble plat et vulgaire. Interprétation banale. Vulgarité, dialogues assez libres. Adultes.

MARDI, 11 MAI

1 h. - LE MOUCHARD: E.U. 1935. Drame psychologique. - Drame puissant. Réalisation et interprétation excellentes. Adultes et adolescents.
11 h. - LES BELLES DE NUIT: voir canal 2, mardi 11 mai, 11 h.

MERCREDI, 12 MAI

1 h. - LA CITE DE LA PEUR: E.U. 1948. Western. - Attachant. Bonne interprétation. - Scènes brutales. Lésés. Adultes.

JEUDI, 13 MAI

1 h. - DU SANG SOUS LE CHAPITEAU: Fr. 1957. Film policier. Piètre tableau du monde du cirque. - Dialogue ridicule. - Libertés. Adultes.
11 h. - LA RUEE DES ELEPHANTS SAUVAGES: E.U. 1951. Film d'aventures. Film de série. Personnages cyniques et criminels. Manèges sentimentaux d'une jeune fille. Adultes.

VENREDI, 14 MAI

1 h. - HOULA-HOULA: Fr. 1958. Comédie. - Ensemble pauvre. Scènes suggestives. Adultes, des réserves.
8 h. 30 - DANS LA GUEULE DU LOUP: voir canal 2, vendredi 14 mai, 8 h. 30.
11 h. - NOUS VOULONS UN ENFANT: Dan. 1949. Drame. - Intrigue simple. Thème très humain. Bons interprètes. Conception noble du mariage. Avortement condamné. Adultes.

SAMEDI, 15 MAI

8 h. 30 - CORRIDA DE LA PEUR: voir canal 2, samedi 15 mai, 8 h. 30.
11 h. - LES PETITS PECHECAPTAUX: Fr. R. 1952. Film à sketches. - Sept sketches illustrant les sept péchés capitaux. Inégal. Excellents interprètes. - Climat trouble et caractère irrévérencieux de certains sketches. Déconseillé.

ROUYN-NORANDA Canal 4 - CKRN-TV

LUNDI, 10 MAI

11 h. 05 - FEMMES: E.U. 1939. Comédie satirique. - Mise en scène variée. Ensemble théâtral. - Divorces. Remariages. Déconseillé.

MARDI, 11 MAI

11 h. - LES BELLES DE NUIT: voir canal 2, mardi 11 mai, 11 h.

MERCREDI, 12 MAI

11 h. 05 - LE DOCTEUR ET SON TOUBIB: E.U. 1946. Comédie. - Quelques séquences intéressantes. Adultes et adolescents.

JEUDI, 13 MAI

1 h. - LA GUERRE DES BOUTONS: voir canal 2, jeudi 13 mai, 1 h.
11 h. 05 - LE PRIX DU SILENCE: E.U. 1949. Drame. Histoire assez embrouillée. - Réalisation moyenne. Personnages amoureux. Déconseillé.

VENREDI, 14 MAI

8 h. 30 - DANS LA GUEULE DU LOUP: voir canal 2, vendredi 14 mai, 8 h. 30.
11 h. 05 - UNE NATION EN MARCHÉ: E.U. 1938. Film d'aventures. Intrigue mouvementée. - Grande mise en scène. Tous.

SAMEDI, 15 MAI

8 h. 30 - DANS LA GUEULE DU LOUP: voir canal 2, samedi 15 mai, 8 h. 30.
11 h. 05 - LES CADETS DE WEST-POINT: E.U. 1950. Film musical. Bons numéros de music-hall. Interprètes dynamiques. - Adultes et adolescents.

La culture...

(Suite de la page 7)

à la volée avant le semis. Depuis quelques années, on recommande aux producteurs d'appliquer une certaine quantité des

engrais avant le labour d'automne. A ce moment, on peut enfouir une bonne partie du Phosphore et de la Potasse nécessaire à la prochaine récolte. Quant à l'Azote, cet élément doit être appliqué en partie au Semis et le reste lorsque le

plant atteint 12 à 15" de hauteur. Il ne faut pas oublier que les bons producteurs de maïs à grain attachent beaucoup d'importance non seulement aux formules et aux quantités d'engrais à utiliser mais aussi au placement de ces

mêmes engrais et à leur date d'application. - Il est toujours important d'obtenir une germination rapide et une croissance active d'une plante qui aura continuellement et au moment voulu à sa disposition les éléments nutritifs nécessaires.

La bonne fertilisation du maïs active sa germination, accélère la végétation, et avance sa maturité. Rappelons encore une fois que l'analyse de sol répétée est une protection indispensable dans la culture du maïs.

LES PETITES ANNONCES

(Suite de la page 21).

FRAISIERS - Bons plants de fraisiers Senator Dunlop \$1.25 le cent, \$10.00 le mille - Framboisiers Herbert et Newburg, \$1.00 la douzaine, \$4.50 le cent. VALMOND AUDET, R. R. 1, boîte 76, MARIA, P. QUE.

MACHINES-OUTILLAGE

LES SYSTEMES à traire CHOREBOY sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué. et leurs agents autorisés dans la province.

TRACTEURS Massey-Harris 35, 800 heures - Cockshutt 540, 1600 heures. Tracteurs usagés de toutes marques; loaders avec fourches à fumer et pièces usagées pour tracteurs. S'adresser à: ROLAND OUELLETTE, 420 BOUL. LABELLE, ST-JANVIER, TEL: GE.8-7835.

CATALOGUE 25c. -- Dépréciation sur prix de tracteurs et pièces de machine pour cultivateurs et contracteurs. ALBERT SCHAEFER, DRUMMOND-VILLE, QUE.

2 tracteurs International modèle B-275, diesel 1952, garantis comme neufs - Tracteur Massey-Harris modèle 44 - Endelmeuse International modèle 163 auto-motrice 12 pieds, en très bon état - Presse International modèle 55W avec moteur. - 8 cultivateurs rotatifs "Agrotiller" neufs. H. DUBOIS & FILS LTEE, VILLE ST-REMI, P. QUE. TEL: 692-2441.

TRACTEUR Allis-Chalmers hydraulique - charrieur 2 roues - faucheuse - herse disques 14-28 - Wagon sur pneus - peu usagés. TELEPHONE: MARIEVILLE - 589-7882.

TRACTEUR Oliver super 77, reconstruit, herse à rouleaux, sarclier betteraves Cockshutt traînant, remorque 2 roues. TELEPHONE LE SAMEDI, BELOEIL - 467-5171.

TRACTEUR International Super "A" avec charrieur - Semoir à 2 rangs - Epandeur d'engrais sur sarclier - Aussi Camion Ford à vendre, 3 tonnes, modèle 1953. Le tout est en très bonne condition. S'adresser à: ROLAND BRICAULT, STE-SABINE, CTE MISSISQUOI, P. QUE.

TRACTEUR (W9) International - Charrieur 3 roues sur pneus - Presse à foin International (50T) avec moteur - Tracteur Ford (8N), accessoires. ALAIN CARREAU, MONT-SAINT-GREGOIRE, 346-5806.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Oliver 18, 1963, équipée, rouleaux lin, "prise de force". MARCEL ROY, 1203 CHEMIN ST-JEAN, LAPRAIRIE. 643-8873 (soir).

20 FRIGIDAIRES à lait, 6-8-10-12 bidons, portes en dessus, 10, portes de côté, toutes grandeurs. Trayeuses Surge complètes. Tracteurs, Charrues, Cultivateurs, Ensembles, Batteuses, Lieuses à blé d'Inde et à grain. Nettoyeur d'étable. PAUL-EMILE JETTE, STE-SCHOLASTIQUE, CTE DEUX-MONTAGNES. TEL: 258-3884.

2 ROTOVATORS EM50, démonstrateur à 3 points, "fast hitch" - Herse à disques, 3 points, Oliver, 9'18" - Ecraseur à foin Oliver - Presse à broche New-Holland 87, P.T.O. - Moissonneuse-Batteuse Cockshutt 10 pieds, SP. 132, avec rouleau à lin et pick-up, à bonnes conditions et bon prix. GERARD BRAULT & FRERE, 582 ST-JACQUES, ST-JEAN, QUE. TEL: 346-3910.

SEPARATEUR électrique De Laval, un an d'usage aussi Monte-Balles Forano, un an d'usage. LEOPOLD GREGOIRE, DUPUY, ABITIBI, TEL: 783-2278.

TRACTEUR - H. International - Harvester, 1 SHO bois 16 X 26 - 3 Cub International - Harvester - Batteuse Dion sur pneus - Cockshutt 540 avec loader. Pièces usagées pour tracteurs. Frigidaire à lait (Jets), 30 bidons 8 gallons. S'adresser à: ROLAND OUELLETTE, ST-JANVIER, CTE TERRE-BONNE. TEL: GE.8-7835.

TRACTEUR Case 530 avec loader, 500 heures. Charrue hydraulique 3 raies. Faucheuse Massey-Ferguson 7 pieds. Herse à 28 rouleaux. Lieuse à grain Massey-Harris 6 pieds. Wagon sur pneus. Trayeuse Surge au complet, etc. Le tout presque neuf. TERRE DE 100 arpents cultivables. GERARD POULIN, ST-LIN-des-LAURENTIDES, CTE L'ASSOMPTION. TEL: 223-5442.

TRACTEUR Ford 50 avec charrue. Batteuse Dion 22X38. Lieuse McCormick 7 pieds. ROGER JODIN, ST-PIE, BAGOT, R.R. 2, TEL: 773-3701.

TRACTEUR Oliver 77, herse 32 disques, charrue et wagon sur pneus, brancard 16x8, fournaise charbon, rouleaux. ST-JEROME, 438-3046.

TRACTEURS - Massey-Ferguson diesel No 65, 52 heures d'ouvrage - 2 No 35 diesel Massey-Ferguson dont l'un a une pelle en avant et seulement 352 heures d'ouvrage - 35 Massey-Ferguson à gazoline - B-250 diesel International; Fordson Major avec moteur et embrayage, remis à neuf - Super 55 Oliver - Ford No 650 - Deere No 40 avec faucheuse hydraulique Case avec pneus neufs et bon moteur, à très bon prix - Plusieurs Semoirs à grain de 11 et 13 disques, roues bois et roues acier, en parfait ordre. - Semoirs combinés de 13 et 16 disques; sur pneus et sur roues acier - Herse à disques, 32 disques, avec roues sur pneus - Plusieurs herse à disques de 24 et 28 disques, hydrauliques et traînantes - 2 de 32 disques traînantes - Herse à ressorts, 3 sections, hydrauliques et traînantes - Herse à finir de différentes largeurs. Plusieurs Faucheuses hydrauliques et traînantes - Râteaux fileurs et Presse à foin - Epandeur d'engrais de 90, 125 et 140 minots, sur pneus. Toutes ces machines sont usagées et en bon ordre. J.-B. GIRARD, 139, RUE YAMASKA, ST-DENIS-SUR-RICHIELEU, CTE ST-HYACINTHE. TEL: 787-2013.

2 UNITES Trayeuses Surge complètes (compresseur, pipage), 60 carcans d'étable Jutras avec enlèvement et bois. Arroseuse hydraulique. JEAN-GUY TRUDEAU, STE-JULIE, CTE VERCHERES. TEL: 640-1122.

TRACTEURS - International 330 avec pelle - International 460 à gaz - Farmall 140 - Oliver 880 diesel - Oliver 55 - Fordson Major à gaz - Distributeur d'engrais International avec P.T.O. - Batteuse Dion. Toutes ces machines sont en parfait état et garanties. G.L. POISSON, Marchand International, 175 ST-MICHEL, LA PROVIDENCE, ST-HYACINTHE. TEL: 774-5636.

MALAXEUR à moulée vertical, avec moteur 5 forces. Presque neuf. Prix \$225.00 - LIONEL BISAILLON, ST-PHILIPPE, CTE LAPRAIRIE. TEL: 643-8376.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE 26 Massey 12 pieds avec pick-up - Javeuse Massey 12 pieds à tracteur - Semoir Case 16 rouleaux - Coffre en acier 2 "clutch" à tracteur - Charrue rigides hydraulique - Charrue traînante 3 raies Massey - Presse New-Holland 2 broches, modèle 80 - Moulin à ficher Massey 7 pieds - Râteau côté 4 barres Cockshutt - Ramasseuse à balles - Voiture sur pneus. ROLLAND GAGNON, St-Philippe, CTE LAPRAIRIE.

MAISONS A VENDRE

MAISON, village Ste-Monique, 6 milles Ste-Thérèse, 5 pièces, garage, près église, à vendre ou à louer. TELEPHONE: 666-4584.

ON DEMANDE

ATTENTION - Acheteurs vieilles automobiles, modèles antiques, complètes ou en pièces. TELEPHONEUR ou ECHIRE, MARCEL LAZURE, 1879 IBERVILLE, MONTREAL. TEL: 521-3491.

ANCIENNES autos demandées, de préférence convertibles, coupés ou limousines, des années 1925 à 1942. Bon prix payé. Envoyez détails et photos si possible à: ADRIEN GERVAS, 421 PAQUIN, HEROUXVILLE, CTE LAVIOLETTE.

Acheteurs FOIN de toutes sortes. S'adresser à: R. MENARD TRANSPORT LIMITEE, ST-PHILIPPE, CTE LAPRAIRIE, P. QUE. TEL: 643-8767.

ACHETERAIS trayeuses Surge usagées, Farmall Super M. - Farmall 300, gaz, diesel. PAUL-ETIENNE PLOURDE, NOTRE-DAME-DU-LAC, CTE TEMISCOUATA. - 899-6701.

CONSEILLERS en crédit agricole bilingues - Travail de conseiller et d'évaluation - Ecrite à: SOCIETE DU CREDIT AGRICOLE, PLACE LAURIER, SUITE 410A-417, STE-FOY, QUEBEC 10, P. QUE.

POUSSINS, POULETTES

POUSSINS d'un jour. Pour la ponte; Shaver Starcross 288 de renommée mondiale. A deux fins: Light Sussex. Pour la chair: Rock Blanc. COUVOURS DE PONT-VIAU, 25 boul. des Laurentides, Pont-Viau, Qué. TEL: 669-3656.

BABCOCK B-300 - Lignée pure. En cages ou sur le parquet, vous apporte le maximum de profit. - Gros oeufs, coquilles fortes, pourcentage de ponte élevé. Aussi poulets à chair Vantress X Arbor Acres et poulets à double fin: Rouge de Rhode-Island X Light Sussex et Light Sussex purs. COUVOURS VAUDREUIL ENR., 195 BOUL. HARWOOD, DORION, P. QUE.

LEGHORNS BLANCHES NEUHAUSER

Race pure Gasson; pondueuses formidables, production hâtive et gros oeufs. Aussi Rock Barré, Light Sussex, Leghorns Brunes, Minorcas Noires, Rouges de Rhode Island, Rock Blanc, Sussex Rouges, Legorcas et Rouges X Rocks. Nous incubons présentement. Ecrivez pour liste de prix illustrée. NEUHAUSER HATCHERIES LIMITED, ESSEX, ONTARIO. TEL: Région 519-776-8261.

LES POULETTES Galt pour la production, viabilité et grosseurs des oeufs. Poulettes légères \$28.95 - poulettes lourdes \$24.90 - coquets lourds (\$3.90) - non sexés \$13.00 - Ecrivez pour liste de prix complète. GALT CHICK DEPOT, GALT, ONTARIO.

OISONS - CANETONS - Spécial: - Canetons Kakis, Pékins, croisés et domestiques en mélange, \$4.50 la douzaine. Oeufs de canards pour INCUBATION à vendre. J.R. Paul, 1970 Chenal du Moine, SOREL, Qué.

BEAUCOUP moins de poulettes démarrées - Prédiction de forte augmentation du prix des oeufs. Vérifiez les poulettes Bray -- de ponte et à deux fins. Poulettes économiques, à prix raisonnables. Renseignements complets en français. BRAY CHICKS LIMITED, 122 JOHN STREET NORTH, HAMILTON, ONTARIO.

3,000 poulettes "Kimber" provenant du Couvoir Desy, St-Romuald; auront 16 semaines, 13 mai prochain. S'adresser à: LA FERME D'ELEVAGE "KIMBER", JEAN-LOUIS BELAND, ST-GILLES, CTE LOTBINIERE. TEL: 269-3749.

LES plus vieilles pondueuses du Canada, les poulettes CRESS CROSS Leghorns de Hansen, Rouges X Leghorns, Minorca X Leghorns, Rock Barré, Rouges X Rocks, Rock Blanc de Pilch, Light Sussex, Rouges X Sussex et poulettes Rouges de Rhode Island. Races de Leghorns âgées de 4 semaines, \$55.00 le cent. Poulettes de races lourdes, \$50.00 le cent. Toutes les races, 8 semaines, \$75.00 le cent. Chapons, 4 semaines, 40c. chacun. Coquets, 4 semaines, 30c. chacun. Aussi disponibles, poussins d'un jour. Livraison en vie 100% garantie. \$1.00 d'acompte, balance C.O.D. KENT STARTED CHICKS, CHATHAM, ONTARIO.

SERVICES

CULTIVATEURS - Faites carder votre laine. Spécialité depuis 40 ans. Seul cardeur de la Beauce. AMEDEE GRO-LEAU, EAST BRIGHTON, BEAUCE. 427-5221.

REMEDES

RHUMATISME - Vous avez tout essayé sans succès. - Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? Pour \$1.00 nous vous expédierons par la poste 4 paquets d'une once de graine de céleri indien (quantité suffisante pour un mois avec les directions complètes en français sur chaque paquet. LES SEMENCES LAVAL, 3505, boul. St-Martin, Chomedey, Qué.

Structures de bâtiments

FERMES préfabriquées. Tous genres de toits. Portée jusqu'à 70 pieds. Economique. Fabrication équilibrée et de précision. Pour informations additionnelles, écrire à: CASE 135, 315 VIGER, MONTREAL.

TERRES A VENDRE

240 ARPENTS cultivés, 1 1/2 x 30 arpents boisés. Quota lait, machinerie, 2 maisons, etc. CASHER POSTAL 33, STATION NOTRE-DAME, LEVIS.

FERME de 120 arpents avec bâtisse, située à St-Eustache, RENE LANTHIER 714 RIVIERE SUD, ST-EUSTACHE, CTE DEUX-MONTAGNES.

FERME, 100 arpents, bien bâtie, route 3, neuf milles de Sorel, trois milles du village. WALTER PEPIN, propriétaire, YAMASKA-OUEST.

TERRE à vendre, 144 arpents par 6 de largeur, à St-Jude, Cte St-Hyacinthe, chemin Michaudville, à 35 milles de Montréal. A sacrifier. S'adresser à: OMER MAISONNEUVE, 7055 MOLSON, MONTREAL. TEL: RA. 2-0956.

224 ARPENTS, 164 terre planche, bâtiments, chambre à lait, chambre à moulée, nettoyeur automatique, etc. Bonne condition. FERNANDO GIROUARD, PRINCEVILLE, ARTHABASKA.

FERME, 135 arpents. Etable neuve, électricité 200 amp

La REVUE des MARCHÉS

PRODUITS AVICOLES

SEMAINE FINISSANT LE 3 MAI

La demande pour les oeufs fut passablement bonne. Cependant les offres augmentèrent et la vente de quelques lots fut assez difficile. Les prix, toutefois, diminuèrent quelque peu.

Les poulets à griller s'écoulèrent passablement bien. Les prix pour les poulets vivants demeurèrent inchangés. Quelques approvisionnements de poulets à griller éviscérés se sont vendus à meilleur marché. Le marché des poulets lourds et de la poule fut peu animé. La demande pour le dindon mâle congelé s'est améliorée et les prix augmentèrent.

Volailles éviscérées

PRIX DE GROS AU DÉTAIL
POULETS
(6 livres et plus)

A.....	47c.-48c.
(5 et moins de 6 livres)	
A.....	46c.-47c.
(4 et moins de 5 livres)	
A.....	38c.-39c.

poulets à griller et à frire
(sous glace)
(moins de 4 livres)

A.....	31c.-33c.
--------	-----------

POULES

(5 livres et plus)

A.....	36c.-38c.
(4 et moins de 5 livres)	
A.....	35c.-37c.
(moins de 4 livres)	
A.....	27c.-28c.

DINDONS

Jeunes dindons:	
Moins de 10 lb.....	37c.-39c.

Volailles vivantes

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS

7 livres et plus.....	26c.
6 livres et moins de...	
7 livres.....	22c.
5 livres et moins de...	
6 livres.....	20c.
Poulets à griller et à frire	
Moins de 5 livres.....	19c.

POULES

6 livres et plus.....	18c.-20c.
5 lb et moins de 6.....	14c.
Moins de 5 lb.....	07c.-08c.

DINDONS

Jeunes dindons:	
Moins de 12 lb.....	24c.

Beurre, fromage, lait en poudre

Mardi, le 4 mai 1965, sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants, no 1 pasteurisé, admissible 92, 54 3/8 c., 93, 55 3/8 c.

Du 28 avril au 4 mai 1965 inclusivement, le fromage blanc du Québec, se vendait 38 c., coloré 38 c., (lait cru) prix de remise, paraffiné, F.O.B. Montréal.

PRIX PAYÉS JEUDI
LE 29 AVRIL 1965

Le lait en poudre pulvérisé no 1 se vendait en sacs de 15c. à 16c., 14c. à 15c., le cylindre. Lait en poudre consommation animale 13c. à 13 1/2c. Poudre de lait de beurre, 11c. à 11 1/2c. Poudre de petit lait 04 1/4c. à 04 1/2c.

Fruits et légumes

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands au Marché Central Métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est, boul. Crémazie, Montréal.

LE 3 MAI 1965

POMMES: McIntosh, de fantaisie \$3.00-3.75, "C" 2.25-2.50 le minot;

BETTERAVES: No 1, en sac de 50 lb. \$1.00;

CAROTTES: No 1, en sac de 50 lb. 1.00-1.25, et 24 cellos de 2 lb. pour 2.00-2.25;

CHOUX: No 1, en sac de 50 lb. \$2.50;

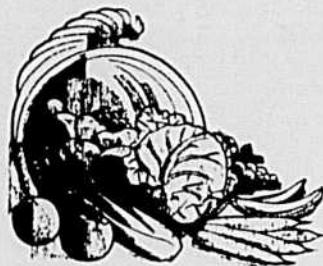
LAITUE: Nouvelle récolte, de couches chaudes, en feuilles - 3.75 - 4.00, le cageot de 2 doz.;

NAVETS: En minot No 1, 2.50-2.75, en sac de 50 lb. No 1, 2.40-2.50, No 2, 1.40-1.50;

PANAIS: En minot 2.50, en 1/2 minot 1.25, et 12 cellos de 24 oz. pour 2.50;

RADIS: Nouvelle récolte, de couches chaudes, \$0.90-1.00 la doz. de paquets;

SIROP D'ERABLE: 5.50 - 6.00 le gallon, 1.75 la pinte.



Oeufs

Prix sur place à Montréal

OEUF TRIÉS

CAISSES EN CARTON

Extra-Gros.....	39c.
A-Gros.....	38c.
A-Moyens.....	35 1/2c.
A-Petits.....	30c.
B.....	30c.
C.....	23c.

CAISSES EN BOIS

Extra-Gros.....	40c.
A-Gros.....	39c.
A-Moyens.....	36 1/2c.
A-Petits.....	31c.
B.....	31c.
C.....	24c.

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.)

Extra-Gros.....	44c.-47c.
A-Gros.....	43c.-45c.
A-Moyens.....	41c.-43c.
A-Petits.....	35c.-37c.

Prix de détail aux consommateurs (cartons de douzaines)

Extra-Gros.....	51c.-57c.
A-Gros.....	49c.-55c.
A-Moyens.....	47c.-53c.
A-Petits.....	41c.-47c.

Pommes de terre

Lundi, le 3 mai 1965, sur le marché de Montréal.

Québec no 1	50 lb	2.40-2.50
Québec no 2	50 lb	2.00
N.-B.	50 lb	2.50-2.60
N.-B.	10 lb	0.56-0.60
I.P.-E.	75 lb	4.10-4.25
I.P.-E.	50 lb	2.85-2.95
I.P.-E.	10 lb	0.66-0.68

Porcs abattus

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

Prix payés, lundi, le 3 mai 1965

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
A- Prix de base ..		27.75-28.75	28.05-28.95
B.....		26.75-27.75	27.05-27.95
C.....		24.75-25.75	25.05-25.95
D.....		20.75-21.75	21.05-21.95
Légers.....	Prix non établis	24.25-25.25	24.55-25.45
Lourds.....		24.50-25.50	24.80-25.70
Extra-Lourds.....		18.50-18.50	21.15-21.15
Semi-castrats.....		20.75-21.75	21.05-21.95
Truies.....		18.50	21.15

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de 3.00 sur les "A" sont payés par mandats attachés aux certificats de vérification.

PRIX PONDÉRÉ DU PORC - TORONTO

(SEMAINE SE TERMINANT LE 1er MAI)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Moyenne de la semaine
\$28.07	\$28.08	\$28.55	\$28.33	\$28.55	\$28.28

(Courtoisie de l'Office des producteurs de porcs de l'Ontario)

MARCHÉ DE L'OUEST

MARCHÉ DE L'EST

Les commentaires et les prix de cette rubrique n'étaient pas disponibles au moment d'aller sous presse.

ANIMAUX VIVANTS

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, surveillant régional du Service fédéral de l'industrie animale.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, lundi, le 3 mai 1965.

Les réceptions : 669 bovins, 625 veaux, 49 porcs, 1 mouton.

Les réceptions de bovins étaient plus nombreuses que lundi dernier de quelque 199 sujets et se formaient de 200 bouvillons, 426 taures et vaches et de 43 taureaux. Faisant suite à l'augmentation dans les offres et à une demande modérée, les transactions s'effectuaient plutôt lentement. Les ventes de bouvillons et vaches ont rapporté généralement \$0.50 de moins que la semaine dernière. Toutefois, les taures et les taureaux rapportaient des prix à peu près stables.

Les offres de veaux étaient inférieures à celles de lundi dernier lesquelles se formaient de sujets de différentes classes. Une demande soutenue rapportait des prix généralement stables à ceux de la semaine dernière.

Les prix des porcs et des truies n'étaient pas établis au moment de la rédaction de ce rapport.

Un mouton de bonne qualité s'est échangé à \$10.00 le cent livres.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 3 mai 1965.

Les offres : 256 bovins, 936 veaux, 152 porcs, 38 agneaux et moutons.

Les réceptions de bovins étaient un peu moins nombreuses que lundi dernier. En général, le marché était passablement actif et toutes les catégories offertes ont rapporté des prix stables à ceux de la semaine dernière.

La majorité des offres de veaux se composaient de sujets de qualités commune et moyenne. La demande s'est maintenue bonne et les prix payés étaient stables à ceux de la semaine dernière.

Les premières ventes de porcs ont rapporté généralement \$0.75 de plus que la semaine dernière, soit pour ceux de catégorie "A" \$27.75 et \$28.75. Cependant le prix des truies est demeuré le même, soit \$18.50.

Les agneaux du printemps offerts se sont vendus \$60.00 le cent livres et les quelques moutons de bonne qualité, \$12.00 le cent livres.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe-St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville et Mont-Royal).

MARCHÉ DE L'OUEST BOUVILLONS

Choix.....	23.75-24.10
Bons.....	22.50-23.60
Moyens.....	20.00-22.50
Communs.....	15.00-19.75

VACHES

Bonnes (types à boucherie).....	17.25
Bonnes, locales.....	15.25-16.75
Moyennes.....	14.00-15.00
Communes.....	13.00-13.75
Très communes.....	5.00-12.75

TAUREAUX

Bons.....	17.50-18.75
Communs, moyens.....	13.00-17.00

TAURES

Bonnes.....	20.00
Moyennes.....	18.00-19.75
Communes.....	10.00-17.50

VEAUX DE LAIT

Bons.....	25.00-27.00
Les meilleurs.....	28.00
Moyens.....	22.00-24.50
Communs.....	13.00-21.50

AGNEAUX ET MOUTONS

Agneaux:	
Bons.....	aucun
Lots mélangés.....	aucun
Pour l'abattage rituel.....	aucun
Communs.....	aucun
Agneaux du printemps.....	aucun

Moutons:	
Bons.....	10.00
Communs.....	aucun

MARCHÉ DE L'EST BOUVILLONS

Choix.....	aucun
Bons.....	aucun
Moyens.....	22.00
Communs.....	15.00-18.50

VACHES

Bonnes (types à boucherie).....	17.00
Bonnes, locales.....	15.00-16.00
Moyennes.....	13.50-14.50
Communes.....	12.00-13.00
Très communes.....	10.00-11.75

TAUREAUX

Bons.....	17.50-20.00
Communs, moyens.....	15.00-17.00

TAURES

Bonnes.....	aucune
Moyennes.....	18.00-18.25
Communes.....	13.00-17.00

VEAUX DE LAIT

Bons.....	25.00-27.00
Les meilleurs.....	28.00
Moyens.....	20.00-24.00
Communs.....	15.00-19.00

AGNEAUX ET MOUTONS

Agneaux:	
Bons.....	aucun
Lots mélangés.....	aucun
Pour l'abattage rituel.....	aucun
Communs.....	aucun
Agneaux du printemps.....	aucun
.....le 100 lb.....	60.00

Moutons:	
Bons.....	12.00
Communs.....	aucun

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont: Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à: M. Gérard Rodrigue, surveillant régional, 400, carré Youville, chambre 701, Montréal - tél. 844-9511.

OFFRE REMARQUABLE POUR \$1

4 tableaux exclusifs d'un personnage distinctif, reproduits pour vous



MOPSY



TUFFY



DUDE



PRIMA BALLERINA

Peintures à l'huile d'une beauté remarquable
grandes reproductions **en couleurs**
à votre disposition

Les quatre pour \$1 seulement

Considérez la décoration de votre foyer avec ces jolies reproductions d'un personnage aux grands yeux qui a déjà captivé les amateurs d'art dans toute l'Amérique. Vous comprendrez tout l'attrait de ces reproductions lorsque vous pourrez en admirer les couleurs et la technique. Il est impossible de réellement apprécier l'attrait et la beauté irrésistibles des couleurs transmises par l'artiste en regardant simplement les petites reproductions illustrées ici. Ces charmants tableaux ont été acclamés par les collectionneurs et les décorateurs d'intérieur partout. En effet, ces jolies couleurs et l'attrait universel de ces tableaux ont été reproduits avec une fidélité remarquable sur des reproductions où pa-

raissent tous les moindres détails en couleurs.

L'offre ne sera pas répétée

Nous vous recommandons de commander vos reproductions en couleurs dès maintenant avant l'épuisement du stock. Nous vous enverrons les 4 pour \$1 seulement avec 25¢ pour frais postaux et d'envoi. Chaque reproduction mesure 6" x 15" et vous serez ravis de la couleur et de la beauté que transmettront ces quatre charmantes reproductions au décor de votre foyer. C'est votre seule chance de les commander. Alors ne manquez pas de remplir le coupon ci-contre et de le poster aujourd'hui même. Accordez quatre semaines pour la livraison.

MODERN LIVING DEPT. P-46

159 Bay Street,
Toronto 1, Ontario

Veuillez me faire parvenir les 4 reproductions ci-dessus pour \$1 seulement avec 25c pour frais postaux et d'envoi, et avec la garantie de remboursement si je n'ai pas une satisfaction absolue.

J'inclus \$.....

NOM

ADRESSE

VILLE.....ZONE.....PROV.....

ÉCONOMISEZ! OFFRE SPÉCIALE: Commandez 3 séries de ces 4 reproductions pour \$2 seulement avec 25c pour frais postaux et d'envoi. D'autres séries pourront servir de cadeaux idéals. Les gens de l'Ontario doivent ajouter 3% pour la taxe de vente.

LES COMMANDES SONT ACCEPTÉES PAYABLES SUR LIVRAISON (C.O.D.)